

---

**ATELIER MASTER 2 ENVAR  
Aménagement et Urbanisme  
2016 - 2017**

---

*Deux villes, deux géographies,  
deux temporalités : qu'est-ce qui fait  
l'essence de Lille et de Naplouse et  
comment le patrimoine est-il devenu un  
enjeu de développement urbain ?*

---

**UN SITE PATRIMONIAL  
REMARQUABLE :  
A LILLE ET A NAPLOUSE**

---

Tuteurs universitaires et professionnels :

- **GREGORIS** Marie-Thérèse [IAUL],
- **PONCELET** Benoît & **BASSEZ**  
Vincent [CAUE du Nord]
- **DRUOT-RAIX** Muriel [Ville de Lille]

*En partenariat avec le CAUE du Nord, la  
Mairie de Lille, l'Université An Najah et la  
Municipalité de Naplouse.*





# REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à remercier l'IAUL, la Ville de Lille et le CAUE du Nord pour l'organisation de cet atelier, indispensable à notre formation.

Nous tenons à remercier Mme Marie Thérèse Gregoris pour ses conseils et son encadrement précieux lors de notre voyage.

Nous tenons également à remercier les différents acteurs et partenaires de la coopération Lille - Naplouse pour leur temps et la transmission de leur passion pour leur territoire. A Naplouse, nous souhaitons particulièrement saluer Ayman Shaka'a pour son accompagnement attentif, Naseer Arafat pour son partage de connaissances et Sameh Abdo et son ingénieure Sundos Shaheen pour les visites qualitatives de la ville. A Lille, nous tenons à remercier Benoît Poncelet, Vincent Bassez et Delphine Lemanski, pour leur formation aux outils du CAUE du Nord, Sidonie Caquant et Louis Lourme, du service relations internationales de la ville de Lille, pour l'organisation des journées de travail avec la délégation des techniciens de la ville de Naplouse sur le thème de la conservation du patrimoine.

Nous remercions également la municipalité de Naplouse, l'Université An-Najah, Mr Abdelrahim Awad et sa traductrice interprète Doa Baraq du MOTA (Ministry of Tourism and Antiquities) et Salam Bannora du CCHP (Centre for Cultural Heritage Protection) de Bethléem pour les différentes interviews qui nous ont permis de mieux comprendre le contexte de notre étude.

Nos pensées s'adressent également à Aisha Modallal et à toute sa famille sans laquelle le voyage n'aurait pas eu la même saveur.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE I Lille et Naplouse : deux villes aux caractéristiques éloignées et pourtant aux nombreuses similitudes.</b>	<b>11</b>
<b>1. Quand la géographie façonne le développement des villes.</b>	<b>12</b>
<i>A. Contexte géographique des deux villes.</i>	<i>12</i>
<i>B. L'eau, source originelle de la naissance des villes.</i>	<i>15</i>
<i>C. Atouts et contraintes topographiques.</i>	<i>18</i>
<b>2. Les grandes étapes de la construction des deux villes.</b>	<b>23</b>
<i>A. Une installation liée à l'eau et à la topographie.</i>	<i>25</i>
<i>B. Quand la ville "sort de ses remparts".</i>	<i>26</i>
<i>C. L'industrie liée au développement des villes.</i>	<i>28</i>
<i>D. Aujourd'hui, des villes aux problématiques différentes.</i>	<i>31</i>
<b>3. Zoom sur le contexte des cœurs historiques de Lille et Naplouse</b>	<b>32</b>
<i>A. Un cheminement de construction comparable.</i>	<i>32</i>
<i>B. La forme urbaine, fruit d'une imbrication.</i>	<i>35</i>
<i>C. Relation de la vieille ville avec ses abords.</i>	<i>44</i>
<b>PARTIE II : Les outils de protection du patrimoine à Lille et à Naplouse, quel patrimoine pour quelle protection?</b>	<b>48</b>
<b>1. Qu'est ce qui fait patrimoine à Naplouse ?</b>	<b>48</b>
<i>A. Le patrimoine matériel et immatériel dans la vieille ville.</i>	<i>48</i>
<i>B. Le patrimoine perçu par les habitants : résultats et analyses de l'étude de terrain</i>	<i>54</i>
<b>2. Comment ce patrimoine est-il protégé et/ou valorisé ?</b>	<b>58</b>
<i>A. Le but du processus de patrimonialisation en Palestine : acteurs et motifs.</i>	<i>58</i>
<i>B. Le cas de Naplouse et de sa vieille ville, quelles problématiques de sauvegarde du patrimoine ?</i>	<i>61</i>
<b>3. Qu'est ce qui fait patrimoine à Lille ?</b>	<b>63</b>
<i>A. Le patrimoine architectural, témoin de l'histoire lilloise.</i>	<i>63</i>
<i>B. Les différents types de patrimoine à Lille.</i>	<i>64</i>
<b>4. Comment ce patrimoine est-il protégé et/ou valorisé ?</b>	<b>66</b>
<i>A. Les outils de protection du patrimoine en France : quelle utilisation à Lille ?</i>	<i>66</i>
<i>B. Du Secteur Sauvegardé de Lille au Site Patrimonial Remarquable</i>	<i>67</i>

<b>PARTIE III : La reconnaissance Unesco face au conflit israélo-palestinien, dynamiques et méthodologie.</b>	<b>70</b>
<b>1. La valorisation du patrimoine comme réponse à 50 ans d'occupation.</b>	<b>70</b>
A. <i>Aux origines de l'occupation israélienne.</i>	70
B. <i>Des conséquences parfois irréversibles sur le patrimoine Palestinien.</i>	74
C. <i>La patrimonialisation comme réponse à l'occupation.</i>	77
<b>2. La reconnaissance Unesco, une force pour la légitimité de la Palestine.</b>	<b>79</b>
A. <i>Une première étape pour la Palestine : la reconnaissance de l'Unesco en 2011.</i>	79
B. <i>Les sites palestiniens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou en attente de l'être.</i>	80
<b>3. La zone tampon, une membrane qui permet d'affirmer l'existence du bien.</b>	<b>82</b>
A. <i>La zone tampon d'après l'Unesco.</i>	82
B. <i>Notre interprétation de la zone tampon.</i>	84
<b>4. Méthodologie pour l'élaboration d'une zone tampon autour de la vieille ville de Naplouse.</b>	<b>87</b>
A. <i>Scénario 1 : un scénario "d'urgence" qui n'inscrit que le Palais Tuqan.</i>	87
B. <i>Scénario 2 : une inscription de la vieille ville de Naplouse dans l'enceinte de la ville romaine.</i>	88
C. <i>Scénario 3 : une inscription globale qui inclut les sites caractéristiques de l'histoire de la ville.</i>	91
<b>CONCLUSION</b>	<b>95</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>98</b>
<b>LEXIQUE ARCHITECTURAL</b>	<b>101</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>106</b>

# INTRODUCTION

Cet atelier, né de la coopération décentralisée entre Lille et Naplouse, nous a permis de redécouvrir la ville de Lille et de comprendre l'histoire de la Palestine au travers de la ville de Naplouse. Ces deux villes que beaucoup de caractéristiques opposent, de la géographie à la géopolitique en passant par les pratiques culturelles, partagent pourtant l'ambition de valoriser et de protéger leur patrimoine culturel historique pour optimiser leur développement urbain.

Alors que Lille est apparue au Moyen Âge, la ville de Naplouse existerait quant à elle depuis près de 4500 ans avant J.C. La ville de Lille pourrait donc être catégorisée de ville "jeune" en comparaison à Naplouse dont la vieille ville pourrait être décrite tel un enchevêtrement de l'histoire de la Palestine. Bien que les deux villes se développent sur deux temporalités différentes, toutes deux sont nées de par la présence de l'eau à l'origine de toutes civilisations car vecteur de développement économique et d'échanges culturels. Par la suite, Lille et Naplouse connaissent toutes deux un développement relativement différent même si l'aspect commercial et industriel facilite pour l'une comme pour l'autre l'essor de la ville et de son économie.

La protection du patrimoine culturel et historique est perçue par la ville de Lille comme un atout pour l'amélioration du cadre de vie et la promotion touristique de la ville. A Naplouse, l'enjeu est tout autre. En effet, la ville dévastée par les intifadas, issues des conflits engendrés par l'occupation israélienne, cherche à se reconstruire et à combler ses blessures. Alors que la priorité a d'abord été mise sur le relogement des populations, la municipalité de Naplouse s'interroge aujourd'hui quant à la nécessité de réhabiliter son patrimoine bâti pour le faire perdurer dans le temps.

Le Vieux-Lille, autrefois insalubre, fut réhabilité dans les années 70 pour améliorer le cadre de vie des habitants. La réhabilitation avait également l'ambition de faire de la vieille ville un lieu patrimonial important, vecteur de tourisme. Aujourd'hui, le pari est gagné car le Vieux-Lille est un quartier emblématique, un quartier devenu luxueux qui attire plusieurs milliers de touristes français et étrangers chaque année. A Naplouse, certains aspects de la vieille ville comme la pauvreté ou le délabrement de certains bâtiments nous font malheureusement penser au Vieux-Lille non réhabilité d'avant 70, d'où l'importance d'étudier sérieusement sa protection. Au vu de la réussite de la réhabilitation du Vieux-Lille, les professionnels français et palestiniens échangent beaucoup sur leurs retours d'expérience afin d'optimiser le renouveau du vieux Naplouse.



La coopération entre les deux villes s'illustre par de nombreux échanges entre les municipalités de Lille et de Naplouse, l'Université de Lille 1 et celle de An-Najah ainsi que le CAUE du Nord qui intègre, avec le Ministère des Affaires étrangères, la coopération en 2010. Cette dernière est issue du jumelage des deux villes créé le 6 juin 1998 grâce à d'importants acteurs tels que l'association Amitié Lille-Naplouse qui soutient de nombreux projets dans les domaines de l'enseignement et de la culture notamment.

Ce jumelage est suivi d'un accord-cadre de coopération en mai 2002 qui prône le soutien mutuel des deux villes concernant divers projets comme la collaboration entre les hôpitaux universitaires, les écoles

et universités, les animations culturelles au travers de la musique notamment, la formation d'éducateurs sportifs et le financement d'un stade de football à Naplouse. Cet accord vise à renforcer les capacités locales de chacune des villes et à favoriser les échanges de savoir-faire tout en s'appuyant sur les principes d'un développement urbain durable. Pour renforcer ces échanges, plusieurs délégations sont organisées pour faciliter les rencontres, les discussions et les réflexions. Ainsi, la première délégation lilloise s'envole pour Naplouse en 2009.

La ville de Lille n'est pas la seule à être jumelée avec Naplouse, on retrouve notamment Naples et la région Toscane en Italie, Barcelone en Espagne, Dundee en Ecosse et Stavanger depuis une trentaine d'années en Norvège. Ces collectivités territoriales sensibles à la question des solidarités internationales ont donné vie, à Lille, au réseau EuroNaplouse en 2008 pour apporter un soutien à la ville de Naplouse sur la scène internationale, et renvoyer une volonté de paix juste et durable au Proche-Orient.

A la suite de la demande formulée par le maire de Naplouse, Ghassan Shakaa, lors d'un échange avec la municipalité de Lille, au sujet de trois grands enjeux pour le développement de la ville, la valorisation de la vieille ville, la prise en compte de la jeunesse et des enfants et la congestion des transports urbains, le service relation internationale de la ville de Lille en collaboration avec son équivalent naplousi ont ouvert un nouveau volet de la coopération décentralisée entre les deux villes, celui de l'urbanisme et de la valorisation du patrimoine. Lancé en 2014, par la ville de Lille sans appui spécifique, le projet aujourd'hui intitulé *Lille/Naplouse, Elaboration d'un schéma directeur en matière de développement urbain durable et du patrimoine* est financé pour une période de deux ans (2015-2017) par le Ministère des Affaires Etrangères (France) et The Ministry of Local Government (Palestine). Il réunit pour la partie lilloise, autour de la ville de Lille, le CAUE du Nord et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Université de Lille<sup>1</sup>. Versant naplousi, il associe à la collectivité le département urbanisme et aménagement du territoire de l'Université An Najah.

Durant la première année de ce projet, les techniciens des deux villes ont amorcé le master plan du quartier du gouvernorat à l'est de Naplouse et la conception d'outils de médiation sur le patrimoine de la vieille ville, tandis que les travaux des étudiants des deux universités interrogeaient la nature des espaces non-construits dans les deux villes. La deuxième année, en cours, voit la finalisation du master plan du quartier du gouvernorat, des outils de médiation du patrimoine et l'ouverture du thème de la conservation du patrimoine de la vieille ville. Pour cela, les techniciens ont échangé au sujet des méthodes d'inventaire et de protection du patrimoine en vue d'une inscription de la vieille ville sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, tandis que les travaux des étudiants, se sont concentrés sur la notion de site patrimonial remarquable à Lille et à Naplouse.

Notre atelier de M2 s'inscrit donc dans le cadre du volet patrimoine de la coopération qui s'appuie sur une analyse du concept de site patrimonial remarquable afin d'alimenter la réflexion de la ville de Naplouse quant à son projet de candidature pour l'inscription de sa vieille ville sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La première partie de l'atelier s'est déroulée à Lille et s'est nourrie d'échanges entre les trois étudiantes de l'Université de Lille 1 et trois étudiants de l'Université An-Najah. Cette première partie a débouché sur un dossier de synthèse recensant les différents outils de protection du patrimoine en France comme en Palestine ainsi que la méthodologie UNESCO qui permet l'inscription sur la liste du patrimoine mondial, le tout mis en relief par différents exemples tels que les villes de Lille, de Bordeaux et d'Alger par exemple. Nous avons également étudié le secteur sauvegardé du Vieux-Lille afin de réfléchir à des scénarii pour la création d'une couche supplémentaire de protection de sa richesse patrimoniale. La deuxième partie de l'atelier s'est focalisée sur l'étude de la ville de Naplouse, son patrimoine, sa vieille ville et ses alentours afin de définir une méthodologie pour la définition d'une zone tampon. Ce deuxième temps a débouché sur un voyage à Naplouse pour deux d'entre nous qui a

eu lieu du 22.02.2017 au 31.03.2017. Ce voyage nous a permis de mieux nous approprier la ville de Naplouse grâce à de nombreuses visites de la vieille ville et de ses alentours et également grâce à des rencontres et des échanges avec différents acteurs jouant tous un rôle plus ou moins important dans la valorisation et la protection du patrimoine de la ville.



Avant de comprendre ce qu'est le patrimoine et la manière dont il est valorisé et protégé (ce qui sera l'objet de la partie II), il est nécessaire d'en définir le sens et de comprendre ses différentes notions et son origine. La naissance de la notion de « patrimoine » n'est pas arrêtée, mais elle est une invention occidentale. Dans l'ouvrage « La notion de patrimoine » de 1994, écrit par J-P Babelon et André Chastel, le patrimoine émane sous l'antiquité dans la culture chrétienne des reliques, alors que pour Françoise Choay dans « *Allégorie du patrimoine* », la notion est inventée durant la Renaissance à Rome. Dans ces deux cas, le patrimoine est lié à des événements culturels et historiques.

Pour commencer la réflexion autour de ce mot, la définition du Dictionnaire de l'Académie française 9<sup>e</sup> édition est une base intéressante. Elle nous apprend qu'à l'origine, le « *patrimonium* » est l'ensemble des biens hérités du père : « *l'ensemble des biens que l'on hérite de ses ascendants ou que l'on constitue pour le transmettre à des descendants* ». Il y a donc ici l'idée de possession, d'attachement, d'appropriation puis de transmission de ce que l'on possède. Cette définition développe aussi l'idée que le patrimoine est « *l'ensemble des biens, des richesses matérielles ou immatérielles qui appartiennent à une communauté, une nation et constitue un héritage commun* ». À Naplouse comme à Lille, l'héritage commun est constitué de biens et de richesses, matérielles mais aussi immatérielles, qui permettent à la collectivité de s'y identifier et dont l'État doit être le garant.

Françoise Choay (1992 - *Allégorie du patrimoine*) se rapproche de cette définition en décrivant le patrimoine comme « *tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances* ». Le patrimoine n'est pas seulement un objet que l'on peut toucher ou posséder, mais il peut être une idée, une culture, une pratique visant à rassembler un groupe. En ce sens, il peut aussi être une coutume, un aliment, une fête traditionnelle.

Une autre définition qui pourrait correspondre à ce que l'on considère comme patrimoine dans les deux villes concernées par cette étude est celle du Dictionnaire de l'Académie française. Elle aborde une autre notion, celle de patrimoine de l'humanité, qui est « *l'ensemble des sites naturels et culturels auxquels est reconnue une valeur universelle exceptionnelle et qui font l'objet d'une protection particulière* ».

Dans ces trois définitions, on part d'abord du patrimoine de la cellule familiale, puis du patrimoine de la communauté pour étendre la notion au patrimoine mondial : trois échelles différentes mais qui ont en commun le fait de reconnaître la valeur d'un objet ou d'un bien, une valeur qu'il est nécessaire de transmettre aux générations futures dans le but de construire une identité commune et de transmettre un héritage. La connaissance, la mise en valeur et la reconnaissance des éléments patrimoniaux dans le but de les protéger et de les transmettre est l'un des enjeux clefs de la coopération entre les villes de Lille et de Naplouse.

Pour ces villes qui accueillent depuis plusieurs millénaires des civilisations ayant laissé de nombreuses traces de leur passage, et c'est particulièrement vrai pour Naplouse, le patrimoine correspond aussi aux « *héritages culturels de générations qui se sont succédées, les vestiges du passé qui évoquent les fondements où les civilisations plongent leurs racines et racontent l'histoire des peuples* », comme nous



l'apprend la définition de l'encyclopédie du Larousse. Mais, d'après André Chastel, la transmission du passé aux générations futures n'est pas sans difficulté, et la préservation du patrimoine demande des sacrifices. Cette idée prend son sens dans l'étude qui est menée ici puisque la préservation du patrimoine demande des sacrifices matériels et humains de la part de personnes qui s'investissent dans la reconnaissance de l'héritage local, malgré les obstacles qu'ils soient financiers, politiques ou culturels.

À Lille comme à Naplouse, les acteurs de la protection du patrimoine doivent faire face à ces difficultés chaque jour, d'où l'importance de la coopération entre deux villes qui ont toutes deux des savoir-faire et des expériences à se transmettre quant à leur façon de protéger et de transmettre une partie de leur histoire. Le patrimoine doit être sélectionné puis défendu car sa perte engendre la disparition d'un morceau d'histoire, d'un héritage. À Naplouse, où le patrimoine de la vieille ville se constitue quotidiennement depuis plus de 2 000 ans, l'idée de sélection est primordiale : que doit-on conserver, pourquoi, au nom de quoi un élément mérite-t-il plus de protection qu'un autre ? Cette même question se pose bien évidemment à Lille également. Cela sera l'un des objets de la partie II de cette étude.

Lors de la « *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* » adoptée en 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO, le patrimoine est défini selon deux composantes : le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Le patrimoine naturel se définit à travers des formations physiques et biologiques, en lien avec des zones d'habitat d'espèces animales ou végétales. Mais la forme de patrimoine qui nous intéresse dans le cas de l'étude de ville aux cœurs historiques comme Lille et Naplouse, c'est le patrimoine culturel qui concerne les monuments comme les œuvres architecturales ou les structures archéologiques, les ensembles et groupes de constructions et les sites qui sont des œuvres de l'homme et/ou de la nature<sup>1</sup>.

Dans la présente étude, nous définissons les cœurs ou centres historiques par les noyaux à l'origine des villes, nées à des époques plus ou moins anciennes, et autour desquels les villes se sont développées selon des tracés urbains très variables en fonction du lieu, de ses problématiques de défense militaire et les moeurs de l'époque par exemple. À Lille et Naplouse on trouve dans le cœur historique, que l'on peut considérer également comme la « vieille ville », des vestiges de leur histoire et des éléments représentatifs des évolutions urbaines et architecturales qui ont transformé la ville au cours des siècles. Bien que la naissance des deux villes n'ait pas eu lieu en même temps, elles ont comme point commun une richesse historique importante grâce à la présence d'éléments architecturaux et d'une typologie urbaine relative à leur passé.

.....

**Deux villes, deux géographies, deux temporalités : qu'est-ce qui fait l'essence de Lille et de Naplouse et comment le patrimoine est-il devenu un enjeu de développement urbain ?** Cette problématique nous permet alors de formaliser les différents constats que nous avons pu faire et d'identifier l'importance de la patrimonialisation pour le développement d'une ville européenne comme Lille et pour la légitimité d'une ville comme Naplouse qui survit depuis cinquante ans face à l'occupation israélienne.

La première partie de l'atelier s'est concentrée sur la ville de Lille et le secteur sauvegardé du Vieux-Lille, sur la comparaison des outils de protection du patrimoine en France comme en Palestine et sur la méthodologie UNESCO pour l'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial et la définition d'une zone tampon. Ce travail a principalement été alimenté par des recherches bibliographiques

---

<sup>1</sup> Source : <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

importantes et par des échanges avec le service patrimoine de la ville de Lille.

La deuxième partie s'est quant à elle concentrée sur la question du patrimoine à Lille et à Naplouse : qu'est-ce qui fait patrimoine dans ces deux villes et comment ce dernier peut-il contribuer à leur développement économique et social. Ce travail s'est nourri encore une fois d'une recherche bibliographique importante et de nombreux échanges avec les acteurs concernés à Lille comme à Naplouse. Afin de faciliter le partage de connaissances, le CAUE a mis à disposition S-PASS Territoires, une plateforme collaborative qui permet de collecter cartes, ouvrages et études diverses. Linkup, dont les lettres signifient Lille, Naplouse, C(k)oopération, Urbanisme et Patrimoine est un groupe spécifique qui permet de rassembler les acteurs divers et variés qui traitent principalement des thématiques de l'urbanisme et du patrimoine à Lille comme à Naplouse.

C'est notamment grâce à l'aide de Linkup que nous avons pu approfondir nos connaissances sur les deux territoires concernés par notre étude. Pour nous permettre de synthétiser nos lectures, nous avons mise en place un système de grille permettant de connaître les thématiques des ouvrages traitant de la ville de Naplouse. Cette grille se décompose sous formes de grands thèmes, sous-thèmes et mots clés afin de situer un document et de faciliter la recherche de son utilisateur ; l'idée étant que chaque usager du groupe Linkup puisse contribuer à cette grille en ajoutant des ouvrages. La réalisation de cette grille nous a notamment permis d'élaborer des cartes de synthèse reprenant les différents éléments de patrimoine caractéristiques des périodes qui ont façonné la ville comme par exemple les Cananéens, les Romains, les Mamelouks ou encore les Ottomans à Naplouse. A long terme, cette grille et ces cartes doivent pouvoir dialoguer avec les autres outils de la plateforme SPASS comme par exemple les marqueurs dans le but d'interconnecter les nombreuses informations disponibles.

Afin de répondre à notre problématique, nous nous intéresserons dans un premier temps aux caractéristiques géographiques et urbaines des deux villes pour comprendre les similitudes et les différences dans leurs grands principes de développement. Nous ciblerons ensuite notre étude sur la question du patrimoine : comment est-il perçu par les habitants et quels enjeux présentent-ils pour le développement urbain des deux villes. Cette deuxième partie sera notamment alimentée des différentes informations recensées dans la grille et les cartes. Pour finir, la troisième partie énoncera les enjeux de la patrimonialisation face à l'occupation israélienne et définira la notion de zone tampon afin de l'appliquer à la vieille ville de Naplouse.



## PARTIE I

# Lille et Naplouse : deux villes aux caractéristiques éloignées et pourtant aux nombreuses similitudes.

La ville de Naplouse est l'un des centres urbains les plus anciens en Palestine mais aussi dans l'ensemble de la région du Moyen Orient. Elle porte dans les plis de ses montagnes, vallées et plaines les marques indélébiles des civilisations successives qui ont vécu là depuis des milliers d'années. La topographie, le paysage et les ressources minérales de la ville de Naplouse ont induit la création de la forme distincte de son développement urbain. Ce dernier additionné à son architecture unique, ont rendu un chef d'œuvre qu'est cette vieille ville de Naplouse. Malgré les pertes causées par les conquêtes et les envahissements, la symbolique de la ville de Naplouse était et reste continuellement présente. La vieille ville de Naplouse exhibe une mosaïque architecturale riche créée par la succession des cultures et civilisations qui s'y sont épanouies depuis des époques antiques. Les conceptions architecturales inventives de la ville remontent aux époques byzantine, Ayyubide, Mamelouke, Romaine, et Ottomane. Du fait des tremblements de terre qu'a connus la ville et des constructions qui en découlent, la majeure partie du bâti ancien existant date de l'époque ottomane.

Tout au long des âges, Naplouse a été un centre économique, commercial et politique important en Palestine. La position centrale de la ville par rapport aux routes commerciales était un catalyseur important qui a contribué à l'essor de l'économie et à l'interaction de la Palestine avec les pays voisins. Malgré les catastrophes naturelles, les guerres et les conflits que la ville de Naplouse a supporté, il en demeure pas moins qu'elle conserve son rôle significatif dans les territoires palestiniens d'aujourd'hui. Les décennies de difficultés ont mené à la détérioration du tissu architectural historique exceptionnel dans la vieille ville de Naplouse. Elle a été accompagnée de l'exode de plusieurs familles et institutions hors de cette vieille ville parties s'installer sur les flancs de montagne. De plus, les incursions militaires, le bombardement et les dommages de large échelle causés par les forces d'occupation israélienne ont eu pour résultat la perte de nombreux bâtiments et monuments historiques de la vieille ville.

Née sur la vallée de la rivière de la Deûle, la ville de Lille est considérée comme une plaque tournante dans le triangle Paris- Bruxelles- Londres. De par sa position de carrefour commercial depuis sa naissance, la ville a vu se succéder sur son territoire plusieurs régimes, plusieurs civilisations et cultures. En effet, elle fut flamande, française, rattachée aux Pays-Bas mais aussi occupée et siégée notamment lors des deux guerres mondiales. Son paysage architectural et urbain dévoile les méandres de cette riche histoire. La ville englobe en effet des vestiges sauvegardés et souvent réhabilités qui témoignent de chacune des époques historiques du territoire. Tout au long de l'histoire, la ville a été convoitée pour sa position stratégique qui facilite les échanges commerciaux et économiques et qui lui a d'ailleurs permis de connaître un essor remarquable lors de l'époque industrielle.

Ces deux villes jumelées présentent des caractéristiques potentiellement comparables. Dans cette première partie, nous nous intéresserons dans un premier temps au rôle de la géographie dans le développement de ces deux villes, puis aux grandes étapes de leur fabrique urbaine avant de nous pencher sur les spécificités de leurs cœurs historiques.

# 1. Quand la géographie façonne le développement des villes.

## A. Contexte géographique des deux villes.

### Situation géographique :



Fig.1 Situation géographique de Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

- **Lille**  
Capitale de la région Hauts de France, la ville française de Lille (voir fig. 1) se situe dans le département du Nord à une dizaine de kilomètres de la frontière belge. À vol d'oiseau, Lille se situe à 93 km de Calais, 100 km de Bruxelles, 205 km de Paris, 230 km d'Amsterdam, 242 km du centre de Londres, 405 km de Francfort, 408 km de Strasbourg et 796 km de Toulouse. Par la route, Lille est distante de 80 km de Dunkerque, de 90 km d'Ostende, de 110 km de Calais et de Bruxelles, de 125 km d'Anvers, de 225 km de Londres (+ 55 km en shuttle), de 230 km de Paris, de 300 km d'Amsterdam et de Cologne, de 305 km de Luxembourg, et de 345 km de Bonn.

Lille se trouve donc à proximité de la plupart des capitales européennes. Par ailleurs, elle se trouve également à proximité de la frontière linguistique séparant la région flamande de la région wallonne. Cette situation géographique stratégique dont elle jouit lui procure également une importante richesse culturelle.



Fig.2 Situation géographique de Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

- **Naplouse**  
Ville palestinienne, Naplouse est située dans la partie nord du pays (voir fig.2). Elle est distante de 42 kilomètres de la côte méditerranéenne et se situe à 70 kilomètres de Jérusalem et à 46 kilomètres de Jénine. Naplouse est située dans la "Chaîne montagneuse de Naplouse" : la majeure partie de la ville est située entre le Mont Ebal au nord (940 mètres au-dessus de niveau de la mer) et le Mont Gerizim au sud (880 mètres au dessus du niveau de mer).

La ville est fondée sur les carrefours longitudinaux qui coupent la ville à l'est la reliant à Jérusalem au sud, et à la Vallée de Jordanie à l'est ; elle est reliée à Haïfa à l'ouest et à Jaffa sur la plaine côtière. La ville de Jénine est située au Nord des Chaînes montagneuses de Naplouse, tandis que Tulkarem et Qalailya sont situées à l'ouest des chaînes montagneuses. Les montagnes au nord de Naplouse s'étendent vers le nord et se terminent au sud près de la ville de Jénine, tandis que les montagnes du sud de Naplouse s'étendent pour se connecter directement avec les montagnes de Jérusalem, car il n'y a pas de frontières naturelles qui les séparent.

### **Position de carrefour commercial :**

- **Lille**

À la croisée de grands itinéraires européens commerciaux, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou fluviaux, Lille jouit d'une position de carrefour commercial indéniable. En effet, elle s'insère dans un axe Est/Ouest entre l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et le Royaume-Uni ; mais aussi dans un axe Nord/Sud entre les Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Espagne.

Dès le XIIème siècle, Lille fait partie des cinq grandes villes d'importance économique. En effet, grâce à son corporatif de marchands, elle devient une commune indépendante où la bourgeoisie s'imposera petit à petit à travers les échanges commerciaux. D'autre part, les comtes de Flandres ont stimulé le commerce par l'implantation de foires et l'installation de « grand'places ».

Aussi, la ville s'impose comme un point de départ de la navigation fluviale, mais aussi un point d'échanges vu sa position de point de rupture de charge entre la route et la rivière. Elle avait aussi l'avantage d'être un poste de surveillance du commerce mais aussi celui de taxation sur les marchandises. De ce fait, elle connaîtra l'installation d'un castrum<sup>2</sup>, d'un siège administratif du territoire nommé châtelainie, mais aussi un atelier monétaire et un marché suivi d'un bourg. Ce sont là les éléments favorables à l'essor du noyau urbain, permis principalement par le commerce et les échanges que permet la position de Lille. Dès lors, les habitants de la ville prennent en main la production et le commerce prouvant l'importance de Lille dans le marché commercial. Ils se spécialisent dans le textile comme le commerce de la laine ou encore des draps en se regroupant en associations. Au XIIème siècle, le poète écrivain Guillaume le Breton du XIIème siècle écrivait : "Lille, ville agréable, population âpre au gain ; Lille avec sa parure de riches marchands qui exportent ses étoffes aux brillantes couleurs dans tous les pays, d'où ils rapportent les trésors dont la ville s'enorgueillit".

Lille s'impose à travers le temps comme grande place commerciale de la Flandres avec sa foire, son exportation de draps mais aussi par l'importance de sa communauté marchande qui comptait vers 1300, environ 12 000 personnes. Cet essor économique, permis par sa position de carrefour, sera conforté lors de l'apparition et l'évolution de l'industrie. Cette époque fera de Lille une importante ville industrielle à travers le développement de plusieurs usines, entre autre de textile. Ce patrimoine industriel qui atteste des relations de la ville avec ses voisines est encore présent aujourd'hui sur le sol lillois.

---

<sup>2</sup> Le castrum est un lieu fortifié, souvent employé pour désigner les emplacements des villes fortifiées.  
Source : Dictionnaire Larousse

- **Naplouse**

La croissance de la ville ne coïncide pas avec une période historique particulière, mais a été relancée avec chaque civilisation successive. La position géographique que nous avons décrite précédemment a conféré, tout au long de l'histoire, à Naplouse le statut de jonction entre les anciennes routes commerciales : à l'est-ouest, reliant la vallée de Jordanie à la côte méditerranéenne et à l'Egypte; Nord-Sud, reliant Damas à Jérusalem. Ceci confère à la ville l'un de ses principaux atouts la situant dans un carrefour central et faisant d'elle un centre économique national mais aussi régional. Elle offre ainsi des services commerciaux et administratifs aux diverses civilisations qui l'ont régi depuis l'époque des Cananéens, comme en atteste la présence de caravansérails datant de l'époque des ottomans dans la vieille ville.

Cette continuité à travers les temps a produit la valeur économique, politique, architecturale, religieuse de la ville. Naplouse était et reste aujourd'hui le principal centre économique en Palestine. De plus, Naplouse est entourée de communautés urbaines et rurales qui dépendent les unes des autres. Cette interaction a permis à Naplouse d'avoir un pouvoir spécial et d'influencer les villes et villages environnants. Elle a toujours été un centre régional principal avec une forte connexion aux villes voisines et à d'autres sites géographiques.

Elle est la ville ayant le plus d'influence sur le PNB palestinien avec environ 126 132 habitants selon le recensement du *Palestinian Central Bureau of Statistics* de 2007.<sup>3</sup> Un historien l'a d'ailleurs décrite comme étant « *une ville qui est nécessaire pour la subsistance d'autres villes mais n'a besoin d'aucune autre ville* ». <sup>4</sup>

#### **Parallèles entre les deux villes :**

Tout au long de l'histoire, Naplouse a été reconnue comme capitale économique en Palestine. Sa position centrale, au carrefour de routes commerciales reliant les anciennes civilisations d'Irak et de Syrie, à l'Egypte et la Méditerranée, et le rôle économique et social qu'elle a joué ont affecté son expansion et la forme du développement architectural de la ville. Aussi dans le temps, le commerce avait aisément permis l'essor de la ville.

Lille présente des caractéristiques similaires, au carrefour de routes fluviales et commerciales reliant les Pays- Bas à la France et l'Espagne mais aussi en faisant le lien avec l'Angleterre ; la ville était aussi un carrefour reliant les cultures flamandes, françaises et néerlandaises. En se penchant sur l'histoire de la région métropolitaine de Lille, nous remarquons une expansion entre 1870 et 1930 due à la croissance économique qui entraîne la présence d'industries attirant ainsi les travailleurs dans la ville. Ceci est comparable à l'expansion de Naplouse résultant de la croissance économique due à la présence d'industries anciennes telle celle du savon.

Aussi, les deux villes jumelées se trouvent au point de convergence de routes commerciales, d'échanges mais aussi d'apprentissage et de culture. Elles représentent le point liant des pays limitrophes, entourées de cultures diverses : les Flandres et Pays Bas pour Lille et la Perse et la Turquie pour Naplouse. D'autre part, elles profitent d'une position de carrefour commercial à l'intersection de plusieurs routes commerciales les reliant aux grandes villes avoisinantes. Elles se trouvent ainsi au nœud d'axes de circulation mais surtout de carrefours culturels historiques.

---

<sup>3</sup> Source: thèse de Marie

<sup>4</sup> Source: Nablus, Enduring Heritage and Continuing Civilisations.

## B. L'eau, source originelle de la naissance des villes.

### Rôle de l'eau dans l'identité de la ville :

- Lille

De par son origine légendaire, la ville de Lille fait référence à l'eau à travers son appellation "isla" qui signifie île car elle était autrefois entourée d'eau. Lille s'est établie dans la vallée de la Deûle dont plusieurs bras parcourent la ville souterraine. La rivière, aménagée en canal à grand gabarit, a été naviguée depuis l'époque gallo-romaine. Elle traverse la ville du sud-ouest au nord pour rejoindre la Lys. Les rivières de la Lys, la Deûle et la Marque ceignent la ville.



Fig.3 Photographie d'un canal de Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Jusqu'au 19ème siècle, la ville de Lille était le socle d'une toile de canaux communiquant, alimentés par d'anciens bras de la Deûle. On y a compté la présence de 34 canaux, vidés en 1870.<sup>5</sup> La visite du Vieux-Lille orchestrée par l'archéologue de la ville de Lille nous a permise de découvrir l'un des canaux (voir fig.3) encore préservé et qui recèle en son cœur les secrets de l'histoire de l'eau à Lille, tout en étant un fort témoignage de son rôle dans l'identité du territoire.

Ces canaux représentaient à la fois, un véritable réseau de commerce pour l'artisanat et les industries mais aussi, un atout important pour les fortifications de la ville. En effet, la plupart des canaux étaient navigables ce qui permettait aux bateaux en transit soit de contourner la ville par le canal de la Moyenne- Deûle, soit de décharger au quai du Wault en ville. Ces mêmes canaux permettaient, d'autre part, l'alimentation des usines grandes consommatrices d'eau dont les teintureries, les filatures ou encore les tanneries. Ils ont aussi été un élément clé du système défensif de la ville : reliés aux fossés qui bordent les fortifications de la ville, les canaux permettaient d'inonder les abords de la ville pour se protéger des invasions.

Si aujourd'hui la présence de l'eau n'est plus évidente à l'oeil nu dans la vie quotidienne des Lillois, plusieurs témoignages et projets d'aménagement attestent du rôle incontestable de l'eau dans l'identité

<sup>5</sup> Source: Livre bleu de Lille, CAUE du Nord, [www.s-pass.org](http://www.s-pass.org).



de la ville. En effet, en parcourant la vieille ville, un œil averti relèverait la présence de plusieurs noms de rue faisant directement références à la présence passée de l'eau à certains endroits : rue de la Baignerie, rue des Ponts de Comines ; mais aussi au vestige d'une façade du Moulin Saint Pierre sur la rue de la Monnaie. Ce dernier construit au 13ème siècle et restauré à plusieurs reprises est sans doute le reflet vivant de l'importance des canaux traversant Lille. Des projets d'aménagement permettent aussi de retracer l'histoire de l'eau dans la ville notamment l'Avenue du Peuple Belge, lit d'un ancien canal ; ou encore le Quai du Wault, ancien port de la Deûle. D'autre part, la présence de l'eau se relève dans l'identité architecturale au Vieux-Lille : la base des bâtiments était en grès pour éviter les infiltrations d'eau dans les maisons, le haut était en calcaire et en briques.

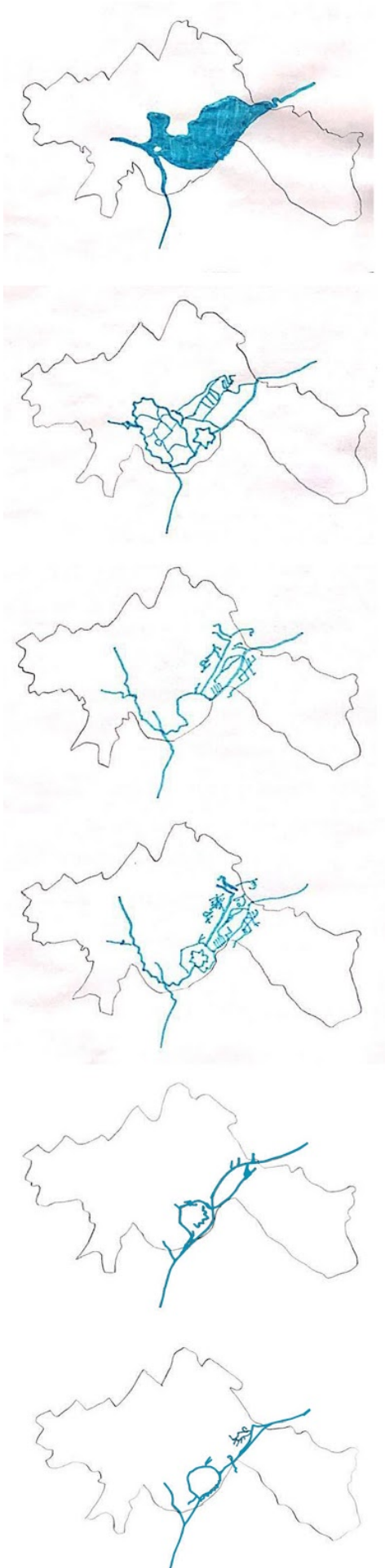
- **Naplouse**

La ville de Naplouse dépend depuis longtemps de plusieurs sources d'approvisionnement en eau. Il existe trois principales sources d'eau dans la ville: la source Al-Qaryoun (voir fig.4), la source Ras Al-Ein et la source Ein Al-'Asal.<sup>6</sup> Ces sources permettaient l'alimentation en eau de la population naplousie et ce notamment de par la présence d'une multitude de fontaines. Ces fontaines permettent, encore aujourd'hui, l'alimentation en eau potable pour de nombreux habitants de la vieille ville n'ayant pas accès à l'eau courant. De plus, dans la culture orientale les fontaines représentent un point focal pour les interactions et rencontres humaines.



Fig. 4 Source Al Qaryoun  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

<sup>6</sup> Source: Enduring Heritage and Continuing Civilisation



## Rôle de l'eau dans le développement de la ville :

### ● Lille

Les premiers établissements humains à Lille se font dans un site marécageux, ponctué de plusieurs îles traversée par la Deûle. Tirant profit de cette contrainte, une petite collectivité marchande et artisanale structurée autour de l'activité portuaire s'y installa au 9<sup>ème</sup> siècle et enclencha le processus de développement de la ville grâce à sa relation avec l'eau. D'autre part, la présence de l'eau permettra de renforcer les fortifications de la ville et sa protection des envahisseurs comme nous l'avons cité auparavant (voir fig.5).

Grâce à son port, la ville devient un lieu majeur du développement économique. En effet, les bateaux naviguant entre les pays marchands étaient contraints de la traverser. Ceci entraîna le développement d'une économie portuaire qui s'est appuyée sur le Quai du Wault et le Quai de la Basse Deûle. L'eau a été confisquée par la suite par les industries florissantes pour en tirer profit et énergie leur permettant un développement considérable.

Aujourd'hui, le poids de l'eau dans le développement de la ville se lit toujours à travers les formes urbaines : une aire de stationnement à l'emplacement d'un ancien abreuvoir, la grande largeur d'une voie, des fossés à usage de jardins, ou parfois à travers quelques inondations ponctuelles venant rappeler le passage d'un canal oublié.

### ● Naplouse

Les premiers habitants de Naplouse ont été attirés par la présence de sol fertile et d'eau en abondance. Aussi, ceci les encouragea à s'y installer et y fonder une ville et une civilisation.

Fig.5 L'évolution de l'eau à Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## Parallèles entre les deux villes :

Aujourd'hui, l'enjeu de développement que l'eau représente pour les deux villes est indéniable tant pour l'essor de la ville que pour la consolidation de son territoire. En effet, les deux villes ont à gagner en développant leur territoire avec la prise en compte de l'eau, son histoire et son apport. Pour Naplouse, il s'agit de la nécessité de contrôle du territoire avec l'occupation israélienne qui ne cesse de gagner du terrain. À Lille, il y a nécessité de préserver la mémoire et les vestiges de l'histoire de la ville à travers l'eau et sa symbolique. À ceci se raccrochent les enjeux environnementaux et paysagers dans les projets d'aménagement, mais aussi un vif intérêt pour remettre en eaux certains de ces cours d'eau notamment ceux du Vieux Lille. Aussi, nous retrouvons dans les deux villes, l'importance prépondérante de l'eau pour le maintien et l'essor des deux territoires.

### C. Atouts et contraintes topographiques.

#### Nature topographique des deux villes :

- **Lille**

Sur le territoire du Nord-Pas-De-Calais, la ville de Lille se trouve au point de rencontre de deux plateaux : celui du "bas-pays" au Nord qui correspond à une succession de polders, plaines humides, de deltas et de terres basses conquises sur la mer ; et celui du "haut-pays" qui correspond au bassin de Paris.

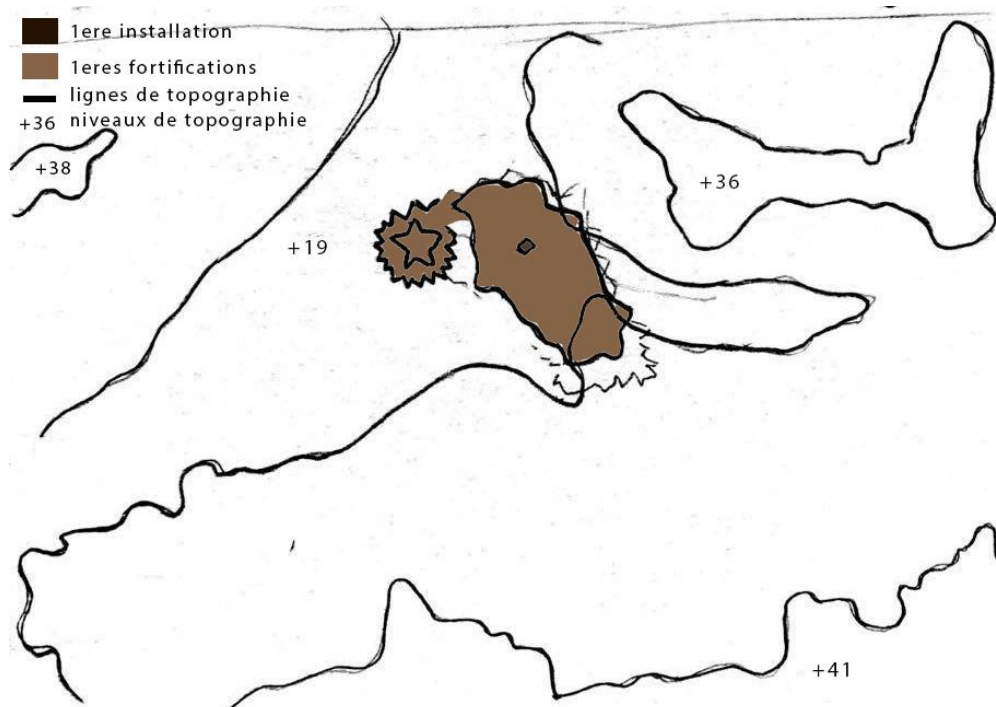


Fig.6 La topographie à Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

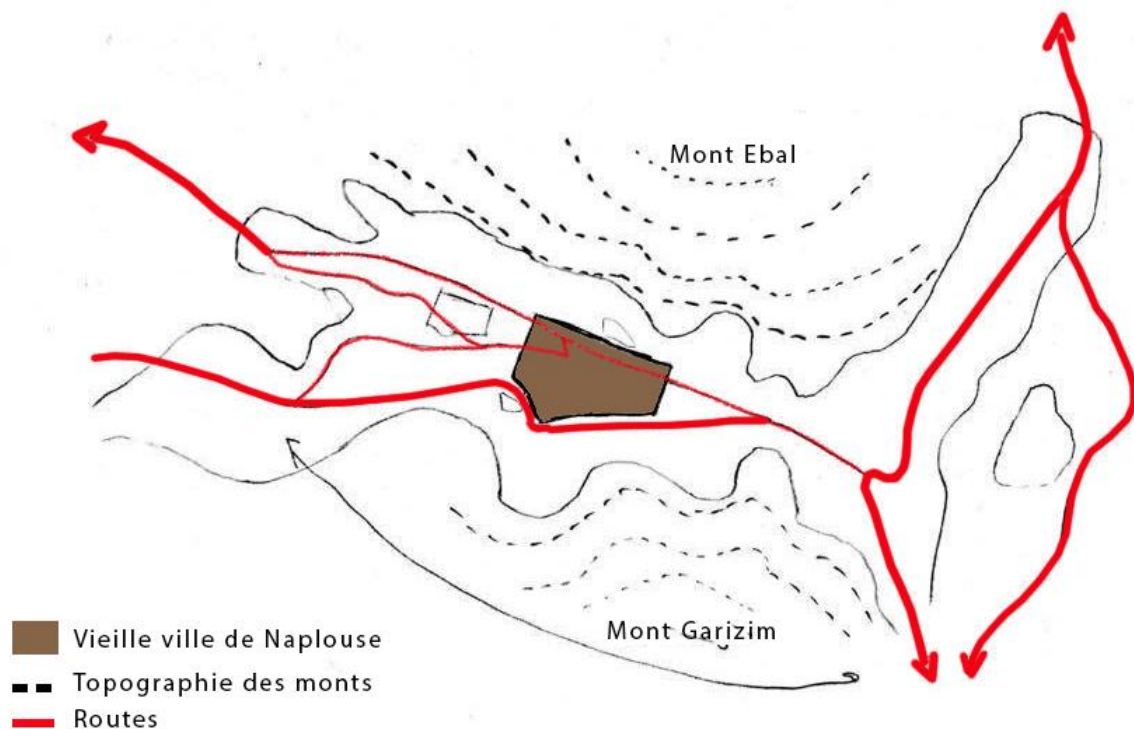


Comme son nom «bas-pays» le présume, la ville de Lille est située sur un socle où la topographie reste basse (voir fig.6) représenté sur le plan relief de la ville ci-contre (voir fig.7). La ville s'étend sur une des vallées façonnées par les rivières ayant creusé leur lit dans le territoire. Le territoire lillois est inextricablement lié aux deux rivières de la Deûle et de la Marque.

Fig.7 Plan relief de la ville de Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

- **Naplouse**

La ville de Naplouse se situe sur la vallée comprise entre le Mont Ebal et le Mont Garizim (voir fig.8). Cette situation lui confère une nature topographique spécialement montagneuse. Alors qu'elle s'est d'abord étendue sur les pentes basses d'est en ouest, limitée par les contraintes topographiques, elle a par la suite continué son développement en épousant les lignes topographiques tout en montant



toujours plus haut.

Fig.8 La topographie à Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## Les enjeux de développement induits par la topographie, les stratégies de défense :

- **Lille**

L'histoire de la ville de Lille est étroitement liée à celle de ses fortifications. En effet, celles-ci existaient depuis le premier établissement humain sur le territoire. Ces derniers se protégeaient par un système de levées de terre et de fossés avant la mise en place d'un castrum au XI<sup>ème</sup> siècle pour l'installation de son château.

Au fil du temps et comme nous le relate l'ancien plan de Lille (voir fig.9), l'espace emmurillé a englobé trois nouvelles paroisses, en commençant par celle de Saint Maurice, de Saint Sauveur et enfin de Sainte-Catherine. Dès les années 1230, la ville s'est entourée de solides murailles défensives.



Fig.9 Plan ancien de la ville de Lille  
Source : www.s-pass.org

L'histoire des fortifications se poursuit avec les ducs de Bourgogne qui les consolident avec des travaux notamment au sud-est. Par la suite, Vauban agrandit l'enceinte des fortifications en incluant les bourgs récemment urbanisés et édifie la Citadelle de Lille, haut symbole des fortifications sur ce territoire. Celles-ci ne cesseront de s'agrandir en parallèle avec le développement de la ville à travers notamment la création des grands boulevards permis par l'extension de la ville fortifiée.

Aujourd'hui encore, nous percevons sur le territoire lillois les vestiges de ces fortifications. En effet, inscrites en tant que Monument historique, plusieurs portes ont été préservées telle que la Porte de Gand, la Porte de Roubaix ou encore la Porte de Paris. Aussi, l'histoire de l'évolution des fortifications à Lille, cartographiée sur la carte "Fortifications et urbanisation de Lille" (voir annexe 2), atteste de l'importance de la protection qu'elles assurent. Elle a été d'autant plus importante que la topographie de Lille de bas pays lui imposait l'adoption de ces fortifications.

- **Naplouse**

Tout au long de l'histoire, les caractéristiques naturelles de Naplouse ont joué un rôle majeur dans l'émergence et le développement de la ville. La stratégie défensive de la ville de Naplouse est fortement influencée par la topographie. Cette dernière a certainement été l'un des facteurs clés expliquant l'installation des Romains dans la vallée comprise entre les monts Gerizim et Ebal. Ils constituaient en effet un bouclier défensif naturel leur permettant de contrôler les plaines avoisinantes tout en étant naturellement à l'abri. Les romains s'en sont d'ailleurs servi pour assurer leur sécurité mais aussi pour les besoins en matériaux de construction. En effet, l'emplacement de la ville romaine, plus bas d'environ 10 mètres par rapport au site de Shechem<sup>7</sup>, aurait été choisi de par la proximité avec les carrières mais aussi pour faciliter la construction de la ville avec des fondations moins profondes et plus solides.

<sup>7</sup> Source : Voir Annexe 8

## Parallèles entre les deux villes :

- **Lille**

La nature topographique de Lille lui a permis de se développer sur l'ensemble de la vallée environnante sans limite naturelle particulière. Elle s'étalera alors tout autour du cœur historique créant une nébuleuse urbaine jusqu'à ce qu'elle englobe les agglomérations qui l'entourent. La photo aérienne de Lille ci dessous (voir fig.10) nous dessine cet étalement de la ville dans un contexte topographique bas.



Fig.10 Vue aérienne de Lille  
Source : Carnet de ville de Lille- Septentrion; Photo: Pierre Cheuva Caue du Nord

- **Naplouse** : la conquête des flancs de montagne.

Les deux montagnes entourant la vallée de Naplouse constituent une des caractéristiques de l'identité de la ville. Lors de la naissance de la ville, le mont Gerizim au Sud et le mont Ebal au Nord constituaient un véritable bouclier de protection contre les attaques extérieures. D'autre part, ces chaînes montagneuses au relief très prononcé ont fortement influencé la formation de la ville de Naplouse jusqu'à aujourd'hui. En effet, la topographie de la ville de Naplouse impose la méthode du développement urbain de la ville. Les Romains ont été forcés d'accommoder leurs plans structurels en fonction de l'emplacement montagneux de leur nouvelle ville. La planification romaine de la ville de Naplouse a été réalisée conformément à la réglementation architecturale romaine et aux dessins adoptés lors de la construction et de la planification des villes romaines et des réseaux routiers. Aussi, la ville de Naplouse a été construite sur les pentes inférieures du mont Gerizim et a suivi une forme longitudinale s'étendant d'est en ouest avec la route principale au centre comme nous le montre le schéma ci dessous (voir fig.11).

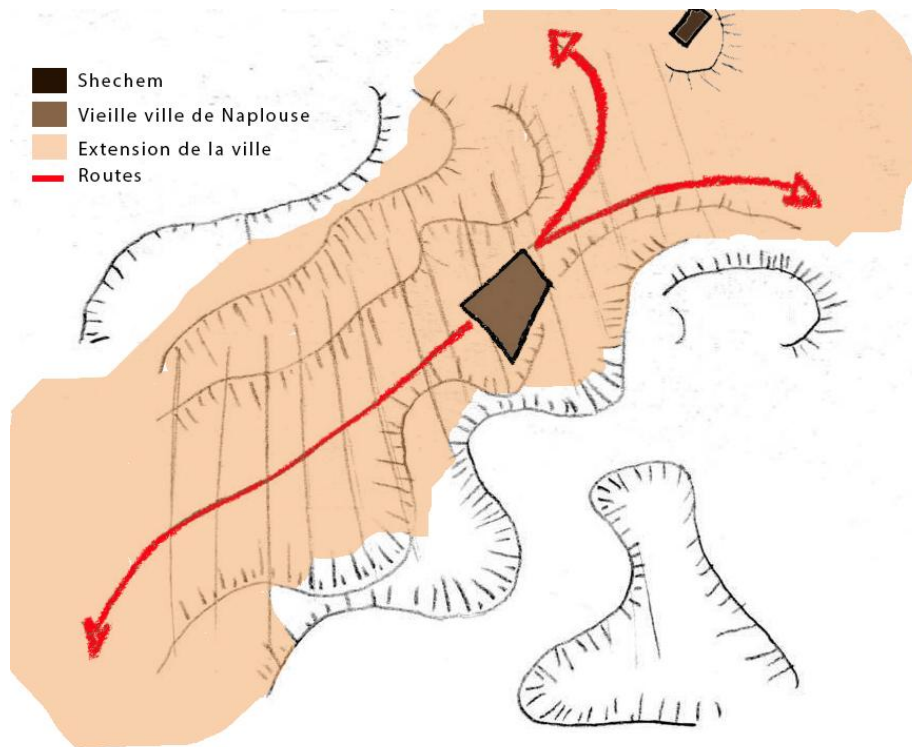


Fig. 11 Le développement à Naplouse par conquête des flancs de montagne d'Est en Ouest  
 Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Les cartes de développement des deux villes (voir fig.12) mises l'une à côté de l'autre, nous dévoilent dès le premier coup d'œil, le rôle incontournable de la topographie dans le développement de chacune des deux villes : Lille s'étale en bas pays tandis que Naplouse s'étend tout au long des courbes topographiques induites par les monts Ebal et Gerizim avec une conquête des flancs de ces derniers.

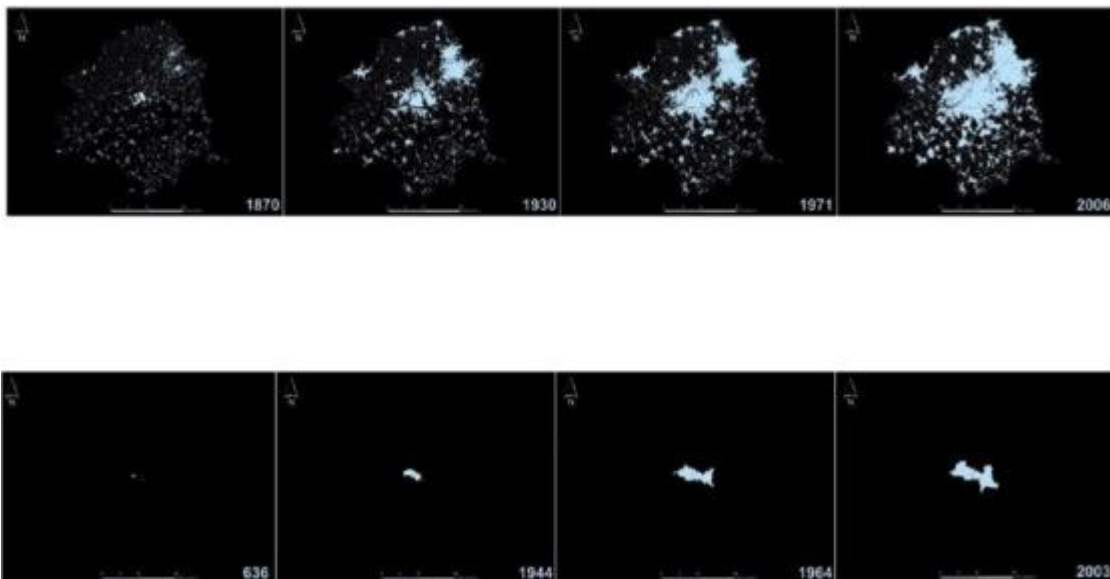


Fig.12 Développement des ville de Lille(en haut) et Naplouse(en bas)  
 Source : IGN - CD59; Rapport d'études Unbuilt spaces in Lille and Nablus par l'équipe d'étudiants de l'IAUL et An-Najah 2016

## 2. Les grandes étapes de la construction des deux villes.

Dès le début de notre travail, nous nous sommes attelées à étudier les documents, ouvrages et rapports pouvant retracer l'histoire de Lille (voir fig.13) et de Naplouse (voir fig.14). Notre travail a découlé sur la synthèse des informations requises en deux tableaux identifiant les époques clés pour l'histoire de chacune des villes. Ils reprennent les principales périodes vécues par les civilisations des deux villes, leurs caractéristiques, leurs typologies architecturales ainsi que leurs vestiges.

Nom	Époques	Caractéristiques	Typologie architecturale	Vestiges
Les origines > Installation		Fondation légendaire de Lille en 640. Le nom de Lille apparaît pour la première fois au XI <sup>e</sup> siècle - Lille appartient au comte de Flandre et se trouve au croisement de deux axes : la Deûle et la route qui va des Pays-Bas à l'Italie	Des poteries révèlent la présence de forestiers et de pêcheurs avant 1100. C'est autour du château du Comte de Flandres, construit sur un terrain sec au milieu de marais, que se développe la ville.	Notre-Dame de la Treille
Le Moyen Age	du VI <sup>e</sup> me au XV <sup>e</sup> me siècle	Conflits et guerres entre les comtes de Flandres et la France. L'essor ou le renouveau urbain repose sur la fabrication, la diffusion de draps de laine et sur le commerce.	Construction des bâtiments représentatifs du pouvoir.	Paroisse Saint Sauveur(fondation en 1144), l'Hospice Comtesse, Le Palais de Rihour, la Place du Général de Gaulle, Le Vieux-Lille
L'époque moderne > 1 <sup>er</sup> développement de la ville	1492-1789	Des épidémies de peste- L'essor de l'industrie textile dans la région - Prise de Lille par Louis XIV et devient donc française- Vauban fortifie la ville - le siège et la prise de la ville lors de la guerre de Succession d'Espagne par les Hollandais- émeutes et destruction de plusieurs églises lors de la révolution populaire du siècle des Lumières	Fortification de la ville par Vauban	La Citadelle de Vauban, les fortifications, les quartiers de Saint André et de la Madeleine, Le collège des Jésuites (aujourd'hui Hôpital Militaire), La Porte de Gand (1620), La Porte de Roubaix(1621), la Bourse du Commerce(1651), la Porte de Paris (1684)
La Révolution française	1789-1799	Siège de la ville par les Autrichiens- Bombardement de Lille- mécanisation progressive dans l'industrie du coton - le chômage s'étend	Commémoration de la résistance lilloise par la Déesse sur la grand'place	La Déesse édifée en 1845 sur la place Général de Gaulle commémore ce siège autrichien
La révolution industrielle	XVIII <sup>e</sup> me siècle	Agrandissement de la ville qui devient le chef-lieu du département du Nord. La ville développe le travail du coton. La ville vit pleinement la révolution industrielle (machine à vapeur, métiers à tisser mécaniques). Inauguration de la ligne de chemin de fer Lille-Paris en 1846. Les usines s'installent à la périphérie de la ville : à Fives, Moulins, Wazemmes et provoquent l'urbanisation de ces villages. Les secondes fortifications avec l'agrandissement des rues Faidherbe et Nationale. Annexion des communes limitrophes de Fives, Wazemmes, Moulins et Esquermes à Lille-	Agrandissement de la ville. Les grands boulevards. Nouvelles fortifications. Architecture industrielle. Les faubourg s'urbanisent et se densifient.	La rue des Arts, l'École des arts industriels et des mines, L'Université de Lille créée en 1880 entre la rue Jean-Bart et la rue Jeanne d'Arc, l'Université catholique dans le quartier Vauban, Jardin Vauban, Palais des Beaux Arts(1891)-
La 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale	1914-1918	Les Allemands entrent à Lille le 13/10/1914. Catastrophe des 18 ponts: explosion d'un dépôt de munitions allemandes. L'Hôtel de ville (à l'emplacement du Palais Rihour) prend feu et toutes les archives sont détruites, Libération de Lille par les Anglais le 17 octobre	Destruction du centre ville par les bombardements	Destruction du quartier de la Gare (2 200 maisons et immeubles) qui sera reconstruit à l'identique, destruction du quartier Moulins par la catastrophe des 18 ponts
L'entre-deux-guerres	1918- 1939	Démantèlement de la ceinture des fortifications, apparition des Habitations Bon Marché, Grèves dans les usines de Lille	Reconstruction à l'identique du quartier de la Gare détruit par les bombardements	Reconstruction du centre ville très endommagé, la nouvelle Bourse (1921), le nouvel Hôtel de ville(1928-1932)
La 2 <sup>de</sup> guerre mondiale	1939-1945	Lille est prise en mai 1940 par les Allemands et libérée en septembre 1944 après quatre années d'épreuves pour les Lillois		
De l'après guerre à aujourd'hui	1945- aujourd'hui	Entre 1960 et 1970, la région doit faire face à la crise du textile et de la métallurgie- Création de la communauté urbaine de Lille en 1968, aujourd'hui Métropole Européenne de Lille. L'agglomération de Lille devient le troisième pôle éducatif de France. Lille est désignée ville candidate de la France pour les JO de 2004 mais ne sera pas retenue. Lille au centre du triangle Paris, Londres, Bruxelles avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, l'arrivée de l'Eurostar dans la nouvelle gare Lille-Europe et la ligne TGV Nord- Lille se tourne vers le secteur tertiaire dès les années 1980. Lille Capitale de la Culture en 2004. Inscription du beffroi de l'Hôtel de ville au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005.	Rénovation urbaine, réhabilitation des bâtiments patrimoniaux et bâtiments industriels. Architecture moderne du quartier d'Eurallille avec des immeubles de bureaux, des centres d'affaires, des commerces, des logements et des espaces verts	Inauguration du port de Lille(1951), l'autoroute A1 Lille-Arras (1954), Construction de 3940 logements des H.L.M (1955-1959), Rénovation du quartier Saint-Sauveur (dès 1956). Inauguration de la première ligne de métro, Centre d'affaires Eurallille (années 1990), le TGV Nord arrive à Lille (1993), Palais des Congrès et Zénith (1994), Inauguration de Lille Grand Palais, Nouvelle aéroport de Lille-Lesquin (1996), Rénovations du Palais des Beaux-Arts, de la Vieille Bourse, de la façade de la Cathédrale Notre Dame de la Treille...

Fig.13 Grandes époques qui ont marqué la ville de Lille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



Fig.14 Grandes époques qui ont marqué la ville de Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Nom	Période	Caractéristiques	Typologies architecturales	Vestiges
Cananéens	4 500 avant J-C - XIIe siècle avant J-C	Première installation en haut du mont permettant le contrôle d'accès des routes marchandes mais aussi le maintien de la sécurité avec une vue dégagée au Nord Est vers la vallée Jordanienne et au Sud vers Jérusalem.	Système défensif par des fortifications et temples religieux.	Shechem (Aujourd'hui le site archéologique de Tell Balata)
Romains	72 - 324 après J-C	Forme longitudinale de la ville "Flavia Neapolis" installée sur les pentes basses du Mont Gerizim et qui s'étend d'Est en Ouest sur 1 500 m de long et 700 m de large. Adaptation du plan romain habituel à la topographie du site. Construction d'un mur d'enceinte en réponse à la rébellion des samaritains.	À l'image de la ville Romane à travers l'organisation urbaine (Cardo documanus et plan en damiers) et la mise en place d'édifices culturels : Hippodrome qui devint un amphithéâtre, théâtre (Ras El-Hein), temples, cimetières romains (à l'extérieur des fortifications) ...	Cardo documanus, Théâtre, Amphithéâtre, Cimetières romains, emplacement de la Grande Mosquée (autrefois un temple romain), traces du Temple de Jupiter, les carrières, une cave au nom de Bab al-Mubarrad
Byzantins	324 - 636 après J-C	Montée de l'influence chrétienne, Naplouse est déclarée siège de l'évêque.	Construction de cinq églises	Eglise de la Vierge Marie (472 ap. J.C.) au sommet du Mt Gerizim, le puits de Jacob et son église et Tal-al-Hamam sous lequel un petit monastère byzantin fut retrouvé.
Premiers Islamiques	636 - 1099 après J-C	Début d'une période de sécurité et de stabilité après la conquête islamique de 636. Naplouse était administrativement liée à Damas. Sous la ville se trouve une ville sculptée dans la pierre : la ville romaine. Naplouse possède plusieurs oliviers et était connue comme la petite Damascus, la mosquée était au centre de la ville et il y avait une rivière qui coulait.		Mosquée Al-Satoun
Croisades	1099 - 1187	Il y avait à l'époque beaucoup de sortes différentes d'arbres fruitiers et de sortes de blé.		Mosquée Al-Kabir qui était alors une église. Une tour d'observation dont la partie basse existe toujours dans le quartier al Yasminah quarter, une partie de l'entrée principale de l'hôpital As-Salibi hospital.
Dynastie musulmane (fondée par Saladin)	1187 - 1260	Cette période est marquée par des luttes et des conflits entre ses dirigeants, entraînant une détérioration de la situation générale.		Très peu de bâtiments encore présents proviennent de cette époque.
Mamelouks	1260 - 1516	Période sous l'égide de la sécurité et la stabilité. Prospérité de la vie intellectuelle et scientifique accompagnée du développement de l'architecture.	Les inscriptions donnent beaucoup d'informations sur les constructions mamelouks. Construction d'écoles, de salles de prière, de sanctuaires, de fontaines d'eau potable et de moulins à blé. Restauration de la mosquée Al-Khadra	L'école "Al Imadiyyah" située sur l'avenue An-Nasr dans la vieille ville. Quelques traces de sanctuaires (Imad ad-Din sur le Mont Ebal et ash-Sheikh Ghanim sur le Mont Gerizim)
Ottomans	1517 - 1917	Naplouse = carrefour commercial. Développement de l'industrie du savon : acquisition des savonneries par les grandes familles. De nombreux bâtiments publics sont construits. Construction en 1903-1908 d'une ligne de train de Naplouse à la Mecque. La vie privée prend de l'importance et	L'architecture traditionnelle durant cette période ottomane est l'architecture traditionnelle de la Palestine historique. Elle se caractérise par l'utilisation de pierres, de murs épais, d'arches pour les portes et fenêtres et de dômes "de croisés" dans lesquels la colonne principale du plafond a le signe de la croix.	Caravansérails, Tour de l'Horloge ( +/- 1900), Majorité des bâtiments de la vieille ville, Al-Watani Hospital (1888), Saraya al-Hukumah (Complexe gouvernementale : police, prison, tribunal, municipalité), Old & New Khan Market (1883), Palais, bains turques, fontaines, écoles
20e siècle	XXe	Extension de la ville en dehors de la vieille ville, surtout après le tremblement de terre de 1927. Beaucoup de bâtiments de la vieille ville sont toujours à l'abandon. 1918-1948 : Mandat Britannique 1950-1967 : Autorité Jordanienne 1967 - 1994 : Occupation Israélienne	Après le tremblement de terre de 1927, des matériaux modernes sont employés pour reconstruire la vieille ville sans prise en compte du style traditionnel de construction. Prolifération de styles différents du au nombre croissant d'architectes diplômés en Palestine comme à l'étranger. Deux pionniers : Hani Ararat et Foad Sayeg (architecte libanais).	651 maisons construites en dehors de la vieille ville. Station de Police du Mandat Britannique. Construction d'environ 20 villas durant les années 50s et 60s.
21e siècle	XXIe	Destructions importantes par l'armée israélienne qui cause des reconstructions et réhabilitations (hosh, caravansérails, ...) La société civile, la municipalité de Naplouse, Welfare Association, ... ont contribué à la réhabilitation du patrimoine architectural. Quelques vieilles maisons sont détruites au profit de nouvelles maisons plus modernes.		Savonnerie Ararat construite vers 1880 réhabilitée en centre culturel. Caravansérails réhabilités depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui. Hosh Al Atout - Al Fakhorah réhabilité en 2012-2014. Hosh Obaid, Hosh Al-Jitan. Multipurpose Community Resource Centre (MCRC) . Les pavés en pierre des rues de la vieille ville ont été restaurés.

## A. Une installation liée à l'eau et à la topographie.

### Les caractéristiques de l'époque :

- **Lille**

Cette époque se caractérise par la fondation légendaire de Lille en 640 nommée à ce moment "Isla". Le nom de Lille apparaît pour la première fois au XIème siècle. La ville se trouve au croisement de deux axes qui lui conféreront son importance : la Deûle et la route allant des Pays- Bas à l'Italie.

L'un des principaux vestiges de cette époque est la fameuse Cathédrale Notre-Dame de la Treille dans le Vieux Lille (voir fig.15). Toutefois, à cette époque, la ville était construite aussi

autour du château du comte de Flandre dans un terrain sec au milieu de marais.



Fig.15 Photographie Cathédrale Notre Dame de la Treille  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

- **Naplouse**

L'époque cananéenne s'étale de 4500 avant J-C jusqu'au XIIème siècle avant J-C. Elle se dessine à Naplouse par l'apparition des traces des premières habitations dans la vallée qui remontent au cinquième millénaire. Les Cananéens établissent la ville de Shechem sur un mont qui leur permet le contrôle d'accès des routes marchandes mais aussi le maintien de la sécurité avec une vue dégagée au Nord Est vers la vallée Jordanienne et au Sud vers Jérusalem. Schechem vient du nom Shakim qui signifie d'ailleurs "petite colline". Les fondateurs de Shechem sont originaires de la péninsule arabe. En effet, dès cette époque, la ville de Naplouse possède un lien étroit avec la religion et ses symboles. La construction de la ville se fait alors autour d'un temple à la gloire du dieu Baal.

Les limites de la cité de Shechem sont identifiées par trois murs, construits à des époques différentes. On relève ici la caractéristique architecturale de cette époque représentée par un système défensif fait d'alliance de fortifications et de temples religieux. Les vestiges visibles sont aujourd'hui reconnus comme site archéologique de Tell Balata (voir fig.16).

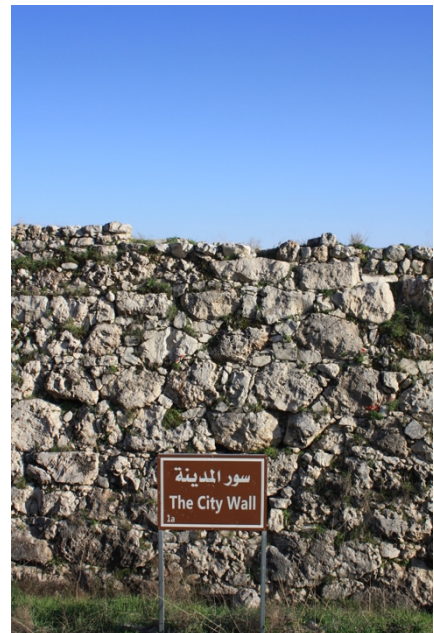
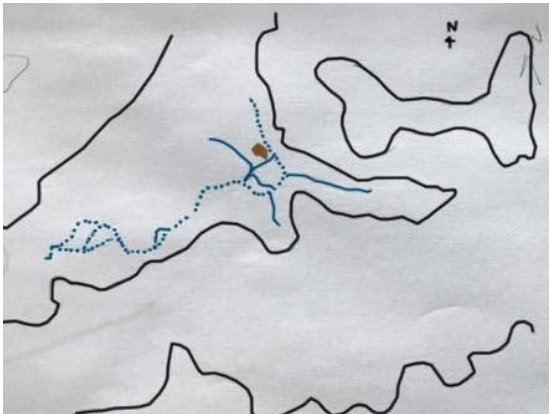


Fig.16 Photographie de l'enceinte de Tel Balata  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## Apport de l'époque au développement des villes :



L'époque des premiers établissements humains dans ces territoires pose les clés de lecture des deux villes par la définition de leur premières origines (voir fig.17).

Ancienne cité biblique, Shechem édifée par les Cananéens reflète la logique d'implantation dictée par la nécessité de contrôle des plaines avoisinantes, mais aussi la logique de structure urbaine qui se fait autour de temples religieux.

À Lille, la logique d'implantation est liée elle aussi à la sécurité grâce à la présence de l'eau qui fait de Lille un socle entouré et protégée par les marécages. Toutefois, il est à noter que les deux villes naissent au carrefour d'axes structurants.

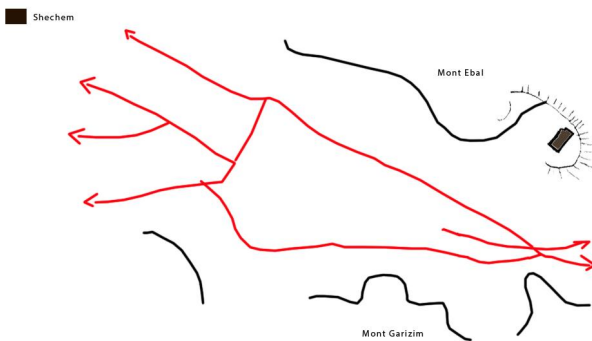


Fig.17 Schémas des premiers établissements humains à Lille (en haut) et Naplouse (en bas)  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## B. Quand la ville "sort de ses remparts".

### Quelques caractéristiques de l'époque :

#### Lille

L'époque moderne s'étale de 1492 à 1789 et sera synonyme du développement de la ville. En effet, malgré les épidémies de peste, la destruction de plusieurs églises lors de la révolution populaire du siècle des Lumières ou encore la prise de la ville lors de la guerre de Succession d'Espagne ; c'est à cette époque que l'industrie textile connaît son essor dans la région. D'autre part, Lille deviendra, lors de cette époque, française et sera conduite par Vauban qui y réalisera de nombreux renouvellements et y construira l'emblématique Citadelle de Lille.

Comme nous l'avons souligné, Vauban édifie la Citadelle et les fortifications de la ville comprenant entre autre la Porte de Gand, la Porte de Paris (voir fig.18) ou encore la Porte de Roubaix encore présentes sur le territoire.

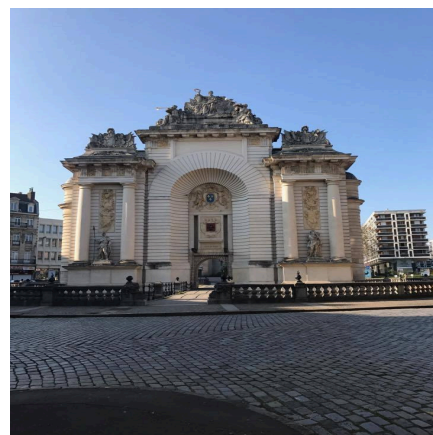


Fig.18 Photographie de la Porte de Paris  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Cette époque connaîtra aussi la naissance des quartiers Saint André et de la Madeleine, l'édification du collège des Jésuites, aujourd'hui Hôpital Militaire mais aussi la Bourse du commerce en 1651.

- **Naplouse**

La situation stratégique spécifique de Naplouse l'a rendu attrayante pour différentes civilisations. Alors que l'archéologie montre que le premier établissement humain permanent a été établi au quatrième millénaire avant J.-C. avec l'époque des Cananéens dont nous venons de décrire les caractéristiques et les vestiges ; l'emplacement actuel de la vieille ville de Naplouse découle de l'époque des Romains. L'époque romaine s'étale de 72 à 324 après J.-C. En effet, après leur conquête de la région, Flavia Neapolis ("Nouvelle ville de l'empereur Flavius") a été fondée en 72 avant J.C. par l'empereur romain Vespasien sur l'ancien village samaritain. Celle-ci est installée sur les pentes basses du Mont Garizim et s'étend d'Est en Ouest sur 1500 m de long et 700 m de large.

Grâce à sa position stratégique et à son abondance en eau, la ville de « Neapolis » prospéra, gagnant du terrain selon l'axe Est Ouest. La topographie du site influencera le plan romain habituel le poussant à une certaine adaptation. La cité est organisée dans une logique de damiers via le Cardo et l'allée principale. Cette période connue par ailleurs la construction d'un mur d'enceinte en réponse à la rébellion des samaritains.



Fig.19 Photographie de vestiges de théâtre romain à Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Au deuxième siècle, l'empereur Hadrien construisit un théâtre capable de contenir 7000 personnes, dont les vestiges sont aujourd'hui bien visibles. A cette époque, la typologie architecturale et l'organisation urbaine de la ville est à l'image de la ville romaine. D'une part, nous retrouvons le Cardo documanus qui organise la ville en damiers. D'autre part, la mise en place d'édifices culturels dessine la culture romaine: tel l'Hippodrome aménagé ensuite en amphithéâtre (une combinaison rare car un seul autre Colisée réalisé au sein d'un amphithéâtre fut construit en Grèce), le théâtre (Ras El-Ein) (voir fig.19), les temples ou encore les cimetières romains se trouvant à l'extérieur des fortifications.

Cette riche époque romaine laissera derrière elle de nombreux vestiges qui feront partie de l'identité de la ville et sa particularité déconcertante. Encore aujourd'hui, les habitants de Naplouse sont surpris de découvrir un monument ou édifice romain sous leurs habitations ou en creusant de nouvelles fondations. Outre le Cardo documanus qui sera préservé dans l'organisation viaire de la vieille ville de Naplouse à travers les époques, on perçoit aujourd'hui encore les traces du théâtre, de l'amphithéâtre, des cimetières romains et d'autres vestiges comme les traces du Temple de Jupiter, les carrières, une cave au nom de Bab al-Mubarrad ou encore l'emplacement de la Grande Mosquée qui fut autrefois un temple romain.

## Apport de l'époque au développement des villes :

L'époque des premiers développements des deux villes se caractérise par l'expansion du territoire pour Lille et le changement de lieu d'implantation pour Naplouse (voir fig.20). Toutes les deux berceaux de civilisations et de cultures, les deux villes connaîtront une apogée architecturale dont attestent les vestiges présents sur leurs territoires.

Durant cette période, les deux sortent de leurs remparts d'origine. Pour Naplouse, la ville s'installe en dehors des remparts de la ville Cananéenne tandis qu'à Lille, l'enceinte de la ville fortifiée est agrandie pour englober les quartiers avoisinants qui s'urbanisent de plus en plus.

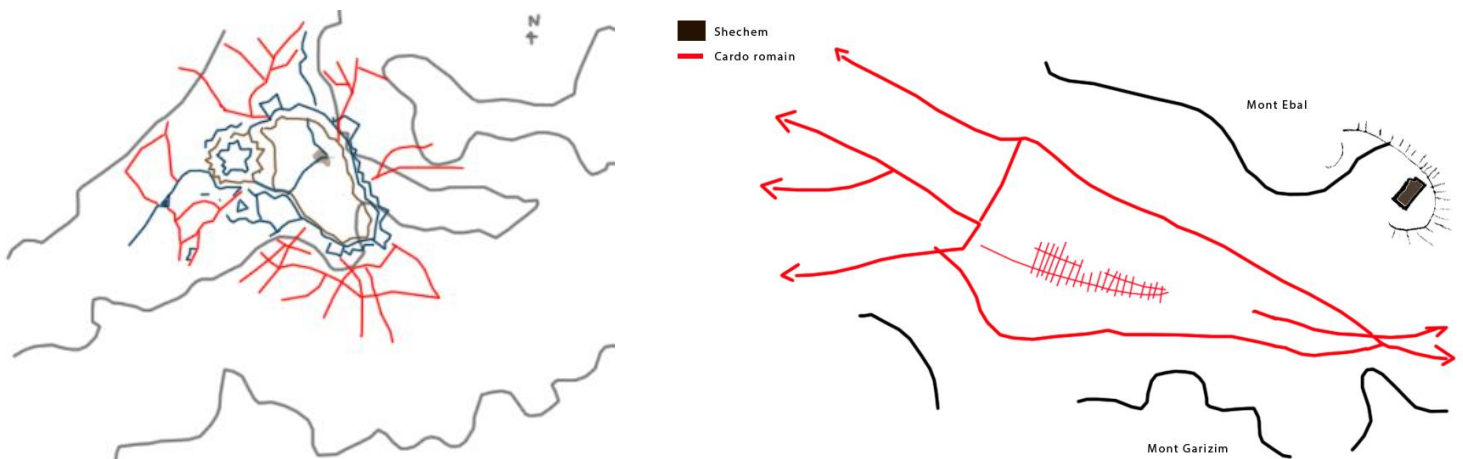


Fig. 20 Schémas Lille au 17ème siècle (à gauche) et Naplouse romaine (à droite)  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## C. L'industrie liée au développement des villes.

### Les caractéristiques de l'époque :

- Lille

L'impact de l'industrie se ressent sur le territoire lillois dans le XIème siècle à travers le développement de l'industrie du coton. La ville s'agrandit et devient chef-lieu du département du Nord. Elle vit pleinement la révolution industrielle avec l'arrivée des machines à vapeur et des métiers à tisser mécaniques mais surtout avec l'arrivée de la ligne de chemin de fer Lille-Paris en 1846. Les usines s'installent à la périphérie de la ville dans les quartiers de Fives, Moulins et Wazemmes provoquant l'urbanisation rapide de ces anciens villages. Ces derniers seront annexés à Lille par la suite. De ce fait, les fortifications de la ville changent pour s'adapter à l'agrandissement du territoire et entraîneront l'agrandissement des rues Faidherbe et Nationale.

L'agrandissement de la ville à cette époque a pour effet la création de grands boulevards suite à la suppression des anciens remparts et la construction de nouvelles fortifications avec l'annexion des faubourgs limitrophes qui s'urbanisent fortement. La ville est alors enrichie par l'architecture industrielle qui appose sa signature dans le paysage urbain grâce par exemple aux différentes usines, cheminées

et maisons d'industriels. Parmi les vestiges de cette période nous pouvons citer la rue des Arts, l'École des arts industriels et des mines, l'Université de Lille créée en 1880 entre la rue Jean-Bart et la rue Jeanne- d'Arc, l'université catholique et le Palais des Beaux Arts construit en 1891.

- **Naplouse**

En 636, Naplouse a été conquise par les musulmans. À cause de leur mauvaise prononciation du mot "Neapolis", le nom de la ville s'est peu à peu transformé en "Naplouse". Durant cette période, Naplouse a dominé en tant que centre commercial et politique important. Le géographe arabe al-Muqaddasi l'appelait "Petite Damascus". La ville était un centre commercial important avec à proximité d'importants vergers plantés d'oliviers mais aussi de larges champs de culture de coton. Naplouse a continué à prospérer sous les dominations musulmanes par Ayyubid, les empires Mamelouk et Ottoman comme une ville marchande. Elle s'est ensuite affirmée en tant que grande productrice de savon fabriqué à base de l'huile d'olive provenant des vergers voisins. L'industrie du savon connaît son essor avec les Ottomans qui multiplient considérablement le nombre de savonneries présentes dans la vieille ville.

La période ottomane a fortement marqué l'architecture de la vieille ville de Naplouse (voir fig.21) qui se caractérise par l'utilisation de pierres, de murs épais, d'arches pour les portes et fenêtres et de dômes "de croisés" dans lesquels la colonne principale du plafond a le signe de la croix. La richesse de l'époque ottomane est visible aujourd'hui par des vestiges préservés, ayant cependant parfois changé de fonction. Bien que la plupart des édifices de la vieille ville datent de l'époque ottomane, nous pouvons citer pour les plus remarquables : les caravansérails (et notamment Al Wakakla), la Tour de l'Horloge (datant plus ou moins de 1900), le complexe gouvernemental Saraya al-Hukumah qui abritait à l'époque le police, la prison, un tribunal, et les bureaux de la municipalité), le vieux et le nouveau souk, de remarquables palais (voir fig.21), des bains turcs, des fontaines et des écoles.



Fig.21 Photographies Palais Tuqan (à gauche) et vue sur la vieille ville (à droite)  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



L'une des principales caractéristiques du bâti ottoman est sans doute les 'Hawsh', pluriel de Hosh, (voir fig.22) qui sont un regroupement d'habitations organisées autour d'une cour commune. Naseer Arafat décrit dans son ouvrage "*Nablus, City of Civilisations*" les Hawsh comme des passages généralement étroits et sinueux, des impasses qui permettent l'accès aux habitations afin de préserver les habitants des Hawsh du regard extérieur. Cette mise en retrait des logements laisse davantage de place aux commerces qui s'ouvrent sur la rue, contrairement aux habitations. Ces hawsh possèdent une ambiance particulière, entre espace public et privé, dans lesquels la densité de la lumière évolue au fil de la découverte et dans lesquels le promeneur prend plaisir à découvrir l'espace au fur et à mesure.

Fig.22 Photographie Hosh Al Atout- Al Fakhorah  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

### Apport de l'époque au développement des villes :

C'est au cours de cette époque ottomane, et particulièrement après le tremblement de terre de 1927, que Naplouse s'étendra de manière significative à l'extérieur de la vieille ville, gagnant du terrain sur les flancs des montagnes. Ceci est induit par la situation florissante de la ville que lui fait connaître le commerce : la création d'une ligne de chemin de fer, la naissance de nouveaux marchés et de caravansérails (voir lexique architectural). Lille connaît le même sort avec la révolution industrielle, à travers le développement de l'industrie de textile et l'arrivée du chemin de fer. La ville s'agrandit durant cette période en annexant les communes limitrophes de Fives, Wazemmes et Moulins. L'impact de l'industrie est retentissant dans les deux villes et les conforte en tant que carrefour économique important dans leur territoire respectif (voir fig.23).

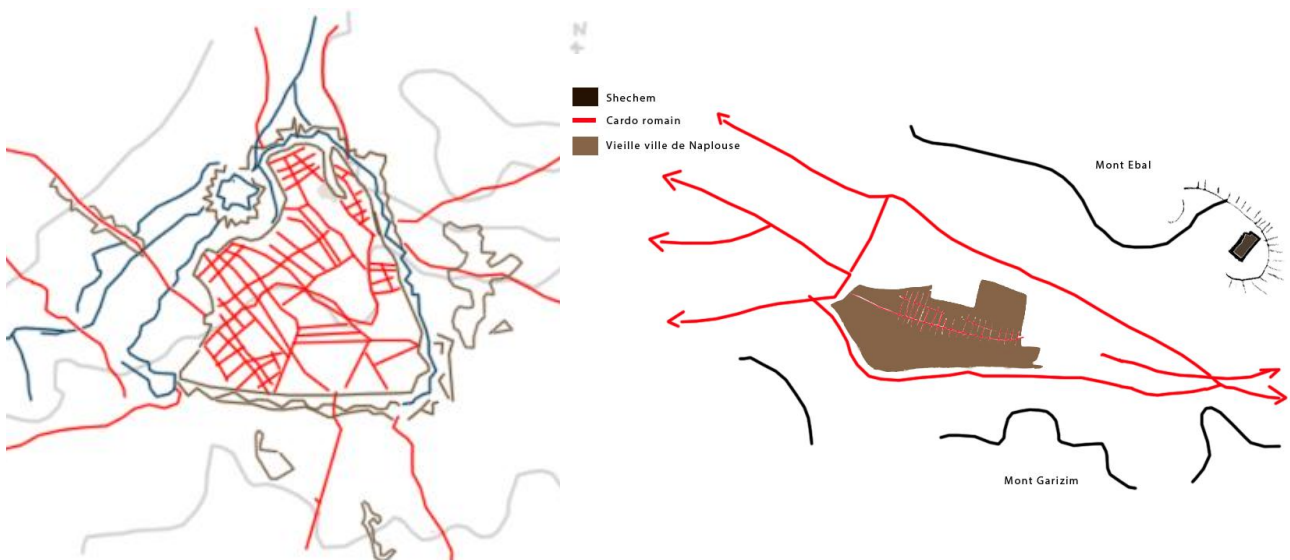


Fig.23 Schémas de Lille au 19ème siècle (à gauche) et de Naplouse ottomane (à droite)  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## D. Aujourd'hui, des villes aux problématiques différentes.

- **Lille**

La période s'étalant de 1945 à aujourd'hui est marquée par la création de la Communauté Urbaine de Lille en 1968, aujourd'hui Métropole Européenne de Lille. D'autre part, l'agglomération de Lille devient le troisième pôle éducatif de France. Elle se trouve au centre du triangle Paris, Londres, Bruxelles avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, l'arrivée de l'Eurostar dans la nouvelle gare Lille-Europe et la ligne TGV Nord. Dès les années 1980, Lille se tourne vers le secteur tertiaire. Il est aussi à noter l'inscription du beffroi de l'hôtel de ville au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005.

Cette époque est caractérisée par la rénovation urbaine, la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux tel que le Palais des Beaux-Arts et des bâtiments industriels telle que l'usine Fives-Cail ; mais aussi par des projets d'architecture modernes tel le quartier d'Euralille avec un programme d'immeubles de bureaux, de centres d'affaires, de commerce et d'espaces verts. La ville inaugure durant cette période la première ligne de métro automatique, le Palais des Congrès et le Zénith en 1994.

- **Naplouse**

Le 21<sup>ème</sup> siècle connaît d'importantes destructions suite aux différentes intifadas qui entraîneront des reconstructions et de réhabilitations d'une partie du patrimoine historique de la vieille ville. Comme on le verra dans les parties II et III, la société civile, la municipalité de Naplouse ou encore la Welfare Association ont contribué à la réhabilitation du patrimoine architectural. Les exemples les plus importants de ce renouveau sont la savonnerie Arafat réhabilitée en centre culturel, le Caravansérail Al Wakkala réhabilité en hôtel, les Hosh Al Atout - Al Fakhorah, Obaid et Al-Jitan ; ainsi que la restauration des pavés en pierres des rues de la vieille ville.

La situation de la ville est complexe du fait de l'occupation israélienne et la ville tend bien que mal à se développer. Elle s'étend alors toujours plus haut avec des monuments de 6-8 étages sans considération du paysage (voir fig.24). La ville connaît le développement de son quartier d'affaires : des bureaux et centres commerciaux comme le Mall voient le jour. Le développement ne prend alors pas en compte l'importance du paysage urbain et des vues sur le Grand Paysage qui pourraient sur le long terme être négativement affectés.



Fig.24 Photographie du quartier Al-Makhfiya  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



## Apport de l'époque au développement des villes :

Les enjeux de développement des deux villes sont considérables durant cette période. Naplouse se doit d'étaler la ville vers les versants pour empêcher l'envahissement des colonies israéliennes tandis que Lille cherche plutôt à recentrer la ville, densifier et lutter contre l'étalement urbain avec notamment un processus de réhabilitation des friches industrielles



Fig.25 Schémas de Lille au 20ème siècle, et de Naplouse contemporaine  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

### 3. Zoom sur le contexte des cœurs historiques de Lille et Naplouse

#### A. Un cheminement de construction comparable.

#### Naissance des villes induite par leur position stratégique :

- Lille

Selon la légende, la ville de Lille aurait été fondée vers l'an 620 par deux géants Lyderic et Phinaert dont on porte les figures gigantesques lors des fêtes traditionnelles telle la tradition « Les Géants du Nord ». Toutefois, Lille fut mentionnée dans les archives historiques à partir de 1066 dans une charte de la collégiale de Saint-Pierre-église du Vieux Lille détruite. Elle est nommée « isla » du fait qu'elle soit entourée de la rivière de la Deûle et de la nécessité de naviguer en bateau pour y accéder. Déjà fortifiée, elle se trouvait sur un axe de circulation reliant les grandes villes de la Flandres et les Foires du comté de Champagne. Elle se présente dès cette époque comme ville portuaire.

À partir du Moyen-Âge, la ville devient une cité marchande importante et l'île s'urbanise grâce aux axes de circulation commerciaux. La ville s'organise à cette époque autour de la place du marché (aujourd'hui la Place du Général de Gaulle) et du Vieux Lille. Ce dernier était un noyau urbain fortifié et entouré de cours d'eau pour sa protection. Cette époque connaîtra l'apparition de quelques monuments emblématiques de la ville, tel le Palais Rihour ou encore l'Hospice Comtesse. Elle fera partie des Pays-Bas, puis de l'Espagne avant de redevenir française. En effet, Vauban a mené les convois militaires pour la conquête de Lille et de Douai. Ce dernier, nommé gouverneur de la ville, a eu un rôle important

quant au développement de la ville et quant à la construction de la Citadelle. Ces représentations architecturales du pouvoir ont ponctué le développement de la ville à travers les époques.

Le développement industriel lui permettra de connaître un réel essor en développant son industrie textile, en particulier le lin et le coton. Sa population est à cette époque en grande partie ouvrière, et la ville connaît le développement des faubourgs ouvriers, qui seront rattachés à Lille par la suite. Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, Lille devient un important centre industriel et l'une des premières capitales d'industrie textile.

La ville a connu les dévastations de la première et seconde guerre mondiale qui l'ont fortement touchée. Elle s'est petit à petite reconstruite dans l'après guerre avec une politique de rénovation et reconstruction, mais la reprise économique est lente d'autant plus que la crise du textile et de la métallurgie affecte la ville. Dans les années 1980, la ville de Lille se tourne vers le tertiaire pour répondre à la crise. À partir de là, la ville commence à reconnaître un nouvel essor : développement des transports avec la construction du métro puis du tramway, la construction du quartier Euralille puis sa désignation comme Capitale de la Culture en 2004 en plus du fait qu'elle est aujourd'hui une Métropole Européenne.

- **Naplouse**

Naplouse est connue pour son histoire fortement liée à l'histoire générale de la Palestine. L'histoire de Naplouse est un renouveau constant, des Cananéens aux Romains en passant par les Ottomans, les Britanniques, les Jordaniens et aujourd'hui une Autorité palestinienne limitée par l'occupation israélienne depuis près de 50 ans.

La vieille ville de Naplouse est considérée comme une ville arabe authentique, bien que certains de ses bâtiments, telle que la Grande Mosquée, présentent des caractéristiques architecturales romaines. L'aménagement du territoire et l'organisation urbaine dans la vieille ville sont arabes et on retrouve notamment les éléments fondateurs de la ville dans les grandes villes historiques arabes du monde. Chaque rue et allée rentre alors dans une hiérarchie claire qui souligne la structure du système urbain. Les mosquées, les places, les marchés, les bazars ainsi que les complexes résidentiels (hawsh), donnent à la ville son caractère unique. En effet, la vieille ville est née suite à l'époque romaine, connaît une apogée lors de l'époque ottomane avec le développement de l'industrie et continue de vivre malgré les tremblements de terre et les colonisations qu'elle connaîtra. Ce développement, continu à travers le temps, lui a sans doute été possible grâce à sa forte position stratégique et son rôle dans le territoire palestinien.

### **Reconstruction d'après guerres ou due aux tremblements de terre :**

- **Lille** : Reconstruction d'après guerre.

Connue comme la ville la plus assiégée de France, Lille a connu de nombreux conflits, tout au long de son histoire, et a été sous l'autorité de nombreux états étrangers. De par sa position stratégique pour le commerce, le territoire a logiquement entraîné de nombreuses convoitises et fait l'objet de diverses revendications territoriales pendant des siècles. En effet, Lille a appartenu successivement au Comté de Flandres, au Royaume de France, aux Ducs de Bourgogne, au Saint Empire Romain Germanique et aux Pays-Bas Espagnols, avant d'être acquise par la France en 1668 lors du traité d'Aix la Chapelle. La situation deviendra cependant plus critique lors de la première guerre mondiale lorsque

Lille se trouve au centre d'un no man's land jusqu'à la victoire de la Marne le 12 septembre 1914. De la fin de 1914 au printemps 1918, une ligne de front s'installe sur ce territoire induisant la destruction de plusieurs villages et la séparation de la ville de l'ensemble du territoire français. Occupée à nouveau en 1939, la ville de Lille subit le régime de Hitler dès 1940. Les bombardements fréquents font de nombreuses victimes, et d'innombrables destructions. La reconstruction qui suit se lance sous le drapeau de la modernisation. Le bâtiment emblématique de cette reconstruction est sans doute l'hôtel de ville de Rihour qui ne sera pas reconstruit à l'identique. Elle connaîtra la mise en place du premier métro automatisé au monde en 1983, puis l'arrivée de l'Eurostar à la gare Lille Europe. De grands chantiers naîtront tel Euralille mais aussi des chantiers de réhabilitation de patrimoine industriel tel le projet Fives- Cail.

- **Naploue** : Reconstruction après le tremblement de terre de 1927 et les intifadas.

La ville de Naploue a été le théâtre de nombreux événements destructeurs qui ont conduit au changement de visage de la vieille ville. Entre 1948 et aujourd'hui, la ville a vécu sous différents angles politiques, de l'autorité jordanienne à l'occupation israélienne. Après l'effondrement de l'Empire ottoman, un mandat britannique a été installé dans la région en 1917. Dix ans plus tard, la ville a été victime d'un violent tremblement de terre qui a détruit certains des repères les plus reconnaissables. Suite à cet événement, une reconstruction a été lancée sans pour autant permettre la reconstruction de l'ensemble de la vieille ville. Lors de la seconde intifada en 2000, et suite aux bombardements de l'année 2002, plusieurs bâtiments sont de nouveau détruits.

Après le désamorçage du conflit au milieu des années 2000, la reconstruction se relance avec la poursuite des projets déjà entamés. Toutefois, malgré le caractère provisoire de la subdivision de la Cisjordanie en zones d'influence entre Palestiniens et Israéliens, elle demeure toujours en vigueur jusqu'à présent. Ceci soumet la ville de Naploue à une gestion plus réfléchie de l'urbanisme et surtout de son patrimoine historique assez complexe et spécifique.

### **La quête du renouvellement :**

- **Lille**

Après les destructions qu'a connu le Vieux Lille durant les guerres mondiales, ce quartier historique voit sa dégradation se poursuivre. En effet, avant la loi Malraux, il est de coutume en France de privilégier la destruction totale des bâtiments plutôt que la rénovation, sans prise en compte du patrimoine. Sous l'effet de pression exercée par des associations pour la rénovation de la cité, la municipalité et l'agence des Bâtiments de France se sont préoccupées du renouveau du Vieux Lille. Grâce à la loi Malraux et au projet de création d'un Secteur Sauvegardé, plusieurs façades du XVIIIème siècle retrouvent leur état d'origine, des hôtels particuliers sont rachetés par des collectivités publiques ou des sociétés. Ainsi, le commerce reprend petit à petit dans le Vieux Lille. Il s'ensuit une réglementation spécifique dans le plan d'urbanisme pour la préservation et la sauvegarde de la perspective de la rue Royale en interdisant la construction d'immeubles trop haut. Un arrêté ministériel va sceller l'affaire en confortant l'idée de préservation à travers la mise en place en 1967 du périmètre de sauvegarde.

Aujourd'hui, les habitants du Vieux Lille ont eux aussi accordé une importance à son renouvellement et ont souligné la volonté de renouer avec sa mémoire au travers du retour de l'eau dans l'espace public. De nombreux bâtiments sont classés ou inscrits soit à l'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager, comme en atteste les fiches faites de quelques bâtiments de Lille sur lesquelles nous

reviendrons dans la partie II-3-B, soit aux Monuments Historiques. L'élaboration d'un nouveau PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) du Vieux Lille se poursuit toujours pour conforter le renouveau du Vieux Lille qui n'est plus insalubre mais prétend à devenir un quartier de plus en plus chic. Nous reviendrons sur le projet d'extension du Secteur Sauvegardé dans la partie II-4-B.

- **Naplouse**

La quête du renouveau se dessine à Naplouse par deux principaux projets. Le premier projet concerne la réhabilitation des hawsh ottomans dont la rénovation des rues intérieures pavées tout en utilisant les matériaux adéquats.

Le second projet porte le nom de "Nablus Boulevard" et remplace le "projet du gouvernorat". La délégation naplousie nous explique son importance pour le développement urbain par sa riche programmation telle que la réhabilitation de la Centrale électrique en théâtre. Ce projet qui s'articule autour de la vieille ville donnera -pour ses porteurs- une nouvelle dimension à la préservation de la vieille ville de Naplouse. Le projet ambitionne de traverser la ville de Naplouse d'Est en Ouest en longeant la vieille ville. Il englobera des espaces verts aménagés, la centrale électrique réhabilitée et probablement un projet de tramway reprenant le tracé du chemin de fer ottoman.

Les ONG et les familles de notables contribuent également au renouveau de la vieille ville grâce à plusieurs petits projets de réhabilitation qui contribuent petit à petit à un grand changement dans le quotidien des habitants. Nous reviendrons dans les parties II et III aux projets de réhabilitation de ces différents acteurs et aux enjeux de patrimonialisation pour le renouveau de la vieille ville.

### B. La forme urbaine, fruit d'une imbrication.

#### **Le millefeuille à travers le tissu urbain :**

- **Lille**

Dans un axe nord-sud constitué par la rue Royale et la rue Esquermoise, le Vieux Lille se développe entre la place Général de Gaulle au sud et de la place Saint André au nord. La trame urbaine dessine l'histoire de la ville dont la ville médiévale au sud de la rue d'Angleterre et la ville royale datant de l'époque classique ou française, au nord. La ville médiévale se caractérise par des rues étroites, une géométrie urbaine très diversifiée. Les îlots y ont gardé leur configuration originale des époques les plus reculées de la ville. Au nord, le plan est régulier et orthogonal avec de grandes voies qui dominent l'ensemble. En se baladant dans les ruelles du Vieux Lille, on côtoie les différentes époques de l'histoire de la ville. L'organisation de la structure viaire autour du bâti raconte les évolutions qui ont marqué le quartier historique.

- **Naplouse** : « ville organique »

La ville a été occupée par plusieurs peuples comme en témoignent les vestiges et monuments juifs, chrétiens, samaritains, et musulmans. Néanmoins, la vieille ville a été reconstruite par les turcs, qui ont régné de 1337 à 1917, suite au tremblement de terre de 1811 ; puis une seconde fois par les autorités palestinienne suite au tremblement de terre de 1927.

La vieille ville de Naplouse est un exemple exceptionnel d'harmonie et d'interconnexion entre les

différentes époques qui l'ont constitué. La ville tisse les vestiges de la planification romaine avec le développement organique et spontané de la période islamique. Les zones développées s'entremêlent avec des zones ouvertes, créant une forme urbaine unique composée de six "blocs" urbains divisés par des rues étroites encerclantes. Les six blocs se composent des quartiers Al-Gharb, Al-Qaryoun, Al-Aqaba, Al-Yasmineh, Al-Qaisariyya et Al-Hableh. La fabrique urbaine de la ville de Naplouse présente des clés caractéristiques et principalement l'évidence de la présence de diverses civilisations et cultures, chacune avec ses distinctes spécificités et fonctionnalités qu'elle soit Romaine, Islamique, Mamelouk, Ottomane ou autre.

La structure spatiale de la vieille ville de Naplouse est basée sur une rue principale qui est la colonne vertébrale de la ville, allant de la porte orientale de la ville à l'ouest. Cette rue relie la vieille ville d'est en ouest : elle débute à la Grande Mosquée à l'est et se termine à la Mosquée Al-Khader à l'ouest. Plusieurs rues secondaires où les passages des quartiers se ramifient vers les allées "mortes" menant aux complexes résidentiels connus sous le nom de Hawsh. Cette progression de la colonne vertébrale crée une atmosphère d'espaces différents et progressifs, principalement à l'échelle humaine. Cette colonne vertébrale en liaison avec des rues perpendiculaires est le principal héritage de l'époque romaine (voir fig.26). A celle-ci viennent se greffer les rues et passages reliant les différents blocs de la vieille ville et créant le passage entre public et privé jusqu'au Hawsh à travers un système viaire organique connu des époques islamiques. En effet, la structure viaire de la vieille ville de Naplouse est encore assez indexée à l'époque romaine, lorsqu'elle était l'une des plus grandes villes romaines de la région. La linéarité classique peut encore être lue dans un réseau de rues en raison de la matrice du *Cardo* au plan de la grille romaine.



Fig.26 Tissu urbain de la vieille ville de Naplouse  
 Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

La vieille ville d'aujourd'hui ne semble se trouver que sur la moitié ouest de la ville romaine autrefois grande ville fortifiée. Par la suite, des siècles de domination culturelle musulmane ont induit un processus continu d'adaptation du patrimoine urbain classique en réponse aux exigences culturelles et sociales. Aujourd'hui, la vieille ville de Naplouse est composée de six quartiers (Yasmina, Gharb, Qaryun, Aqaba, Hableh, Qaysariyya) reliés par le réseau romain hérité, tout en l'adaptant à une gradation public-privé. Les rues continuent à tracer la grille romaine mais ajustent les niveaux de confidentialité.

D'autre part, le tissu urbain de la vieille ville est le fruit de la forme physique de l'environnement bâti, qui intègre de grands et petits blocs de construction, des façades, des fronts, des rues et des espaces ouverts. Le tissu urbain de cette ville historique est constitué de bâtiments historiques étroitement liés et de monuments qui ont été construits et développés durant les différentes périodes historiques qu'a connues Naplouse.

Le tissu urbain de la vieille ville de Naplouse comporte de grands blocs composés principalement d'unités résidentielles utilisées par les propriétaires ou les locataires. Les blocs, en particulier ceux situés sur la principale avenue de la Vieille Ville, sont imprégnés de monuments historiques utilisés pour les fonctions publiques (mosquées, bains) ou des savonneries pour la fabrication de savon traditionnel qui a rendu Naplouse célèbre.

À l'intersection de la colonne vertébrale ou de la gradation structurelle des rues, des centres sont formés pour créer des espaces spéciaux. Dans les complexes résidentiels, les cours intérieures forment un centre pour les maisons de la vieille ville et fournissent des espaces importants pour des activités sociales spécifiques. Les cours intérieures sont généralement décorées d'ornements et de caractéristiques architecturales. Pendant ce temps, les quelques carrés de la vieille ville créent des espaces publics tels que les places Al-Nasr, Al-Gharb et Al-Qaryoun, considérées comme les plus grands et les plus variés en termes d'activités publiques.

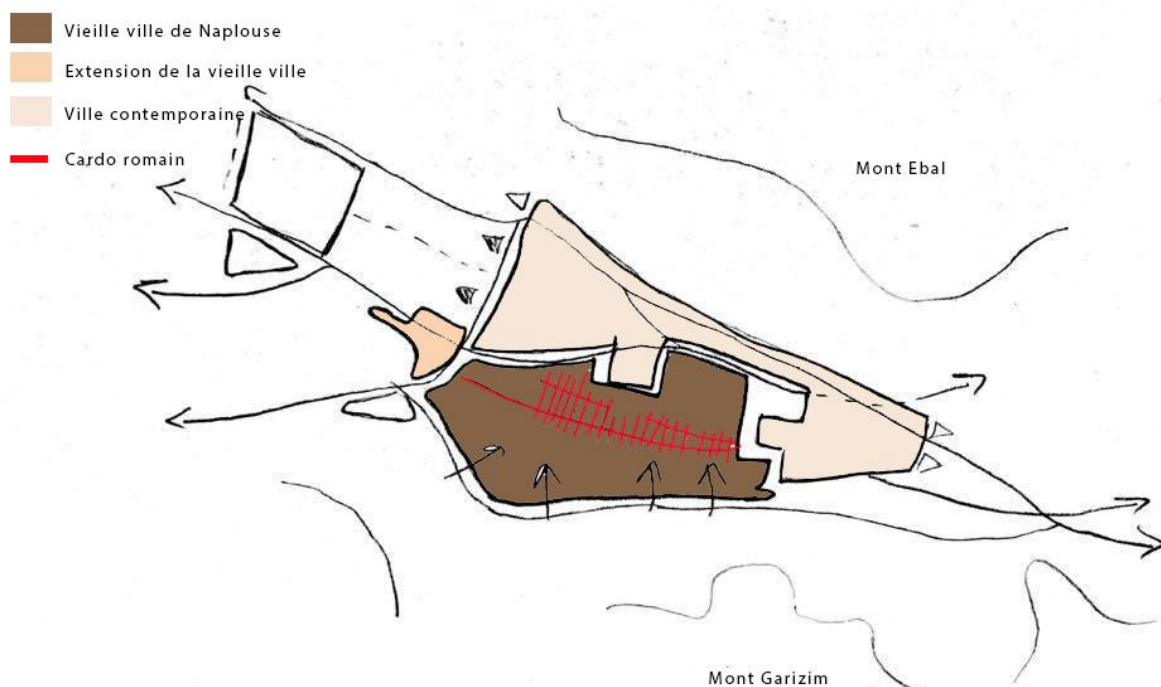
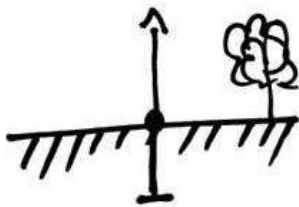


Fig.27 Millefeuille du tissu urbain : schémas de l'imbrication des tissus urbains à travers les époques  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

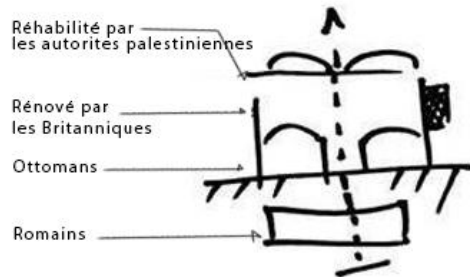
En résumé, nous pouvons relever que les rues linéaires et étroites témoignent de la période des Romains, utilisées autrefois pour les piétons (voir fig.27). La civilisation islamique a quant à elle laissé son empreinte dans la conception de la construction de la vieille ville à travers la façon de garder l'intimité des habitants en édifiant par exemple des Hawsh.

Outre les vicissitudes culturelles ou économiques, les catastrophes naturelles (comme les tremblements de terre) ou les conflits belligérants (comme la dernière invasion de 2002) ont eu un impact important sur ce que l'on appelle aujourd'hui la vieille ville. Ils ont en effet entraîné la perte d'une grande partie de son tissu urbain. Naplouse a été continuellement reconstruite dans un style différent de son design d'origine, bien que les mêmes méthodes et matériaux de construction traditionnels aient été utilisés. La succession de différentes civilisations qui ont œuvré à l'urbanisation de la vieille ville de Naplouse explique les différences morphologiques des quartiers. Connue pour son histoire et sa tradition, ce quartier central d'une ville en expansion montre encore une séquence structurée et en couches. Tout ceci démontre l'existence de ce millefeuille : un tissu urbain né des imbrications des cultures et civilisations à travers les époques (voir fig.28).

#### Un développement vertical à Naplouse



Le développement de la ville se fait en couches de millefeuille: les époques se mettent les unes sur les autres dans un axe x.



#### Un développement horizontal à Lille



Le développement de la ville se fait en étalement: les époques se collent les unes aux les autres dans un axe y.



Fig.28 Le développement vertical du tissu urbain à Naplouse et horizontal à Lille

Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## **Le millefeuille à travers les formes architecturales :**

- **Lille**

La valeur du patrimoine architectural est importante dans le Vieux Lille. En effet, plusieurs de ses bâtiments voire de rue- tel la rue des Arts- sont inscrits en tant que patrimoine historique de par leur lien avec l'histoire de la ville.

Les îlots voisins de la cathédrale de la Treille témoignent du patrimoine du premier cœur de ville. Au niveau de la rue Esquermoise, les immeubles d'intérêt architectural s'insèrent dans des îlots qui préservent l'échelle générale de la ville médiévale. Le patrimoine architectural de la rue Royale est lui principalement constitué d'hôtels particuliers entre cours et jardins qui occupent de grandes parcelles. Au fur et à mesure que le visiteur avance dans le Vieux- Lille, les façades des immeubles, leur implantation et alignement mais aussi leurs matériaux de construction lui content sans cesse l'histoire de ce Vieux Lille historique.

- **Naplouse**

La distinction de la vieille ville du reste se constate nettement à travers les caractéristiques morphologiques et architecturales arabo-musulmanes. Dans le plan d'urbanisme, des règles spécifiques lui sont assignées pour garder son aspect historique. En plus des aspects historiques et réglementaires, la topographie du terrain agit sur la configuration des quartiers de la ville de Naplouse avec l'apparition de nouvelles formes viaires ; des escaliers reliant différentes rues dans les zones en relief (voir fig.29).

Historiquement, l'apparition de la vieille ville de Naplouse était composée d'un riche mélange de styles architecturaux « domestiques » qui se développaient grâce à l'interaction des cultures successives et des civilisations qui vivaient dans la ville. Les villes et les pays voisins, ou les pays originaux des autorités au pouvoir, ont également influencé les styles domestiques. De plus, l'influence économique, politique et militaire des autorités dirigeantes et leurs différentes priorités ont eu un impact énorme sur l'aspect architectural de la vieille ville. La vieille ville de Naplouse englobe une multitude de monuments et de sites architecturaux qui ont été construits pendant les périodes Romaine, Mamelouke et Ottomane entre autres.

En fait, les configurations spatiales dans les quartiers résidentiels, ainsi que les plans de conception de la maison, ont évolué pour considérer la vie privée et les droits des voisins comme les principaux critères urbains. Les maisons ont été organisées autour d'une allée semi-privée appelée Hosh. Il est traditionnellement partagé par des maisons de la même famille : un Hosh est traditionnellement acquis par une famille, habité par ses membres et portant le même nom de famille.

Tandis que les rues sont la composante principale de la structure spatiale de la vieille ville ; sur terrain, les piétons observent la ville et apprécient ses caractéristiques architecturales détaillées en s'y déplaçant. Cela permet d'apprécier tous les éléments architecturaux qui les entourent, y compris les façades des magasins, les portes finement détaillées des bâtiments, les façades des maisons et leurs fenêtres, les voûtes, les minarets et les mosquées ainsi que les cheminées d'usines de savon et d'autres détails formant les compositions visuelles de la vieille ville. Cela signifie que la composition visuelle des rues de la vieille ville est variée, d'autant plus que les rues se plient et changent constamment, ce qui ajoute un élément de suspens et de surprise aux visiteurs et augmente l'attrait de l'endroit. Cet attrait est d'autant plus attisé lorsqu'on découvre l'histoire de certains bâtiments. En effet,



une grande partie des bâtiments de la vieille ville de Naplouse cache bien des secrets : des fondations romaines, une structure ottomane, une ornementation jordanienne ou encore une extension palestinienne. Dans le même quartier, nous pouvons rencontrer une autre histoire de bâtiment : un même bâtiment peut être vestige romain, repris ottoman reconstruit et rénové par les britanniques. Cela peut sembler étonnant, mais nous avons appris la leçon que rien n'est impossible ou surprenant à Naplouse. Une même façade peut s'avérer devenir un véritable livre des archives historiques et patrimoniales de la vieille ville de Naplouse.

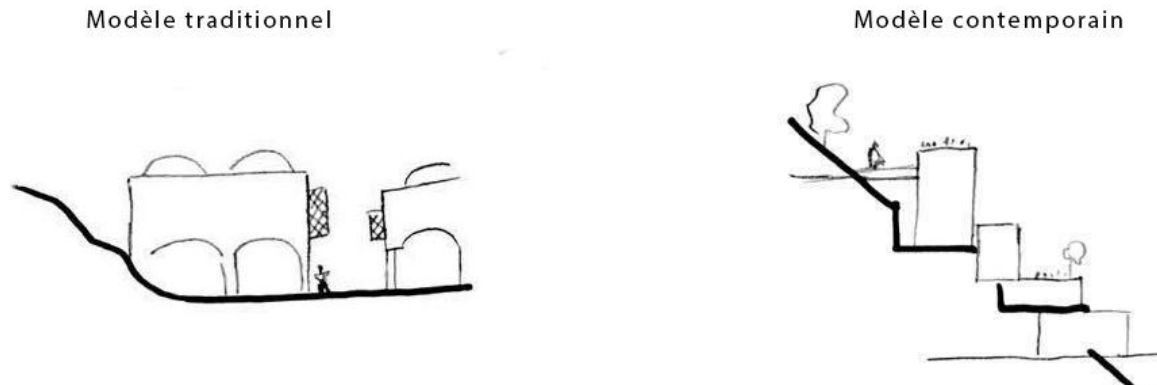


Fig.29 le millefeuille architectural à Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## Le millefeuille à travers les paysages urbains :

- **Lille**

Le paysage urbain lillois est le fruit d'imbrication du bâti, de la structure viaire et des éléments hydrologique. À l'échelle d'un spectateur ou d'un visiteur de la ville, la ville ouvre grandement le livre de son histoire. En effet, les périodes historiques se dessinent les unes à côté des autres, se collant et se mêlant à celles qui les précédaient. Indépendamment de son évolution propre, le développement du quartier de la Treille est lié à l'extension des fonctions centrales de la ville de Lille. La trame, les proportions, le paysage au cœur de la métropole sont les atouts du paysage du Vieux Lille. La rue Faidherbe, reconstituée à l'identique, témoigne des destructions et des bombardements qui ont été infligé à la ville durant les guerres mondiales. Ainsi, nous pouvons passer du premier cœur de ville constitué par la cathédrale de la Treille, à la ville médiévale puis moderne avant d'arriver à la ville industrielle et finir en face de la ville moderne constituée par exemple d'Euralille.

- **Naplouse**

La valorisation du patrimoine de la vieille ville de Naplouse est basée sur la connaissance des anciens principes de construction. La forme complexe particulière représente le caractère spécifique de cette vieille ville. C'est pourquoi il faut décrire le paysage et son origine pour éclaircir le raisonnement de son agencement.

La ville englobe dans ses frontières des services résidentiels, commerciaux, économiques, culturels et autres services sociaux. L'aspect visuel de la Vieille Ville de Naplouse est lié à la composition architecturale ou à la typologie des bâtiments, des espaces et des éléments architecturaux spéciaux. Les minarets, les dômes et les rues couvertes contribuent tous à l'aspect visuel de la vieille ville. L'aspect visuel est également influencé par les caractéristiques naturelles ainsi que par les

caractéristiques économiques et sociales de la population (voir fig.30).

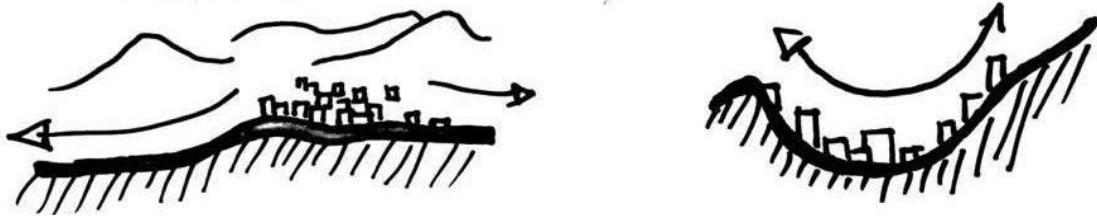


Fig.30 Le paysage de Naplouse dans son contexte topographique (conquête des flancs de montagne)  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

L'apparence visuelle de la vieille ville de Naplouse est vue par les planificateurs que nous avons rencontrés sous deux angles différents : une vue de la ville depuis le haut et une vue sur le sol depuis l'intérieur de la ville. L'angle vu par l'architecte, le planificateur ou le constructeur est l'angle local (au sol), par lequel la vieille ville de Naplouse a été développée. Cet angle se réfère à la vieille ville islamique actuelle de Naplouse et non à la Naplouse romaine, qui a été formée selon les vues supérieures de la ville, tandis que les réseaux de rue, les temples et les agoras ont été définis selon le plan de la ville romaine

En conclusion, nous pouvons affirmer aujourd'hui que Naplouse peut être considérée comme un exemple typique d'une ville de « tous les temps », dans sa morphologie urbaine et son environnement bâti, tandis que Lille est à l'image de la récente qui témoigne de l'histoire humaine et urbaine européenne.

## L'évolution du paysage à Naplouse



Naplouse en 1880

Source:  
Naplouse, passé et présent, 2017



Naplouse en 1939-1940

Source:  
Naplouse, passé et présent, 2017



Naplouse en 2017

Source: Atelier Lille Naplouse 2017

Fig.31 L'évolution du même paysage de Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## L'évolution du paysage à Lille



Prise de Lille en 1667  
par Louis XIV

Source: [www.laviedenosancetres.com](http://www.laviedenosancetres.com)



Lille en 1910

Source: [www.lilledantan.com](http://www.lilledantan.com)



Lille en 2017

Source: [Atelier Lille Naplouse 2017](http://Atelier Lille Naplouse 2017)

Fig.32 L'évolution du même paysage de Lille  
Source : [Atelier Lille-Naplouse 2017](http://Atelier Lille-Naplouse 2017)

## C. Relation de la vieille ville avec ses abords.

### **Le secteur sauvegardé de Lille et ses abords :**

La vaste opération de réhabilitation du Vieux-Lille a commencé officiellement en 1970. Auparavant, la zone était occupée par une population « historique » présente depuis plusieurs générations, souvent à faibles moyens économiques. Le délabrement du cadre bâti et de nombreux logements insalubres menaçaient la santé des résidents.

Depuis 1976, le Secteur Sauvegardé du Vieux Lille est régi par un plan de sauvegarde et de mise en valeur, tenant lieu de plan d'occupation des sols, élaboré par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) Jean Claude Bernard. L'élaboration de ce Secteur Sauvegardé résulte de la loi Malraux, adoptée en août 1962. Ils sont conçus pour préserver, restaurer et valoriser les anciens centres de caractère historique et esthétique. Le secteur sauvegardé du Vieux-Lille est mis à l'étude en 1967 et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) a été approuvé en 1980.

La réhabilitation du Vieux-Lille qui débute vers 1980 est le fruit de la coopération de plusieurs acteurs : services de l'Etat, propriétaires, entrepreneurs privés et associations de résidents. Afin de restaurer l'image de zone sinistrée, les acteurs de la région Nord-Pas-de-Calais choisissent une reconversion économique dans le secteur des services : la réhabilitation du Vieux-Lille est impliquée dans cette transformation. Trente ans plus tard, ce quartier lillois est devenu très attractif pour les touristes et sa composition sociale s'est modifiée à la suite de l'arrivée de nouveaux résidents. Mais aujourd'hui, le secteur sauvegardé et le contenu du PSMV, tel qu'il a été initialement rédigé, ne correspondent plus aux évolutions urbaines du Vieux-Lille. La ville de Lille et la Métropole Européenne de Lille, en étroite collaboration avec l'Etat, représenté par la DRAC des Hauts de France et les collectivités territoriales, ont engagé la révision de ce document.

Nous reviendrons en détail sur les lois ayant permis la création du secteur sauvegardé dans la partie II-4-A, puis la partie II-4-B permettra de développer les changements majeurs et la méthodologie employée par la Ville de Lille afin d'étendre le périmètre du Secteur Sauvegardé et de le transformer en Site Patrimonial Remarquable, comme le demande la loi relative à la liberté et à la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi CAP) adoptée en 2016.

### **La vieille ville de Naplouse et les quartiers avoisinants :**

La ville moderne de Naplouse s'est développée en cercle autour de la vieille ville et l'a maintenu en tant que centre, malgré le développement d'un centre commercial moderne près de ses frontières. Cependant, la séparation et la distinction entre la composition et la planification de la vieille ville et de la ville moderne ont entraîné la création de rues principales, telles que la rue Faisal au nord de la vieille ville et la rue Ras Al-Ein, au sud-ouest de la vieille ville, devenant Les frontières de la vieille ville le séparent de la nouvelle expansion urbaine.



Fig.33 Photographie du paysage de Naplouse  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

La nouvelle expansion de la ville en dehors des limites de la vieille ville a été caractérisée par des changements progressifs dans le développement architectural. Les bâtiments à voûtes croisées, les dômes, les éléments décoratifs spéciaux et les rues étroites ont été remplacés par des architectures plus simples.

L'expansion de la ville s'est poursuivie pendant la seconde moitié du vingtième siècle et s'est caractérisée par une augmentation de la hauteur des bâtiments et une différence dans les matériaux de construction. Le béton armé a remplacé la pierre, et l'aluminium a été utilisé pour les fenêtres et les portes au lieu du bois.

Les différences deviennent plus évidentes à mesure que l'expansion urbaine s'éloigne de la vieille ville (voir fig.33). Ainsi, les rues principales de la ville moderne se sont déplacées d'est en ouest, comme dans la vieille ville, pour suivre la topographie de la ville. Mais même si les rues s'étendent d'est en ouest, les nouvelles rues sont séparées de l'ancienne composition de la ville.



## PARTIE II

# Les outils de protection du patrimoine à Lille et à Naplouse, quel patrimoine pour quelle protection ?

Nous l'avons vu dans l'introduction, le patrimoine est un concept complexe. Il est lié à plusieurs thématiques tels que l'histoire, la culture, l'architecture, la transmission et l'appartenance à un groupe. Lille et Naplouse ont plusieurs similitudes dont l'une d'elle est la présence historique de plusieurs grandes civilisations qui ont écrit l'histoire des villes et façonné leur développement. Toutes deux ont un patrimoine remarquable qui évoque leur passé, un passé qui a marqué leur évolution, et qui explique en partie leur situation actuelle. C'est d'ailleurs pour cette raison, entre autre, qu'existe le jumelage Lille-Naplouse : si les deux villes sont différentes, elles sont complémentaires sur plusieurs points, notamment quant à la façon dont elles protègent leur patrimoine. Aujourd'hui, on trouve des traces et des vestiges des grandes périodes de l'Histoire qui ont marqué architecturalement et culturellement la ville. Si à Lille les premières traces de la ville remontent au moyen-âge et sont liées au commerce et aux conflits, pour Naplouse la temporalité est toute autre. En effet, elle trouve son origine plus de 4 000 ans avant Jésus-Christ avec l'installation des Cananéens à Shechem, devenue aujourd'hui le site archéologique protégé de Tell Balata.



Fig.34 À gauche, la Tour de l'Horloge (Clock Tower), monument remarquable et symbole de Naplouse construit vers 1900. À droite, le beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille construit en 1932. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017.



Après avoir démontré dans la partie I que Lille et Naplouse sont très différentes mais qu'elles présentent des caractéristiques communes, il s'agira ici de comprendre ce qui fait patrimoine à Lille et à Naplouse. En effet, de nombreux éléments architecturaux et urbains méritent que l'on s'y intéresse pour comprendre ce qu'ils nous disent de l'histoire des villes mais surtout, il faut comprendre comment ce patrimoine est protégé aujourd'hui : comment définir ce qu'est le patrimoine de chacune de ces villes, quelles en sont les caractéristiques, comment est-il perçu par ses habitants, qui le protège et comment est-il valorisé ? Dans cette partie, nous développerons les éléments qui sont, d'après nos recherches, lectures, et notre étude de terrain, propres au patrimoine de Naplouse, puis ceux qui sont propres à Lille. Puis, grâce à des enquêtes, des entretiens et des visites de sites, nous tenterons de comprendre les moyens qui sont mis en oeuvre pour protéger et valoriser ce patrimoine.

## 1. Qu'est ce qui fait patrimoine à Naplouse ?

### A. Le patrimoine matériel et immatériel dans la vieille ville.

Dans sa thèse, Véronique Bontemps<sup>8</sup> accorde un grand intérêt à expliquer le mot arabe «turath», traduit en français par « héritage » ou « patrimoine ». Le « turath » a souvent été étudié dans le contexte colonial notamment en Egypte et au Liban, sous l'aspect architectural. Au Proche-Orient, la question du « turath » a été étudié dans le but de renforcer l'identité nationale ce qui amène à considérer que le turath est une pratique étatique. En Palestine, après les accords d'Oslo, la symbolique du patrimoine (ou turath) a permis de réaffirmer la volonté de l'Autorité palestinienne d'appuyer sa légitimité sur son histoire et son folklore.

Pour rappel, la définition du mot "patrimoine" du Dictionnaire de l'Académie française 9e édition nous apprend que le patrimoine peut être matériel ou immatériel, c'est avant tout un bien ou une richesse qui appartient à une communauté et représente un héritage commun. Dans la vieille ville de Naplouse, ces deux formes de mémoires -matérielles et immatérielles- sont présentes. D'abord, la première vision que l'on a en découvrant la vieille ville est l'importance des vestiges architecturaux, la qualité du bâti et l'histoire que celui-ci raconte au fil des rues. Le patrimoine bâti se compose d'une multitude d'espaces dont la fonction est définie par secteurs<sup>9</sup>. Par exemple, les Khan Market qui sont les espaces commerciaux concentrés en cœur de ville sont eux même délimités selon ce qu'on y vend. Ils nous rappellent que sous le règne ottoman, Naplouse était un véritable carrefour commercial et que c'était la première richesse de cette ville. Les entrées des hawsh, qui sont également caractéristiques de l'époque ottomane, marquent l'ouverture sur des espaces de vie, mais la logique de la répartition entre espace privé et espace public n'est pas toujours bien définie (voir fig.35). Cela fait partie de la culture locale et est le résultat d'un mode de vie où privé et public sont étroitement liés : au sein des hawsh, les familles partagent et échangent en toute intimité, les enfants peuvent sortir et s'occuper sans crainte d'être vue par les passants.

C'est aussi le cas des moucharabieh ou encore des qantara (voir fig.37) qui s'avancent depuis les

---

<sup>8</sup> Véronique Bontemps, "Naplouse, le savon et la ville. Patrimoine familial, travail ouvrier et mémoire au quotidien", 2010

<sup>9</sup> Mémoire de Marie Diéval "La valeur du patrimoine dans la vieille ville de Naplouse, en Cisjordanie" 2014-2016

maisons sur la rue, et dont le rôle principal est de voir sans être vu, de laisser entrer une lumière douce et filtrée et de faciliter l'aération au sein des logements. Une autre forme de patrimoine, liée cette fois au passé commerçant et marchand de la ville, sont les façades des anciennes savonneries. On les remarque grâce aux larges fenêtres en arche et aux barres en fer qui leur donne une forme de soleil (fig.39). Les savonneries font non seulement parties du patrimoine matériel bâti, mais elles sont aussi représentatives du patrimoine immatériel puisqu'elles sont le symbole du savoir-faire naplousi et de la prospérité commerciale de la ville durant la période ottomane. Aujourd'hui, il ne reste que trois savonneries "traditionnelles" encore en activité dans la vieille ville de Naplouse puisqu'elles ont toutes disparues suites aux catastrophes qu'a connu Naplouse. Véronique Bontemps a consacré une thèse à l'histoire des savonneries en tant que patrimoine et objet de mémoire collective, dans laquelle elle développe la manière dont le savon naplousi est devenu, au fil du temps, représentatif du patrimoine palestinien disparu et comment son identité patrimoniale s'est construite<sup>10</sup>. Nous reviendrons sur la perte de ce patrimoine à cause des conflits armés et de la confiscation d'une partie important du patrimoine à cause de l'occupation israélienne dans la partie III-1-B/C.

À l'heure actuelle, le paysage de la vieille ville est marqué par la présence de nombreux bâtiments dégradés ou partiellement détruits, à l'image du palais Tuqan qui est un véritable symbole pour les naplousis (voir fig.36). La plupart le sont depuis le tremblement de terre de 1927, la première intifada en 1987, ou depuis la seconde en 2000. Aussi, il est possible de trouver à Naplouse des vestiges historiques de toutes les époques qu'a traversé la ville : depuis le site archéologique de Tell Balata construit par les cananéens jusqu'aux bâtiments ottomans que l'on remarque partout dans la vieille ville, en passant par la forme urbaine héritée de l'époque romaine ou encore des sanctuaires construits durant la civilisation mamelouke. Cependant, certains de ces vestiges ne sont pas protégés à leur juste valeur et bien qu'ils soient identifiés comme objets patrimoniaux, ils sont laissés sans entretien et sans moyens de protection adéquats. Le site le plus représentatif de ce manque de valorisation est l'hippodrome romain (voir fig.42) ayant été excavé durant le mandat britannique. Ce site représente un vaste espace au cœur du centre ville et des rues commerçantes principales, au pied du Mont Ebal. Construit au IIe siècle après JC, le potentiel foncier de cet ancien hippodrome, transformé en amphithéâtre à la fin du IIIe siècle, est conséquent puisque ses mesures sont estimées à 91 m de largeur sur 410 m de longueur<sup>11</sup>. De la même façon, le théâtre romain (voir fig.41) situé sur le flanc du Mont Gerizim dans le secteur Ras Al Ein manque aussi cruellement de mise en valeur : le site n'est pas protégé et s'est largement dégradé depuis sa découverte. Lors de notre visite de ces sites, le premier était utilisé tel une décharge, cachant tous les vestiges historiques, et le second semblait se perdre au milieu de la nature qui reprend ses droits et recouvre en partie les hauteurs du théâtre, et des déchets ménagers.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent que cet état de ruine soit persistant : d'abord le manque de moyen et l'absence d'une autorité compétente et volontaire dans ce domaine, sans compter le fait que la priorité est avant tout d'investir pour faire face aux problèmes du quotidien comme le chômage, l'approvisionnement en eau, l'éducation ou encore le relogement et l'amélioration du cadre de vie. Les bâtiments qui sont réhabilités en premier sont ceux qui sont habités, et de nombreux bâtiments sont dans l'attente d'être reconstruits. De nombreux bâtiments inoccupés, des simples habitations aux plus beaux palais ottomans, sont laissés tel quel en attendant les fonds nécessaires à leur restauration. Mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici pour comprendre la valeur du patrimoine à Naplouse, le fait que les naplousis n'ont pas tous conscience du besoin de protection du bâti : ils savent qu'il est représentatif et porteur de valeurs immatérielles, de leur passé et de leur histoire, même en étant

---

<sup>10</sup> Véronique Bontemps "Naplouse, le savon et la ville. Patrimoine familial, travail ouvrier et mémoire au quotidien", 2010

<sup>11</sup> Source : [http://www.s-pass.org/fr/workspace/ressource/ressources.html?search=hippodrome&page=1&per\\_page=10&me=false&filter\\_geo=&filter\\_public=&filter\\_groupe%5B%5D=89&orderby=](http://www.s-pass.org/fr/workspace/ressource/ressources.html?search=hippodrome&page=1&per_page=10&me=false&filter_geo=&filter_public=&filter_groupe%5B%5D=89&orderby=)

dégradé<sup>12</sup>. Cependant, il ne faut pas oublier que certaines familles aux moyens financiers conséquents contribuent à la réhabilitation des bâtiments de la vieille ville, tels que les palais. Dans son mémoire, Marie Diéval relève lors de ses entretiens avec les habitants que ce qui revient le plus n'est pas la transmission matériel mais bien la transmission d'un savoir, d'une culture, de traditions. Le patrimoine immatériel est très présent à Naplouse, par exemple à travers la transmission d'un savoir faire autour des savonneries, ou du savoir faire dans la préparation de la nourriture traditionnelle naplousie, le knaffah.

Finalement, il est possible de distinguer cinq catégories principales dans lesquelles nous retrouvons tous les éléments qui représentent le patrimoine de Naplouse :

- Le patrimoine religieux, avec les mosquées, les églises et les temples, dont la plupart des édifices ont vu leur fonction évoluée au fil du temps,
- Le patrimoine lié au commerce, avec comme espace principal les Old (voir fig.38) et New Khan Market, toujours très actifs aujourd'hui d'un point de vue commercial et qui sont les secteurs commerçants historiques de Naplouse, auxquels on pourrait ajouter les savonneries qui ont marqué l'industrie locale,
- Le patrimoine lié à l'habitat, avec notamment les hawsh et les palais qui sont représentatifs de la grandeur de la ville durant la période ottomane,
- Le patrimoine de loisirs avec les bains turcs que l'on retrouve un peu partout dans la vieille, dont la plupart ne sont plus en activité mais qui ont tous une histoire qui leur est propre et qui, eux aussi, montrent par leur architecture leur gloire et leur beauté d'antan.
- Le Patrimoine symbolique (ou immatériel) qui ne peut se quantifier mais dont nous avons entendu parler - et expérimenté- tout au long de notre étude sur le terrain à Naplouse, avec notamment le knaffah et la danse traditionnelle, le dabke.

Lors de notre entretien avec Rania Taha (voir annexe 10), chef de service pour la protection du patrimoine de la vieille ville, il a été question de la difficulté pour les acteurs du patrimoine à sensibiliser les habitants et à orienter leurs choix lorsqu'ils décident de faire des travaux. Nous y reviendrons en détail dans la sous partie suivante, mais il est complexe de convaincre de l'intérêt patrimonial d'un bâtiment si les outils juridiques mis en place ne sont que peu efficaces.

Malgré cela, une partie de la vieille ville a été réhabilitée ou le sera très prochainement. Au détour des rues, des panneaux avec des inscriptions en écriture arabe traduites en alphabet latin nous indiquent que des lieux ont été rénovés. Cela a été possible grâce à l'intervention et à l'investissement d'ONG comme Riwaq ou Welfare Association, dont nous détaillerons le rôle et l'ambition un peu plus tard. Plusieurs hawsh, comme le hosh Al-Jitan ou le hosh Al-Atout (voir fig.37), ont pu être rénovés. D'autres lieux emblématiques comme le Khan Al-Wakkala (Caravansérail) (voir fig.40) ou d'anciens palais ont pu trouver une nouvelle fonction, à l'image du Multipurpose Community Resource Centre (MCRC), ou encore de la savonnerie Arafat devenue elle aussi un centre culturel.

Cela démontre une véritable volonté de la part de la municipalité et des acteurs privés, qui participent en grande partie au financement, de redonner de la valeur à la vieille ville. Ces réhabilitations ont plusieurs objectifs : permettre aux habitants qui n'ont pas les moyens d'investir à l'extérieur de la vieille ville d'être logés dans des logements décentes, amener petit à petit une activité touristique à Naplouse, sensibiliser à l'échelle locale et internationale sur la richesse architecturale de la vieille ville, et préparer une inscription future sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

---

<sup>12</sup> Mémoire de Marie Diéval "La valeur du patrimoine dans la vieille ville de Naplouse, en Cisjordanie" 2014-2016



Fig.35. L'entrée du Hosh Al-Jitan. Depuis l'espace public, difficile d'imaginer que de nombreuses habitations se trouvent à l'intérieur.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.36 Le Palais Tuqan, vestige de l'époque ottomane aujourd'hui en état de dégradation avancée. Des travaux sont actuellement en cours pour tenter, petit à petit, de le rénover.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017





Fig.37 L'intérieur du hosh Al-Atout, rénové entre 2012 et 2014.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



Fig.38 Le Old Khan Market un vendredi, jour de repos hebdomadaire en Palestine. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



Fig.39 Exemple de fenêtre de savonnerie. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



Fig.40 Le caravansérail (ou Khan Al Wakkala) auparavant espace d'accueil pour les marchands, transformé en hôtel.  
Source : Atelier Lille-Nablus 2017 et municipalité de Naplouse



Fig. 41 Le théâtre romain, découvert en 1979.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



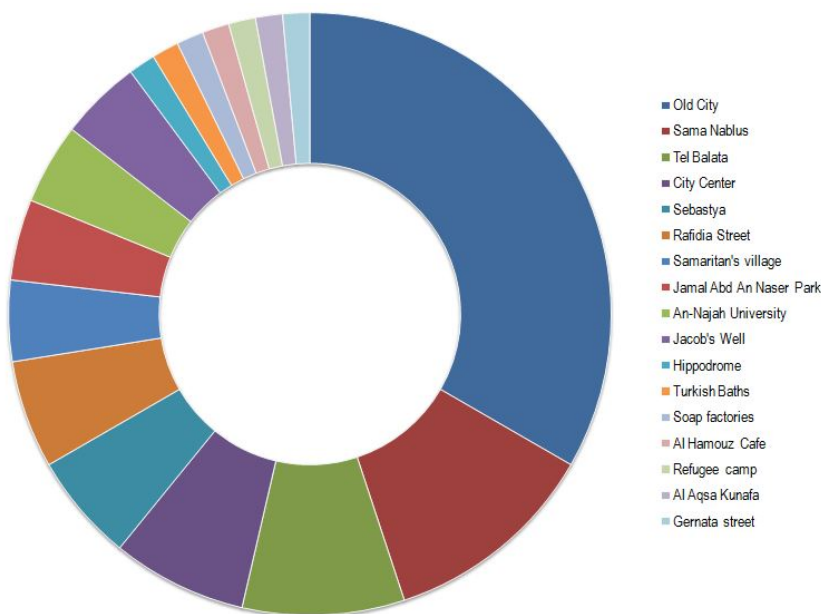
Fig.42 Le devant du site de l'hippodrome, laissé à l'abandon aujourd'hui.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## B. Le patrimoine perçu par les habitants : résultats et analyses de l'étude de terrain

Afin de cerner le sentiment des habitants de Naplouse par rapport à leur patrimoine et de répondre à nos interrogations quant à la première idée que nous en avons, il nous a semblé nécessaire de profiter de notre présence sur place pour diffuser un questionnaire auprès des personnes rencontrées. Notre questionnement était le suivant : le patrimoine de la vieille ville est-il plus représentatif de Naplouse que les éléments immatériels tels que la danse ou la nourriture traditionnelle, et comment les habitants -ou usagers- considèrent-ils la ville au travers des éléments qui y sont présents ? Qu'est ce qui, selon eux, fait de Naplouse une ville représentative de la culture palestinienne et quel type de patrimoine est le plus important dans l'imaginaire collectif.

Les résultats de cette enquête ne relèvent pas d'une étude scientifique et ne prétendent pas faire de généralités sur la manière de percevoir le patrimoine par les Naplousis, mais ils donnent une idée de la manière dont les habitants voient la ville et comment ils considèrent le patrimoine (voir annexe 3).

Au travers des six questions de ce questionnaire, il est apparu que la vieille ville est la réponse qui revient le plus fréquemment lorsqu'il est demandé par exemple "Que montreriez vous en premier à vos amis s'ils venaient visiter Naplouse ?" (voir fig.43) ou "Quel est le quartier qui représente le plus Naplouse?" (voir fig.44). Elle provoque un sentiment de fierté chez les habitants puisqu'ils sont prêts à montrer ce lieu en premier à leurs amis. Les autres réponses à la première question sont liées elles-



aussi au patrimoine local : Sama Nablus est un lieu de rencontre et de détente niché sur les hauteurs du Mont Ebal, depuis lequel il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la ville, les sites de Tel Balata et de Sebastya sont les vestiges archéologiques et historiques tout comme le puit de Jacob ou encore l'hippodrome romain, Rafidia Street est une artère commerçante dynamique et moderne où beaucoup de jeunes aiment se retrouver entre amis, et le knaffah (dans le schéma ci-dessous "kunafa") et les savonneries sont des éléments majeurs du patrimoine culturel. Cependant, ces deux dernières réponses arrivent un peu plus tard, ce qui laisse comprendre que le patrimoine immatériel est important aussi mais dans une moindre mesure que le patrimoine historique bâti.

Fig.43 Réponses du questionnaire à la question "Que montreriez vous en premier à vos amis s'ils venaient visiter Naplouse ?"  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

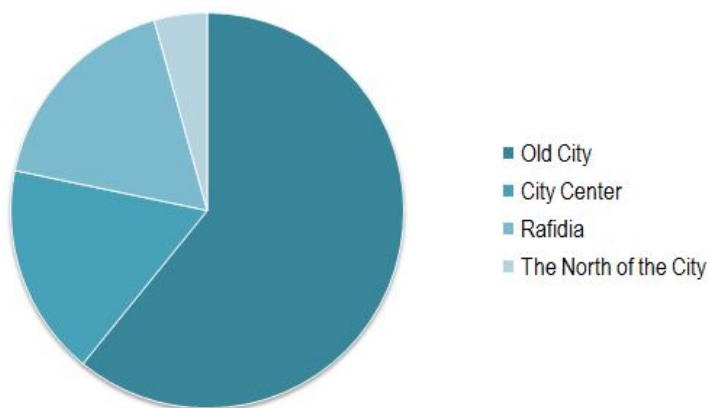


Fig.44 Réponses du questionnaire à la question "Quel est le quartier qui représente le plus la ville de Naplouse ?"  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

De la même manière, et cela prouve cet intérêt global pour la vieille ville, à la question "Quel est le patrimoine le plus emblématique de Naplouse?" (voir fig.45), les interrogés ont répondu majoritairement des éléments patrimoniaux présents dans la vieille ville, voir même la vieille ville elle-même, à savoir la Tour de l'Horloge, le théâtre romain, la mosquée An-Naser, le Khan Al Wakala (le caravansérail), ou encore le knaffah, dont la meilleure boutique de la ville -au yeux des habitants mais aussi des touristes que nous avons croisé durant notre séjour- se trouve au coeur de la vieille ville (voir fig.46).

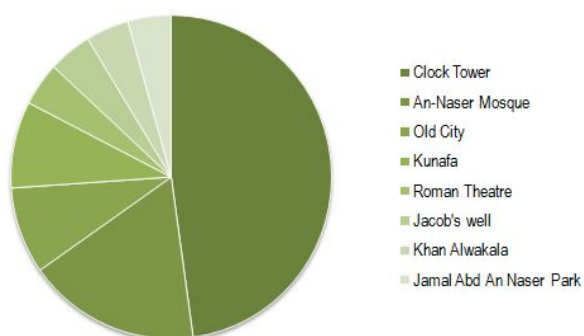


Fig.45 Réponse du questionnaire à la question : "Quel est le patrimoine le plus emblématique de Naplouse?"  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

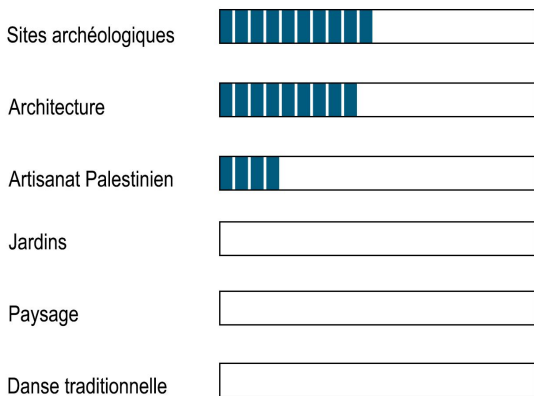


Fig.46 Vendeur de knaffah fabriqué de façon artisanale.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Finalement, nous nous sommes demandés si le patrimoine architectural avait autant d'importance que le patrimoine immatériel, comme le knaffah ou la danse traditionnelle. Il a été demandé aux répondants de classer de 1 à 6, différents éléments du patrimoine identifiés comme étant représentatifs de la culture palestinienne et nablusie (voir fig.47). Il s'avère que les sites archéologiques et l'architecture ont été les réponses placées le plus souvent au premier rang : la réponse à notre interrogation semble donc que le patrimoine matériel bâti a plus d'importance pour les habitants que le patrimoine culturel et les traditions. En réalité, cette réponse est à nuancer largement : il se trouve que les deux sont étroitement liés. L'architecture raconte une histoire et elle représente ce que la ville a vécu, elle porte sur elle les symboles des guerres et des catastrophes qui ont marqué ses murs comme ses habitants. De la même façon, les nombreux sites archéologiques ne sont pas que de simples pierres, mais ils portent le passé de la ville et représentent les civilisations qui se sont succédées tour à tour à Schéchem, Flavia Néapolis, puis Naplouse.



### Patrimoine le plus représentatif ...



### Patrimoine le moins représentatif ...

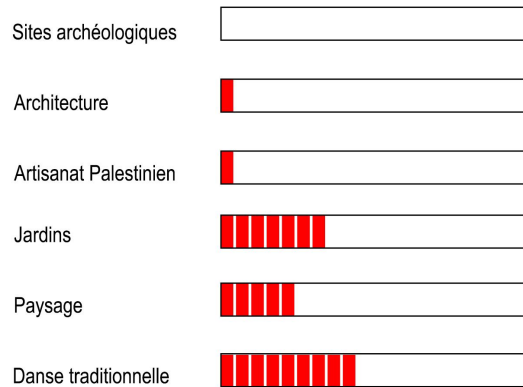


Fig.47 Réponses du questionnaire à la question "Classer par ordre d'importance ces éléments du patrimoine ?"  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017







Fig.48 Exemple de maison remarquable que nous avons visité  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Lors de notre séjour sur le terrain, outre la diffusion d'une enquête à propos de la perception du patrimoine par les habitants et usagers de Naplouse, nous avons eu la chance de visiter de nombreux bâtiments (des logements en majorité, ou d'anciennes habitations réhabilitées par exemple en école) qui sont identifiés et classés par les personnes travaillant à la municipalité, en charge du patrimoine dans la vieille ville (voir fig.48). Ces visites nous ont amené dans différents quartiers autour de la vieille ville afin de visiter des habitations construites il y a près d'un siècle pour la plupart, et ayant un intérêt patrimonial quant à leur construction, leur forme, leur architecture, ou leurs détails architecturaux. Ce patrimoine du quotidien, qui se fond dans l'ensemble de la ville, forme une continuité avec le bâti remarquable présent dans la vieille ville. Ces maisons sont connues par les habitants car la ville de Naplouse fonctionne de la même manière qu'un village : les noms des grandes familles sont connus de tous et sont un repère dans l'espace et dans le temps, les familles sont souvent liées entre elles par des unions ou par une histoire commune, grâce à leurs enfants par exemple, mais aussi pour des raisons liées aux conflits qui ont malmené la ville. Cet aspect sociologique est très

présent et il n'est possible de se rendre compte de cela que dans le cadre d'un séjour de longue durée sur place. Connaître ses voisins, c'est aussi se voir ouvrir des portes closes aux touristes lambda, comme nous avons eu la chance de le faire pour visiter tous ces bâtiments historiques.

Enfin, après avoir décrit le patrimoine vu par les habitants grâce à notre questionnaire, puis le patrimoine lié à l'habitat grâce à nos visites de sites, il nous a paru important de faire des fiches reprenant les éléments majeurs du patrimoine de la vieille ville (voir fig. 49). Nous avons effectué le même travail sur le patrimoine lillois, qui sera l'objet du II.3. Afin d'établir une classification de la typologie du patrimoine, nous avons dégagé les cinq catégories suivantes : les bâtiments, les édifices religieux et les monuments, les sites archéologiques, les espaces publics et enfin les espaces commerciaux. Ces éléments du patrimoine sont des symboles marquant du paysage et ils sont connus de tous puisqu'ils représentent l'héritage et la valeur de la vieille ville. Ils sont à la fois le symbole du passé mais aussi de l'avenir de Naplouse puisqu'ils dégagent un véritable potentiel touristique. Ainsi, ces dix fiches nous permettent d'identifier au premier coup d'œil la richesse et la diversité du patrimoine culturel historique de Naplouse et de Lille.

Presentation	Location
<p style="text-align: center;"><b>Building Heritage</b></p> <p><u>Name of building:</u> <i>Tuqan Palace (Old palace)</i>  <u>Location :</u> <i>AlGarb neighborhood, in the old city, in the southern side of AlBaik mosque</i></p> <p><u>Date assumed :</u>  <i>It was built in the second half of the 18th century (+/-250 years old)</i></p> <p><u>Original use :</u> <i>House</i>  <u>Current use :</u> <i>some of its parts are used as houses for families</i></p> <p><u>Date of the visit :</u> <i>30 march 2017</i></p>	
<p><b>Details</b></p> <p>The palace is in bad condition those days (it is worn-out) and it needs to be restored. The owner lives in a part of the palace and had started the rehabilitation of some parts of the site.</p>	
<p><b>Pictures</b></p>	
 <p style="text-align: center;"><i>Example of destroyed arche inside the palace</i></p>	 <p style="text-align: center;"><i>Mameluk architecture in a room of the palace</i></p>
 <p style="text-align: center;"><i>View of the courtyard of the palace</i></p>	

Sources pictures : Workshop Lille-Nablus 2017

Fig.49 Exemple de fiche sur le patrimoine majeur de Naplouse.  
 Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Pour conclure, nous avons remarqué qu'à Naplouse, il existe plusieurs types de patrimoine bâti que l'on a classé en catégories. Il existe aussi, et ce n'est pas négligeable, un important patrimoine immatériel que nous ne pouvons pas réellement classer mais qui représente la culture locale et qui est en quelque sorte le mode de vie quotidien des habitants, par exemple avec le knaffah ou encore la danse traditionnelle appelée dabke. La ville, et particulièrement la vieille ville, est connue pour cela : son architecture, sa vieille ville historique, sa culture. Après avoir défini ce qu'est le patrimoine et ce qu'il représente spécifiquement à Naplouse, il est important de comprendre ce qui est mis en œuvre pour le protéger : qui sont les acteurs et quels moyens possèdent-ils ?

## 2. Comment ce patrimoine est-il protégé et/ou valorisé ?

### A. Le but du processus de patrimonialisation en Palestine : acteurs et motifs.

Dans sa thèse<sup>13</sup> Anissa Habane donne une définition complète de ce qu'est le processus de patrimonialisation :

*“Le patrimoine n'existe qu'à travers la patrimonialisation définie comme un processus social par lequel des acteurs attribuent à un objet matériel ou immatériel (événement, savoir...) un ensemble de valeur. (...) Il est l'expression identitaire ou politique d'un groupe qui lui désigne une valeur supérieure, lui permettant ainsi d'être protégé dans l'espace et le temps. Cette reconnaissance permet sa protection et sa conservation en vue de sa transmission aux futures générations. Il est un bien commun.”*

Si le fait de patrimonialiser un objet peut conduire à de multiples processus comme la gentrification, la marginalisation, la spéculation ou la muséification, le patrimoine est cependant un moyen efficace pour développer un quartier ou même une ville et encourager la planification urbaine et la valorisation des caractéristiques qui font la valeur de cette ville. Le patrimoine représente en quelque sorte la spécificité d'une ville, ce que les autres n'ont pas et ce qui fait d'elle ce qu'elle est : c'est son atout majeur.

Le patrimoine peut encourager la mobilisation collective pour revendiquer son identité et créer de la cohésion sociale, et c'est particulièrement vrai en Palestine puisque ces territoires ont été touchés par l'occupation et la guerre, ce qui a ébranlé l'identité du peuple palestinien (partie III-1-B). La Palestine a aussi dû faire face à la complexité d'aboutir à un état autonome et indépendant, avec des moyens conséquents pour maîtriser ses territoires. Sans cet état palestinien autonome, il est facile d'imaginer à quel point protéger le patrimoine devient une tâche complexe.

En Palestine, une véritable politique de sauvegarde du patrimoine débute dans les années 90 et elle est initiée par les principales ONG palestiniennes que sont le Riwaq et la Welfare Association. Le plus souvent, les opérations lancées en priorité sont localisées en fonction des menaces. Par exemple, le Riwaq restaure en priorité les édifices en milieu rural, les lieux vulnérables avec un taux de chômage élevés, ou les lieux proches des colonies israéliennes ou de la ligne verte<sup>14</sup>. À Naplouse, par exemple, les actions de ces organisations sont concrètes, bien qu'elles soient limitées par leur manque de moyens : de nombreux hosh ont été réhabilités en partenariat avec ces ONG, mais également des espaces publics comme la place Habaleh (voir fig.50).

---

<sup>13</sup> Habane Anissa “Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes”, p.67 - 2015

<sup>14</sup> Habane Anissa “Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes”, 2015



Fig.50 Exemple de projet réalisé en partenariat avec Welfare Association et la municipalité de Naplouse : la réhabilitation de la place Habaleh dans la vieille ville.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

La protection et la préservation du patrimoine palestinien n'a pas lieu uniquement à Naplouse, mais sur tout le territoire où s'applique l'Autorité Palestinienne : trois institutions sont également créées, l'une gouvernementale, le MOTA (Ministère du Tourisme et des Antiquités) et les deux autres semi-gouvernementales, le Comité de Réhabilitation d'Hébron et le CCHP (Cultural Centre for the Heritage Preservation). Nous reviendrons en détail sur le rôle de tous ces organismes dans la partie III-1-C.

En règle générale, il existe plusieurs approches de la protection des centres historiques en Palestine : la première est l'approche formelle menée par les autorités compétentes et les organismes que nous avons en partie décrit précédemment qui mettent en oeuvre les plans, les lois, les politiques et les stratégies gouvernementales.

La seconde est l'approche informelle, que l'on pourrait également nommer "spontanée", qui est menée par d'autres acteurs que sont les propriétaires privés ou les habitants des bâtiments historiques, avec ou sans appui technique de la part de la municipalité ou d'associations compétentes. Ces interventions informelles sont par exemple des ajouts d'extensions aux bâtiments, l'ajout de sanitaires, généralement sans en informer les autorités et sans obtenir les autorisations nécessaires. Nous reviendrons sur ce phénomène et ses conséquences dans la partie qui suit II-2-B.

Il existe également une approche mêlant les deux précédentes, une "semi-officielle", lorsque le secteur privé entreprend une action sur un bâtiment à des fins d'investissement. Puisque le secteur privé cherche, dans ce cas, à "améliorer" l'aspect d'un édifice historique, à le restaurer et à l'adapter afin d'en augmenter sa valeur commerciale, l'investisseur obtient généralement l'approbation des autorités officielles, puis a recours à des experts et techniciens spécialisés<sup>15</sup>.

<sup>15</sup>Workshop Lille-Nablus - "Synthesis of the various measures for the protection and enhancement of Heritage", 2017

Lors de notre entretien avec Rani Taha, chef du service municipal en charge de la vieille ville de Naplouse, il a été rappelé que les règles quant à la conservation du patrimoine diffèrent dans la vieille ville et en dehors de celle-ci. Nous reviendrons spécifiquement sur le règlement au sein de la vieille ville dans la partie II-2-B. À l'extérieur de la vieille ville, les problématiques sont différentes car les bâtiments ne sont pas construits avec la même densité que dans le centre historique. Le MOTA (Ministry Of Tourism and Antiquities) doit donner son avis et sa permission si un privé souhaite détruire ou modifier un logement de plus de 50 ans, mais cette règle n'est pas forcément appliquée. Il est donc considéré que tous les bâtiments de plus de 50 ans ont de la valeur. Avant tout travaux, la règle de base est la vérification des fondations auprès d'un ingénieur afin de confirmer leur solidité.

En fait, les acteurs de la protection du patrimoine sont très variés : État palestinien et organisations gouvernementales ou non gouvernementales, les municipalités, comme à Naplouse où un service est dédié à la protection du patrimoine au sein de la vieille ville, mais aussi les familles notables avec des moyens financiers conséquents, qui sont donc des investisseurs privés, les propriétaires ou les locataires, les simples habitants.

De par son histoire, l'État palestinien a besoin de moyen pour pérenniser et légitimer son établissement récent datant seulement de 1994. Auparavant, la Palestine a toujours été occupée et les lois des autres se sont simplement appliquées sur son territoire, comme ce fut le cas durant le Mandat Britannique puis durant l'application des règles jordaniennes, soit jusqu'en 1967. Dès 1994, l'État décide d'instaurer un plan d'urbanisme pour les régions et les villes, ainsi qu'un plan d'organisation pour les vieilles villes avec notamment une réglementation sur les équipements publics. À travers la protection du patrimoine, c'est toute la symbolique de la construction d'un état fort qui émerge : en valorisant le patrimoine, l'État palestinien entend bien obtenir l'approbation d'autres nations, mais surtout d'obtenir le soutien de son peuple grâce à l'organisation de fêtes musulmanes traditionnelles et de la célébration de la mémoire collective.



Fig.51 Vue sur les toits de la vieille ville : au fond, les bâtiments hauts et espacés contrastent avec la densité de la vieille ville. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017.

## B. Le cas de Naplouse et de sa vieille ville, quelles problématiques de sauvegarde du patrimoine ?



Fig.52 La rue commerçante de la vieille ville, avec ses nombreux déchets que l'on trouve même sur les toits des bâtiments détruits par des années de conflits. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Dans son mémoire<sup>16</sup>, Marie Diéval nous apprend que la visée de l'Autorité Palestinienne quant à la protection du patrimoine dans la vieille ville de Naplouse se base sur la revalorisation du bâti ancien et sur les marqueurs de la vie économique : on réhabilite en priorité les hosh qui sont habités pour permettre un meilleur cadre de vie aux habitants et redynamiser la vieille ville. En effet, il s'agit de redorer l'image de la ville historique puisqu'elle a perdu de son attractivité notamment à cause de l'insécurité qui y règne et de l'insalubrité causée par un réel manque d'entretien. L'autre point important dans la revalorisation de vieux Naplouse est le fait que les autorités compétentes cherchent à conserver les savonneries et les hammams dans un objectif de sensibilisation et de diffusion de la connaissance du patrimoine nablousi.

Naplouse est alors identifiée comme un "carrefour patrimonial" qui entre progressivement dans un processus de patrimonialisation. La volonté de rentrer dans ce processus vient de plusieurs facteurs : les conditions politiques jusqu'ici complexe qui commencent à se stabiliser, les intifadas qui ont mis en péril le patrimoine bâti mais aussi les traditions locales, le découpage du territoire en zonage et l'occupation israélienne, tout cela créé une pression sur "l'identité palestinienne". Le patrimonialisation devient alors un moyen pacifique de faire face à cette pression. Nous y reviendrons en détail dans la partie III-1-C.

À Naplouse, la municipalité possède un bureau au cœur de la vieille ville depuis 1995, dont la mission est de travailler spécifiquement sur la protection du patrimoine et de mettre en œuvre la politique de conservation menée par l'Autorité Palestinienne. Lors d'un entretien avec Rania Taha, chef de service du bureau municipal en charge de la vieille ville, nous avons appris que la conservation du patrimoine de la vieille ville possède des règles spécifiques, différentes de celles qui s'appliquent dans le reste de la ville. En effet, la densité et la proximité des bâtiments ainsi que l'étroitesse des rues engendre des règles et des besoins spécifiques. Si quelqu'un souhaite modifier un bâtiment (ajout d'un étage, destruction), la municipalité se rend sur place et donne son avis avec l'aide d'un ingénieur. L'ingénieur délivre alors un certificat qui autorise le propriétaire à construire un étage par exemple. On prend aussi en compte le fait que la modification risque de porter atteinte à la vie privée des habitants voisins (fenêtre trop proche ou mal située par exemple). Dans la vieille ville, la principale directive architecturale est de ne pas dépasser les 11 m de haut pour les bâtiments, cela correspond environ à 3 étages.

<sup>16</sup>Mémoire de Marie Diéval "La valeur du patrimoine dans la vieille ville de Naplouse, en Cisjordanie" 2014-2016

En résumé les constructions ou modifications sont possibles mais avec des prescriptions. Toute destruction est interdite, tout comme le moindre changement dans l'architecture : les éléments architecturaux doivent rester les mêmes et s'insérer dans l'harmonie globale.

Cependant, les habitants qui souhaitent modifier leur lieu de vie agissent malgré les interdictions, notamment la nuit, quand le bureau de la municipalité est fermé. Si la municipalité le découvre, le premier recours est l'envoi d'un avertissement par courrier afin d'ordonner au propriétaire de remettre le bâtiment dans l'état initial. S'il ne coopère pas, une convocation au tribunal lui est envoyée avec une amende à payer pour « pratique illégale ». Cette amende est très faible et n'est donc pas toujours dissuasive. Un autre problème récurrent est la réalisation de travaux à l'intérieur et à l'extérieur des magasins, notamment quand les commerçants utilisent des matériaux non adaptés ou qu'ils allongent leur magasin sur le front de la rue. Dans ces cas là, la police municipale détruit l'aménagement. Ces procédures générales s'appliquent de la même manière dans toutes les vieilles villes de Palestine, avec le MOTA comme garant.

Une autre mission du bureau municipal de la vieille ville est la recherche d'interactions avec les habitants afin de générer une prise de conscience quant à l'importance de la protection de la vieille ville. Des tentatives de communication sont faites, notamment avec des acteurs comme Ayman Shakaa, directeur du Multipurpose Centre au cœur de la vieille ville. Leur objectif commun est de sensibiliser les habitants, de générer des discussions et de tenter de donner des explications pour convaincre de l'intérêt patrimonial de la vieille ville.

Finalement, cette réglementation censée préserver la vieille ville de tout abus et de toutes constructions abusives génèrent d'autres formes de conflits. En effet, lors de nos rencontres et de nos discussions avec différents acteurs de la vieille ville, nous avons découvert que de nombreux habitants se trouvent souvent dans des situations délicates lorsqu'ils prennent la décision de faire des travaux dans leur magasin ou dans leur logement qui se trouvent dans la ville historique. À Naplouse, il existe sous les bâtiments visibles plusieurs couches de vestiges archéologiques, dont beaucoup datent de l'époque romaine. Lorsqu'un habitant creuse et qu'il découvre un vestige, que ce soit une pièce souterraine, une mosaïque ou tout autre trésor historique, il existe une loi qui décrète que l'objet trouvé appartient à l'Autorité Palestinienne, c'est-à-dire au MOTA ou à la municipalité. Celle-ci s'empare du bien ou, lorsque les moyens ne sont pas suffisants pour déterrer et protéger l'objet, le terrain est confisqué : le propriétaire du terrain se retrouve donc bloqué dans ses travaux et parfois même il est dépossédé de son bien. Pour éviter de perdre leur logement, les propriétaires sont souvent contraints de prendre des mesures radicales : soit l'objet est caché et enterré de nouveau, soit il est détruit. Face à ce phénomène, comment sensibiliser la population à la préservation du patrimoine si elle est dans la crainte permanente de se voir confisquer son bien ?

Le bureau de la municipalité dans la vieille ville a entamé un travail long et périlleux afin de recenser les principaux bâtiments qui font figures de patrimoine à Naplouse, et notamment autour de la vieille ville. Ainsi sont recensés les bâtiments possédant des caractéristiques architecturales remarquables et étant datés de plus de 70 ans. Certains sont inhabités, d'autres ont été réhabilités et ont trouvé de nouvelles fonctions, d'autres encore sont toujours habités par les membres de la famille qui a bâti la demeure. Ce travail a pour but d'entamer les démarches d'inscription de la vieille ville au patrimoine mondial de l'Unesco, qui demande l'élaboration d'une zone tampon autour du bien inscrit. C'est également dans ce cadre que s'inscrit notre recensement des bâtiments remarquables autour de la vieille ville (voir annexe 4). La partie III-3 sera consacrée à cette étude autour de l'inscription Unesco et de la méthodologie pour établir la zone tampon.

### 3. Qu'est ce qui fait patrimoine à Lille ?

#### A. Le patrimoine architectural, témoin de l'histoire lilloise.

Tout comme à Naplouse, le patrimoine de Lille a été fortement impacté par les guerres et a été influencé par les styles architecturaux des époques que la ville a traversées, et notamment par le style flamand. De la fondation de la ville en 640 jusqu'à 1667, date à laquelle Lille devient française, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges ayant été réhabilités tels que la Cathédrale Notre Dame de la Treille, l'Hospice Comtesse, le Palais Rihour ou la paroisse Saint Sauveur fondée en 1144. Tous se situent dans l'enceinte du quartier du Vieux-Lille dont la forme urbaine est globalement héritée de cette époque. Ainsi, c'est dans le Vieux Lille que l'on trouve la majorité du patrimoine datant d'avant la Révolution Industrielle.

Comme dans de nombreuses autres villes, la Citadelle Vauban et ses fortifications permettent de protéger la cité : la Citadelle est aujourd'hui classée Monument historique. Tout autour des jardins, tel que le jardin du Colysée à Lambersart, offrent à la ville un véritable poumon vert. De cette époque, on retrouve aujourd'hui également la Vieille Bourse édifée en 1651 ou encore les portes de Paris, de Gand et de Roubaix, dont les deux dernières se trouvent à proximité du Vieux-Lille<sup>17</sup> et ont été fondées en 1620 et 1621. Les témoignages du XVIIe et XVIIIe siècle sont nombreux notamment au niveau du patrimoine civil. Dans le Vieux-Lille, on retrouve des maisons à l'architecture renaissance, d'autres d'inspiration italienne ou flamande avec une importance donnée à l'ornementation, comme celle le cas pour la Vieille Bourse, ou encore le style français après que Lille soit devenue française.

Le développement industriel et la construction de logements ouvriers au cours du XVIIIe siècle ont causé la destruction d'un nombre importants d'édifices mais a aussi laissé des traces dans d'autres quartiers que le Vieux Lille, comme la gare Saint Sauveur ou les nombreuses usines de Moulins et Fives, auparavant des villages qui furent annexés par Lille en 1858.

Au cours du XXe siècle, la situation du patrimoine présent dans le cœur historique est critique à cause de l'accroissement de l'industrie et du manque d'entretien. L'indifférence générale quant à l'importance de protéger les vestiges du passé a conduit à un état avancé de vétusté et de ruines. La population qui habite ce secteur de la ville se paupérise de plus en plus et l'insalubrité s'empare de nombreux logements et édifices<sup>18</sup>. Pour faire face à ce phénomène, d'importants programmes de réhabilitation sont lancés au début des années 70 avec l'objectif de rendre ce quartier attractif aussi bien pour les habitants que pour les touristes et personnes extérieures. Cette prise de conscience de la présence d'un patrimoine varié permet une véritable reconversion économique autour du tourisme et des commerces haut de gamme, voire même de luxe.

En 1976, la municipalité inscrit une part importante de sa vieille ville en Secteur Sauvegardé et le PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur) permet de suivre une ligne de conduite pour la protection des monuments historiques et des édifices ayant un intérêt architectural. La proximité du Secteur Sauvegardé (voir fig. 54) avec la Citadelle de Lille inscrit au classement des Monuments Historiques permet une réelle harmonisation de la zone historique au Nord de Lille et des moyens importants sont mis en œuvre pour protéger puis pour réhabiliter les nombreux monuments, témoins de la riche histoire de Lille.

---

<sup>17</sup> "Patrimoine lillois - Itinéraire historique et pédagogique", MARQUETTE Robert, 1987, Ville de Lille

<sup>18</sup> "De la rénovation du Vieux Lille à sa gentrification - Analyse d'un processus de transformation urbaine", Barbara Nicoloso, 2011



## B. Les différents types de patrimoine à Lille.

Afin de comprendre quel type patrimoine est le plus emblématique et le plus présent à Lille, et la manière dont il est protégé, nous avons réalisé des fiches reprenant 10 des éléments majeurs du patrimoine lillois, de la même façon que nous l'avons fait pour Naplouse. Ainsi, il a été possible d'identifier plusieurs catégories pour lesquelles nous avons choisi des éléments représentatifs :

- Les édifices religieux comme la Cathédrale Notre Dame de la Treille, qui prouvent un attachement historique à la religion catholique principalement, alors qu'à Naplouse, cette relation à la religion a été très diversifiée au cours des époques, et bien qu'aujourd'hui la majorité de la ville soit musulmane, on retrouve de traces de la cohabitation avec d'autres formes de religions La Cathédrale Notre Dame de la Treille,

- Les édifices militaires, autant de témoins de la position stratégique de la ville qui a attisé les désirs de conquêtes et qui ont permis de protéger la ville lors des sièges. Ce patrimoine militaire, hérité de Vauban, est une des caractéristiques architecturales françaises des villes fortifiées. À Lille, les symboles de cette période sont, entre autre, la Porte de Paris et la Citadelle,

-Les places, espaces verts et grands boulevards sont représentatifs du courant hygiéniste du milieu du XIXe siècle qui prône le retour d'espaces ouverts aérés dans l'espace public afin de limiter les problèmes d'insalubrité. L'exemple choisi à Lille est le Jardin Vauban,

-Les bâtiments civils tels que le beffroi de l'Hôtel de Ville ou la Vieille Bourse qui sont, par le symbole qu'ils dégagent, la représentation de la force et du pouvoir de l'État,

-L'habitat remarquable, qui démontre l'investissement de grandes familles ayant contribué à la richesse du patrimoine architectural de la région, représenté dans les fiches par une maison de ville à l'architecture remarquable Boulevard Jean-Baptiste Lebas et par l'Hôtel Ramery,

-Enfin, le patrimoine industriel et commercial, qui rappelle le passé glorieux de la métropole grâce à l'essor de l'industrie, et notamment l'industrie textile. La Maison Folie Wazemmes, une ancienne filature de textile et la Maison Coilliot en sont des exemples.

Ces fiches (voir fig.53) sont représentatives de la diversité du patrimoine lillois mais sont loin d'être exhaustives. En effet, alors que beaucoup sont convaincus de l'importance patrimoniale du Vieux-Lille, d'autres sont persuadés que Lille est représentée par le quartier moderne d'Euralille. La ville est appréciée par beaucoup de visiteurs, français comme étrangers, car cette dernière abrite une richesse architecturale typique de plusieurs époques aussi contradictoires que complémentaire : des maisons traditionnelles type flamand du Vieux-Lille aux architectures monumentales contemporaines comme la Gare Lille Europe de l'architecte Rem Koolhaas. Le paysage urbain de la ville est contrasté et c'est ce qui fait sa richesse.

Au cours de ces dernières années et notamment grâce à "Lille - Capitale Européenne de la Culture" en 2004, le patrimoine culturel lillois a pris un autre tournant. En effet, la réhabilitation d'anciens bâtiments industriels délaissés tels que la Gare St Sauveur, le Tripostal, les Maisons Folies de Wazemmes et Moulins en lieux culturels, ont donné un nouveau souffle au quotidien des Lillois. Ces sites proposent aujourd'hui un nouvel usage tout en préservant l'âme et le génie du lieu, une expérience unique pour les visiteurs en quête d'histoire et de souvenirs du Lille d'autrefois. Aujourd'hui très prisés, ces lieux emblématiques font la renommée de Lille et de son goût prononcé pour la culture. Alors qu'on traitait autrefois le courrier au Tripostal (d'où le nom de la structure), on peut dès lors assister à des

expositions, concerts ou spectacles divers.

Sur ce point, il existe un réel parallèle avec la ville de Naplouse et certaines réhabilitations : le MCRC, un centre de ressources aménagé dans un ancien palais de la famille Abdelhadi ou encore le centre culturel aménagé dans l'ancienne savonnerie de la famille Arafat, tous deux situés en plein cœur de la vieille ville. En suivant l'exemple lillois où le patrimoine continue d'exister grâce à de nouveaux usages liés aux besoins contemporains de ses habitants, la protection du patrimoine de Naplouse ne peut que s'inspirer de cette réussite.





Présentation		Localisation	
N°1			
Nom du bâtiment : <i>La cathédrale de Notre Dame de La treille</i>			
Localisation : Place Gilleson, Vieux-Lille			
Année de construction supposée : du 9 juin 1856 a 1999			
Usage originel : <i>Cathédrale</i>			
Usage actuel : <i>Cathédrale</i>			
Type de patrimoine : <i>édifice religieux</i>			
Protection : Inscrite MH en 2009			
Détails			
Culte catholique romain ; style architectural néo-gothique			
Illustrations			
			
Vue sur la facade principale		Zoom sur les details et motifs de la facade laterale	
			
Vue sur la facade laterale		Source photographies: Berrais. S	

Fig.53 Exemple de fiche sur le patrimoine majeur de Lille.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## 4. Comment ce patrimoine est-il protégé et/ou valorisé ?

### A. Les outils de protection du patrimoine en France : quelle utilisation à Lille ?

Dès le début du XXe siècle, plusieurs lois apparaissent en France afin d'initier le concept de protection des sites historiques et de limiter la destruction de ceux-ci.

En 1913, la loi sur les monuments historiques introduit une double organisation de la protection fondée d'une part sur la classification des monuments historiques et d'autre part sur l'inscription de certains monuments historiques sur la liste supplémentaire pour empêcher la démolition du bâtiment. En 1943, une nouvelle loi vient instituer un périmètre de 500 mètres autour des monuments protégés et un régime de contrôle des travaux effectués dans ces abords par un architecte des Bâtiments de France. Actuellement, de nombreux bâtiments lillois sont protégés grâce à cette loi, soit en étant inscrits ou en étant classés en tant que Monument historique, comme la Cathédrale Notre Dame de la Treille, le Beffroi de l'Hôtel de Ville, la Citadelle Vauban, la Vieille Bourse...

En 1962, une autre loi est créée, visant à étendre la protection à un ensemble bâti et plus seulement à un bâtiment : c'est la loi Malraux qui introduit le concept de Secteur Sauvegardé. Le Secteur sauvegardé est le premier outil de protection et de valorisation des complexes urbains et des quartiers historiques. Le secteur sauvegardé est une démarche qualitative d'urbanisme dont l'objectif est autant de préserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que de permettre une évolution harmonieuse. En 1963, la loi est complétée par le décret d'application qui introduit le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), un document d'urbanisme qui se substitue au plan local d'urbanisme dans la zone à protéger. Il définit les conditions architecturales auxquelles sont assurées la conservation et la mise en valeur des immeubles et des espaces publics ou privés situés dans le secteur. Il fournit également des orientations d'aménagement et de programmation.

Dès 1965, la ville de Lille se saisit de cette loi et lance la création d'un périmètre de Secteur Sauvegardé. La zone initialement concernée était un petit noyau d'à peine 7 ha autour de la ville féodale. Mais, très vite, le périmètre s'étend afin d'inclure les Monuments Historiques et leurs servitudes déjà existants à Lille et d'ajouter la ville dite "française", c'est-à-dire caractéristique des constructions d'après 1667 et la conquête de Lille par Louis XIV. Très vite, le périmètre passe à 58 ha et le PSMV est finalement validé après 15 ans d'études, en 1980 : celui-ci se substitue au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Seulement, depuis l'élaboration de ce périmètre de Secteur Sauvegardé en 1980, aucun changement n'avait été effectué dans le PSMV. En 2000, une nouvelle loi appelée Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) oblige la municipalité de Lille à se pencher sur la question et à envisager la révision du Secteur Sauvegardé. En effet, la loi introduit le remplacement de tous les Plan d'Occupation du Sol par un PLU, en introduisant les préoccupations nouvelles telles que le renouvellement urbain, l'habitat et la mixité sociale, la diversité des fonctions urbaines, les transports et les déplacements. Or, ces questions ne sont pas traitées dans le PSMV du Secteur Sauvegardé de 1980.

De plus, cette volonté de révision se voit confirmée par la création la loi relative à la liberté et à la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi CAP) adoptée en 2016. Elle permet la création d'un nouveau type de protection patrimoniale : les Sites Patrimoniaux Remarquables qui succéderont aux ZPPAUP, AVAP et Secteurs Sauvegardés. Le PSMV reste en vigueur et peut être établi pour tout ou partie du site protégé. Pour les zones non concernées par un PSMV, soit les anciennes ZPPAUP et

AVAP, un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine doit être élaboré en concertation avec l'ABF. L'objectif des Sites Patrimoniaux Remarquables est d'adapter le plan de sauvegarde aux défis de la ville du XXI<sup>e</sup> siècle et de le mettre en conformité avec le PLU, notamment dans le contexte du développement durable et de la transition énergétique.

## B. Du Secteur Sauvegardé de Lille au Site Patrimonial Remarquable

La réhabilitation du Vieux-Lille débute donc avec la volonté d'élaborer le Secteur Sauvegardé en 1965, rendu possible par la loi Malraux de 1962. Ce périmètre a été modifié une fois en 1994 par l'achèvement d'un inventaire de l'état urbain du secteur sauvegardé. Comme il l'a été expliqué dans la partie I-3-C, le périmètre du secteur sauvegardé et le contenu du PSMV ne sont plus d'actualité et ne répondent plus aux besoins contemporains d'une telle zone urbaine, notamment sur les espaces publics, la prise en compte du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'utilisation des modes doux de transports...

La révision du Secteur Sauvegardé vise plusieurs objectifs. D'abord, approfondir et solidifier la connaissance du patrimoine de Lille, notamment grâce à des études sur les voies d'eau souterraines. Ensuite, adapter le PSMV, qui est le document principal d'urbanisme dans la Vieux-Lille et qui remplace le PLU, aux usages actuels et aux exigences en terme de développement durable. Pour cela, l'outil doit être opérationnel et être élaboré à une échelle plus fine, ce qui demande une étude détaillée de l'emprise au sol dans le Vieux-Lille. Enfin, le PSMV doit s'adapter à la présence des commerces de haut standing et permettre de renforcer le lien entre les politiques d'habitat et liées au cadre de vie. Le but de toute ces transformations est de transformer l'actuel Secteur Sauvegardé en un Site Patrimonial Remarquable afin de répondre aux objectifs de la loi relative à la liberté et à la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (loi CAP) adoptée en 2016.

La révision-extension du secteur sauvegardé peut se diviser en deux étapes majeures :

- La phase d'études techniques architecturales, urbaines, historiques, patrimoniales et environnementales, préalables à la révision. Cette phase a été lancée en 2010 suite à la décision du Conseil Municipal pour le lancement de la réalisation d'études préalables à la révision du PSMV. S'en est suivie une étude préalable à la révision du PSMV entre 2013 et 2015, puis, en 2016, un arrêté préfectoral vient définitivement approuver la révision du PSMV et l'extension du Secteur Sauvegardé (voir fig.54) et mentionne les mesures de concertation préalable et la carte du nouveau périmètre.
- La révision du PSMV et phase administrative d'enquête publique à l'issue de laquelle la ville, la MEL et les commissions locales et nationales se prononceront sur le projet, dont l'approbation est prévue à l'horizon 2022. Dans cette étape, la Commission locale du Secteur Sauvegardé, la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés et le Conseil Municipal ont validé le nouveau périmètre et la révision du PSMV. Dès 2017, une équipe d'architectes du patrimoine, d'urbanistes, de paysagistes et d'historiens est chargée de réaliser les études techniques pour l'élaboration du nouveau PSMV. En réalisant des enquêtes de terrain et des visites d'immeubles, un inventaire patrimonial sera réalisé sur les quelques 4000 parcelles du secteur.

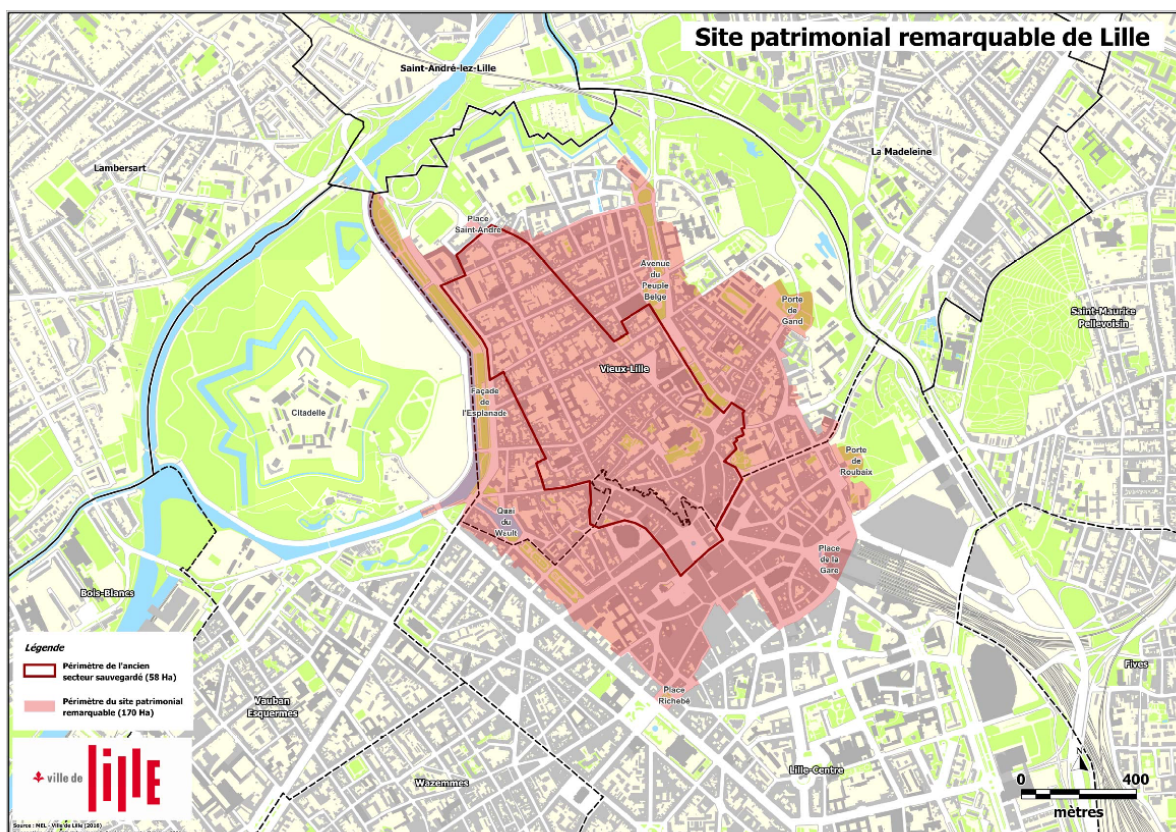


Fig.54 Cette carte montre en rouge la limite de l'ancien secteur sauvegardé du Vieux Lille, et en rose, l'extension envisagée. Cette extension prévoit un agrandissement de la zone protégée de 58 ha à 170 ha. Lorsque le nouveau secteur sera approuvé, il prendra l'appellation de Site Patrimonial Remarquable (SPR). Source : Municipalité de Lille

## PARTIE III

# La reconnaissance UNESCO face au conflit israélo-palestinien, dynamiques et méthodologie.



Fig.55 L'archipel palestinien  
Source : BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat

Occupés par les Israéliens depuis près de 50 ans, les territoires palestiniens ne cessent de voir leurs terres confisquées au profit des colons repoussant encore et toujours les limites de leur territoire. La carte ci-contre (voir fig.55) issue de l'Atlas des Palestiniens, illustre avec ironie la gravité du contexte actuel : un territoire découpé qui pourrait se confondre avec un archipel, un ensemble de plusieurs îles de tailles et de formes différentes. Le terme de colonisation prend son sens dans la définition suivante : *“un État impose par la force sa présence et ses décisions sur un territoire après l'avoir conquis par les armes”*.<sup>19</sup> Cette colonisation, qui dure depuis 1967, poursuit deux objectifs majeurs : prendre possession de vastes superficies de terres et empêcher toute continuité territoriale d'un éventuel État palestinien.

Pourtant affaiblie, la Palestine ne cesse de se battre pour sa légitimité auprès de la communauté internationale. L'admission de la Palestine comme un État membre de l'Unesco depuis 2011 lui permet de candidater afin d'inscrire son patrimoine culturel historique et ses paysages remarquables sur la liste du patrimoine mondial.

<sup>19</sup> Source : BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat, Ed. Autrement, Collection Atlas/Monde

Ce tournant permet de placer sur le devant de la scène internationale des biens patrimoniaux exceptionnels et d'assurer alors leur protection et leur préservation face au conflit.

Alors que deux sites sont aujourd'hui inscrits à l'Unesco : l'église de la Nativité à Bethléem et le paysage culturel de Battir, la Palestine travaille sur de nouvelles candidatures et notamment sur l'éventuelle inscription de la vieille ville de Naplouse. Bien qu'une inscription Unesco nécessite une attention particulière à la définition et à la connaissance du bien inscrit, la procédure demande également de définir précisément une zone tampon, son périmètre et ses caractéristiques. La zone tampon est indispensable pour la cohésion de l'ensemble et définit le périmètre du bien, une zone de transition entre le patrimoine de qualité et la "ville ordinaire". L'Unesco ne préconise aucune règle pour la définition d'une zone tampon, chaque projet est unique et chaque zone tampon se définit en fonction d'un site donné. Ainsi, notre réflexion et notre analyse de la ville nous permettra de définir une méthodologie quant à l'élaboration d'une zone tampon autour de la vieille ville de Naplouse.

## 1. La valorisation du patrimoine comme réponse à 50 ans d'occupation.

### A. Aux origines de l'occupation israélienne.

De 1517 à 1917, bien avant l'occupation israélienne, la Palestine n'était déjà plus autonome mais sous l'administration ottomane. Elle faisait alors partie d'un empire englobant une partie de l'Europe des Balkans, les pays du Maghreb excepté le Maroc et le Moyen-Orient. L'administration ottomane était organisée selon un système géré par trois entités : les gouverneurs, les juges et la milice des janissaires. La Palestine a bénéficié de la conquête ottomane via un développement économique important et une efficacité administrative. En 1908, la population juive représentait alors 10%<sup>20</sup> des habitants du territoire palestinien.

Suite au démantèlement de l'Empire ottoman, le mouvement sioniste dont le but est la constitution d'un État juif en Palestine se renforce. De 1918 à 1948, la Palestine est sous mandat britannique alors que la Grande Bretagne avait reconnu auparavant qu'elle encouragerait la création d'un foyer juif en Palestine. La population de la communauté juive est dès lors en hausse : en 1931, elle représente 18% de la population totale ; une hausse notamment expliquée par les persécutions nazies en Allemagne et en Pologne qui ont considérablement doublé le nombre de juifs en Palestine. En 1941, la population juive représente 31%. Le FNJ (Fonds National Juif) s'accapare alors de terres à forts potentiels agricoles sur la plaine littorale. Il s'agit de la première tentative d'occupation de l'espace par l'appropriation de terres dépossédant ainsi les Palestiniens.

L'historien Rashid Khalidi écrit dans *Palestine, histoire d'un État introuvable* publié en 2007 : "[Le mandat britannique] constitue pour les Palestiniens une sorte de cage de fer dont ils ne parviennent jamais à s'extraire". Cette phrase est d'autant plus vraie qu'en 1937, suite à la révolte arabe de 1936, le plan Peel conclut que le partage constitue l'ultime solution pacifique, un partage qui va offrir l'opportunité à l'Israël de confirmer ses intentions d'occupation. Le plan découpe alors la Palestine en trois unités territoriales : la région des lieux saints, les secteurs de Jérusalem et de Bethlehem qui restent sous mandat britannique, la région centrale et sud dont Gaza et le désert de Néguev serait l'État arabe et l'État juif comprendrait le nord et la plaine côtière. Le plan Peel est finalement un échec et

---

<sup>20</sup> Source : BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat, Ed. Autrement, Collection Atlas/Monde

attise le clivage communautaire. Aux yeux des Arabes, il représente une dépossession effective de leurs terres : leur sont alors confisquées les sources du Jourdain au nord et les ressources économiques issues de la plaine côtière très agricole et des retombées économiques du tourisme des lieux saints. Les organisations juives, qui voient alors pour la première fois la possibilité de création d'un État juif, rejettent pour autant la proposition du plan Peel qu'elles jugent insuffisant. Pour tenter de mieux contrôler l'immigration juive et de calmer le soulèvement des Arabes de Palestine, les Britanniques publient le 17 mai 1939 le Livre blanc qui restreint la possibilité donnée aux Juifs d'acquérir des terrains.

Alors qu'ils soutiennent à la fois le mouvement sioniste et les Arabes, les Britanniques sont vite victimes de leurs contradictions. La Grande-Bretagne se retrouve alors dans une situation d'impuissance face à l'intensification de l'immigration juive accompagnée d'une véritable dépossession foncière et la violence des antagonismes et se retire donc de la Palestine en 1948 suite au plan de partage onusien. En effet, l'Organisation des Nations Unies (ONU) adopte le 29 novembre 1947 un plan de partage (voir fig.56) en deux États indépendants qui distingue alors trois unités : un État juif sur 56% du territoire dont sa population atteint le nombre de 905 000 personnes dont 498 000 juifs, un État arabe de 735 000 personnes dont 10 000 juifs concentré sur la Cisjordanie et un "corpus separatum" c'est-à-dire un lieu à part dans la région de Jérusalem sous juridiction internationale composé de 100 000 juifs et 105 000 arabes.

Consternés par ce plan de partage, la population arabe se soulève et s'ensuivent des affrontements violents qui mettent fin au plan. Les tensions sont d'avantages attisées après la proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948 dont la volonté est d'effacer en grande partie le territoire palestinien. Cet événement engendre une guerre israélo-arabe, une catastrophe qui cause le déracinement de plus de 750 000 Palestiniens et la destruction de nombreux villages dont certains sont utilisés pour l'installation de nouvelles colonies israéliennes. Les accords d'armistice de 1949 aboutissent sur la définition d'une ligne de démarcation, un périmètre communément appelé ligne verte qui chasse le peuple palestinien de son propre territoire et qui demeurera jusqu'en 1967. Cette période est marquée par l'arrivée massive de réfugiés dont beaucoup trouvent refuge à Naplouse où se forment plusieurs camps comme Ein Beit-al-Maa, Balata et Askar qui doublent considérablement la population de la ville.



Fig.56 Evolution de l'occupation israélienne.  
Source : <https://palestineawarenesscoalition.wordpress.com/>

Le 24 avril 1950, la Cisjordanie est annexée par le roi Abdallah de Jordanie plaçant les territoires



palestiniens sous autorité jordanienne et cela jusqu'en 1967. L'Égypte contrôle alors la bande de Gaza. Après la nationalisation du canal de Suez en 1956 par le président égyptien, la seconde guerre israélo-arabe est déclenchée et à la fin de 1956, Israël retrouve ses frontières de 1949. En juin 1967 Israël déclenche la troisième guerre israélo-arabe dite "guerre des six jours" et occupe, en ce qui concerne les territoires palestiniens, la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est. Le 22 novembre 1967, le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité l'évacuation des territoires occupés, en échange de la reconnaissance mutuelle de tous les États du Proche-Orient.

C'est à partir de 1959, avec la création du Fatah par Yasser Arafat qui lutte pour faire entendre une voix palestinienne indépendante, qu'émerge véritablement l'affirmation du nationalisme palestinien. Après la guerre de 1967, le Fatah a adhéré à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et en a par la suite pris le contrôle quand en 1969, Yasser Arafat est élu président du Comité exécutif de l'OLP. L'OLP a été créée en 1964 dans le but d'offrir un cadre de concertation et une représentation commune reconnue progressivement à l'échelle internationale dont la Ligue arabe qui reconnaît l'organisation en tant que seule représentante du peuple palestinien.

En 1987, la première intifada appelée aussi "guerre des pierres" explose dans les territoires occupés suite à l'assassinat d'un officier israélien sur la bande de Gaza et laisse entendre le cri du peuple palestinien revendiquant son indépendance. Dans ce contexte le second mouvement de résistance, le Hamas bien plus radical, est créé. L'intifada s'essouffle en 1988 à Alger suite au Conseil national palestinien (CNP) qui proclame un État palestinien indépendant et reconnaît le droit d'Israël à vivre en paix. Cette reconnaissance de l'identité palestinienne et de l'OLP en tant que représentant du peuple palestinien est également appuyée par la conférence de Madrid en 1991 qui réussit à lancer pour la première fois de l'histoire une série de négociations thématiques multilatérales entre dirigeants israéliens et arabes. Les accords d'Oslo de 1993 s'accordent quant à eux sur une autonomie palestinienne transitoire de cinq ans. C'est d'ailleurs suite aux accords d'Oslo que naît l'Autorité palestinienne, un système provisoire en attente de la création d'un État palestinien qui ne reste cependant qu'une instance administrative et politique aux ressources et pouvoirs limités. En effet, les accords d'Oslo segmentent la Palestine en trois zones : la zone A qui est dirigée par l'Autorité palestinienne, la zone B où l'Autorité peut intervenir mais en laissant les décisions majeures notamment en terme d'aménagement du territoire à la charge d'Israël et la zone C qui représente aujourd'hui près de 78%<sup>21</sup> du territoire où la sécurité et l'administration sont aux mains des Israéliens et où la colonisation n'a cessé de s'y développer.

Malheureusement, la seconde Intifada al-Aqsa éclate en 2000 suite à la visite d'Ariel Sharon premier ministre israélien sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Cette visite provocante, accompagnée de la déception du peuple palestinien au vu de la stagnation de l'autonomie palestinienne depuis les derniers accords d'Oslo expliquent l'intensité de cette deuxième intifada. Israël riposte en lançant l'opération "rempart défensif", un des épisodes les plus meurtriers de l'intifada, contre plusieurs villes palestiniennes dont Naplouse. Encore une fois, de nombreuses pertes humaines et matérielles sont à déplorer sur les territoires palestiniens meurtris.

Aujourd'hui, la présence israélienne reste importante même si l'ambiance varie selon les villes. Alors qu'à Naplouse, l'occupation ne se ressent que de par la présence de bases israéliennes sur les hauteurs, à Hébron et Jérusalem le climat est bien plus tendu car les deux villes sont divisées entre Israéliens et Palestiniens. En tant que puissance occupante, Israël sème l'insécurité humaine qu'elle soit alimentaire, sociale ou sanitaire en ayant recours à tout un arsenal de mesures contraignantes comme les arrestations, les checkpoints qui empêchent la libre circulation, les couvre-feux, la

---

<sup>21</sup> Source : Entretien du 28.02.2017 avec Mr Abdelrahim AWAD du MOTA, voir annexe 8

destruction de maisons, la confiscation de terres etc ... Alors que ces cinquante dernières années d'occupation ont permis la croissance des colonies et la mainmise sur les ressources hydriques et agricoles, elles ont également été très néfastes pour la préservation du patrimoine palestinien : de la dégradation des paysages à la confiscation de biens patrimoniaux.

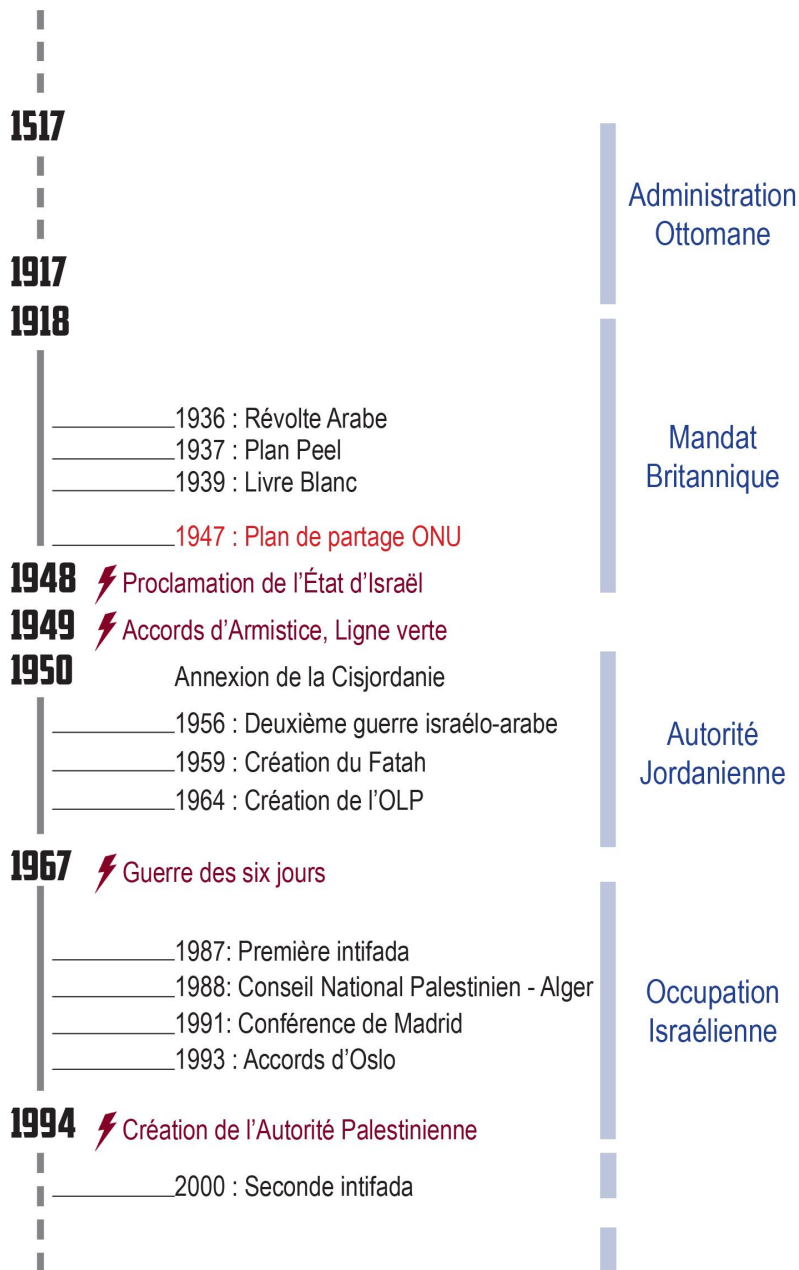


Fig.57 Résumé des grandes dates du conflit  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## B. Des conséquences parfois irréversibles sur le patrimoine Palestinien.

L'occupation israélienne a plusieurs impacts sur le patrimoine palestinien dont les trois plus importants sont : l'altération du paysage par la construction du mur de séparation et des colonies, la destruction de nombreux bâtiments à la suite des différents conflits à répétition sur les territoires occupés, la confiscation de biens patrimoniaux, de lieux saints et de sites archéologiques et la non protection de ces mêmes sites.

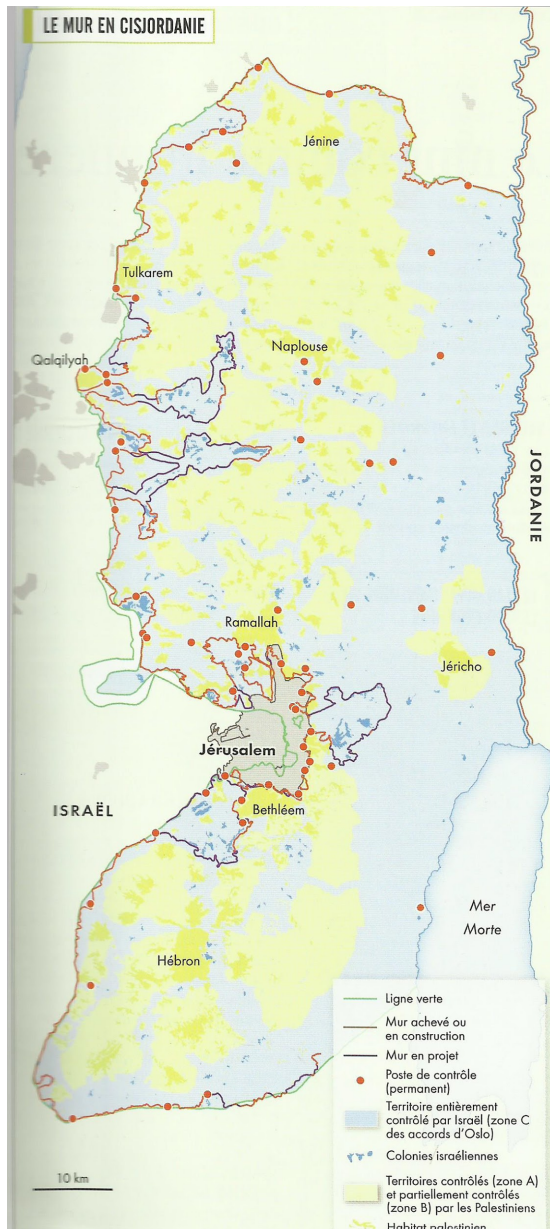


Fig.58 : B'Tselem, Map of the Separation Barrier, juin 2012  
BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat

C'est suite à la deuxième intifada, en 2002, que le gouvernement israélien décide de se lancer dans la construction d'un mur de séparation de près de 730 km<sup>22</sup> de long afin de limiter l'extension palestinienne. Ce mur suit la ligne verte, c'est-à-dire la ligne d'armistice de 1949 dessinée entre Israël et la Cisjordanie. Aujourd'hui, l'ouvrage est terminé à peu près aux trois quarts du projet initial et le mur est majoritairement construit sur le territoire de Cisjordanie. La terminologie employée pour le désigner diffère selon les Israéliens ou les Palestiniens. Alors que les Israéliens le définissent comme une barrière de séparation anti-terroriste, une clôture de sécurité, il s'agit pour les Palestiniens du mur de l'apartheid, d'un mur de la ségrégation. 95% de "barrières" sont prévues contre 5% de mur en fonction de l'espace dont les israéliens disposent. Dans les zones rurales ont été installés des dispositifs, atteignant parfois 150 mètres de large, qui se composent de plusieurs obstacles comme des rouleaux de barbelés, un fossé limitant la pénétration de véhicules, une route permettant aux patrouilles israéliennes de circuler, un grillage électrifié de 3 mètres de haut et des tours équipées de caméras de surveillance qui jalonnent le site. Le mur (voir fig.58), d'une hauteur variable atteignant parfois 8 mètres, est fait quant à lui de béton armé et borde Jérusalem et les villes de Qalqiliya et de Tulkarem. Il est équipé de postes de surveillance et bordé de pistes de patrouille.

<sup>22</sup> Source : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Mur-de-separation.html>



Fig.59. Source : KOUDELKA J., Camp de réfugiés de Shu'fat.  
<http://tempsreel.nouvelobs.com/photo/20131218.OBS9970/israel-palestine-le-mur-de-separation-un-dommage-irreparable.html>



Fig.60 Vue depuis le village de Kufur Sur  
 Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

A Kufur Sur, village situé non loin de Tulkarem, la frontière est également très perceptible. Marquée par un grillage longé d'une route, cette dernière vient s'imposer radicalement dans le paysage sans se soucier du moindre impact causé sur le milieu naturel.

Ainsi, ces différents dispositifs de sécurité sont brusquement venus s'implanter sur le territoire (voir fig.59) et ne cessent encore aujourd'hui de se développer causant des dommages irréparables dans le paysage. Le même constat peut être fait vis à vis du développement des colonies, installées dès que possible sur les hauteurs, qui recherchent la domination topographique sur les villages palestiniens et la fragmentation de l'espace par des colonies dominatrices. De plus, ces dispositifs s'accompagnent le plus souvent d'arrachages d'arbres, dont les oliviers si chers aux Palestiniens, des arrachages qui viennent encore davantage dénaturés le territoire souvent très planté.

Les intifadas ont elles-aussi contribué à la destruction de nombreux trésors du patrimoine palestinien. La vieille ville de Naplouse, alors qu'elle se remettait tout juste de l'important tremblement de terre de 1927, a particulièrement été touchée par ces différents conflits souvent très violents. Ce sont des pans entiers de l'histoire, du patrimoine tout autant que de l'économie palestinienne qui se sont effondrés. Le plus souvent, il n'y avait pas de nécessité absolue de la part de l'armée israélienne de détruire ces bâtiments d'ordre culturel ou patrimonial mais ces derniers ont été visé pour affaiblir moralement les naplousis qui voyaient alors s'effacer des vestiges de leur passé. Au cœur de cette catastrophe, et sans

espoir de restauration complète, il y a également la destruction de l'industrie historique de Naplouse, la savonnerie traditionnelle, un des fleurons de la ville qui a lourdement été impactée elle aussi.

Comme évoqué précédemment dans la partie II, la priorité étant donnée à la réhabilitation des monuments habités, de nombreux bâtiments et parfois même des sites patrimoniaux remarquables sont encore aujourd'hui dans l'attente d'être reconstruits. Malheureusement, ce manque d'interventions favorise la dégradation du bâti dans le temps. Cette dégradation est d'autant plus renforcée par la végétation qui reprend ses droits, la population qui vient se servir en pierres ou autres matériaux et les conditions climatiques qui accentuent la détérioration de certaines pièces laissées à l'air libre.

Occupation rime également avec confiscation. Israël cherche à effacer l'identité nationale palestinienne et l'histoire culturelle de la Palestine à travers la stratégie d'acquisition et de contrôle des terres souvent de façon illégitime. En effet, de nombreux biens et sites patrimoniaux ont été confisqués aux Palestiniens voire fouillés et pillés. Alors qu'ils s'accaparent ces territoires, ils volent le patrimoine culturel palestinien et fabriquent également des interprétations qui transforment illégalement un patrimoine palestinien en un héritage israélien. Pour cela, ils renomment le site en hébreu, le clôturent, y développent des stratégies touristiques comme l'entrée payante et vont même jusqu'à provoquer<sup>23</sup> la communauté internationale en inscrivant certains sites sur la liste du patrimoine national israélien. "Les tentatives qui, depuis le début du sionisme, visent à utiliser les découvertes archéologiques dans la construction du récit national israélien ont été largement étudiées. Le recours à l'archéologie, essentiellement focalisée sur les périodes bibliques, permet de réactiver le passé mythique juif afin d'établir une filiation avec l'État israélien moderne, comme si le temps écoulé entre ces deux périodes ne formait qu'une parenthèse que l'on peut aisément effacer. Dans ce travail de réinterprétation de l'histoire, le patrimoine samaritain a donc été intégré au patrimoine juif et national".<sup>24</sup>

Récemment, c'est le lieu sacré du Mont Gerizim à Naplouse qui a été approprié par le gouvernement israélien. Ce site qui comprend notamment l'église de la Vierge Marie et le temple de Jupiter est aujourd'hui encerclé par un important grillage et l'accès y est devenu payant. Beaucoup de sites du même registre ont été confisqués sans pour autant que les Israéliens ne consacrent de moyens humains ou financiers pour l'entretien et la pérennité de ces patrimoines, ce qui à long terme les dénature.

L'occupation israélienne a eu, et continue d'avoir, de nombreuses conséquences, directes ou indirectes, sur la dégradation du patrimoine palestinien qu'il soit paysager, culturel ou architectural. Parfois volontaire, la destruction ou confiscation des richesses du patrimoine palestinien a souvent été planifiée dans le but d'effacer davantage la culture et l'histoire du pays. Depuis la première intifada, la préservation du patrimoine est au cœur des préoccupations urbaines et de plus en plus d'acteurs s'investissent alors dans ce combat. Tentons de comprendre alors comment la patrimonialisation se présente comme une réponse à l'occupation.

---

<sup>23</sup> Source : <https://www.connaissancedesarts.com/archeologie/israel-veut-il-sapproprier-le-patrimoine-de-cisjordanie-1114764/>

<sup>24</sup> Source : URIEN-LEFRANC F., 2016, Le Mont Garizim, nouvelle "Genève de la paix" : une capitale sans territoire ?

### C. La patrimonialisation comme réponse à l'occupation.

La plupart du temps, le patrimoine est préservé car il est un moteur de développement urbain, social, culturel et économique. En Palestine, la conservation de sites historiques dans les territoires occupés forme non seulement un outil de développement économique et social mais aussi une forme non violente de résistance à l'occupation. Cette conscience patrimoniale représente pour les Palestiniens une volonté d'affirmation identitaire face à un territoire brisé par les guerres et la dépossession de leurs terres par l'occupant israélien. Lorsque l'occupation fait chaque jour de nouvelles victimes, il peut paraître indécent de se soucier de la conservation du patrimoine historique. Pourtant, toute cohérence sociale repose sur un héritage commun représenté par les biens patrimoniaux. De ce fait, les Palestiniens tentent de faire face, pour subsister sur leur terre via les processus de patrimonialisation.

Aujourd'hui, les villes et leurs centres historiques apparaissent comme des espaces cruciaux au cœur d'un territoire où il est difficile de construire car occupé et contrôlé par les Israéliens qui s'obstinent à faire de la Palestine le contre-lieu du développement social et économique. Les villes maillent en effet un territoire qui a très peu de cohérence physique, un territoire qui comme on l'a vu dans l'introduction de cette partie, s'apparente à un archipel. Les villes palestiniennes, qui possèdent un patrimoine historique précieux, doivent alors réfléchir à l'aménagement durable de leur territoire afin d'affirmer l'identité nationale palestinienne. Pour cela, il est indispensable qu'elles perçoivent leurs centres historiques comme des espaces valorisables porteurs de valeurs symboliques fortes.

La valorisation du patrimoine, le développement de la culture et la mise tourisme des centres historiques sont donc intégrés dans des stratégies de résilience territoriale afin de résister à l'occupation et de créer de nouvelles trajectoires de développement. La notion de résilience exprime ici *"la capacité d'un système à résister à une perturbation et à maintenir son état d'équilibre et aussi la capacité d'un système à se transformer, à se réorganiser, à construire de nouvelles trajectoires pour perdurer"*<sup>25</sup>. Cette notion s'applique bien au contexte palestinien car les acteurs du territoire travaillent quotidiennement pour redynamiser la Palestine et définir de nouvelles stratégies de développement face à l'occupation.

Faute d'un État palestinien capable de préserver le patrimoine, la valorisation du patrimoine palestinien a débuté dans les années 1990 grâce à la volonté de nombreux acteurs dont les organisations non gouvernementales (ONG) Welfare Association et Riwaq, qui se sont investies respectivement depuis 1983 et 1991, dans la sauvegarde des centres urbains anciens. Depuis 1991, l'ONG RIWAQ a œuvré pour la préservation de la mémoire collective palestinienne grâce à des projets qui documentent et restaurent les sites patrimoniaux en Cisjordanie et à Gaza. C'est notamment en alliant les compétences d'étudiants et de professionnels architectes, archéologues et historiens que l'association a pu mener sur treize ans un incroyable projet d'inventaire répertoriant les bâtiments historiques remarquables de Palestine dans le but de pouvoir, à terme, les restaurer. L'organisation milite également pour démontrer que la réhabilitation de bâtiments historiques peut être économiquement plus rentable que la construction de nouveaux édifices qui viennent dénaturer les centres historiques. Welfare Association se bat quant à elle pour préserver le patrimoine et l'identité palestinienne et soutenir la culture. Forte de son expérience dans la sauvegarde du patrimoine, l'organisation s'exporte vers Naplouse à partir de 2007 à la demande de la municipalité. Très affectée

---

<sup>25</sup> Source :HABANE A., 2015, Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes, Thèse pour l'obtention du doctorat de géographie, Université Lille 1

par les affrontements de 2002, la ville de Naplouse nécessite d'urgence une assistance technique et financière afin d'être restaurée. Ce projet aboutit en 2012 par la publication de "*Nablus Enduring Heritage and Continuing Civilization – The Revitalization Plan of the Old City*", une étude multiscaleaire approfondie de la vieille ville accompagnée de stratégies pour un développement durable du centre historique.

En 1994, l'Autorité Palestinienne s'affirme en créant le Ministère du Tourisme et des Antiquités (MOTA) et notamment le Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel. Ce Département se concentre sur l'organisation de chantiers dans le but de collecter et préserver des vestiges archéologiques mais doit malheureusement faire face au manque de financements et aux difficultés inhérentes à l'occupation comme la détérioration de plusieurs sites patrimoniaux. Le Centre pour la préservation du patrimoine culturel (Center for Cultural Heritage Preservation – CCHP), créé par la suite en 2001, a permis la restauration de nombreux bâtiments à Bethléem et a surtout contribué à l'inscription de l'église de la nativité de Bethléem sur la liste du patrimoine de l'humanité.

Riwaq, Welfare Association, le MOTA et le CCHP sont les acteurs ressources principaux quant aux efforts de patrimonialisation de ces quinze dernières années en Palestine. Ils ont accompli un travail remarquable, mêlant préservation, documentation et sensibilisation au patrimoine culturel dans un contexte pourtant très instable du fait de l'occupation israélienne. Leurs travaux ont permis d'avancer dans la préservation du patrimoine grâce au développement de partenariats du local à l'international et de par la création de réglementations pour la sauvegarde du patrimoine urbain (voir partie II).

Privée de beaucoup de ses terres agricoles, la Palestine se voit forcée de réfléchir à de nouvelles stratégies de développement économique et perçoit alors le patrimoine comme une ressource importante. En effet, le patrimoine contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants lorsqu'il est réhabilité mais permet également de favoriser le développement touristique et donc le développement économique. A Naplouse, l'ambition d'inscription de la vieille ville au patrimoine mondial est perçue comme une occasion de répondre à l'occupation en optimisant le développement de la ville. Le dernier exemple en date est la réouverture prochaine en mai 2017 du caravansérail Al-Wakkala dont les travaux de restauration ont émergé dans les années 90. Vestige du XVIIe siècle, ce caravansérail qui servait autrefois de lieu de repos pour les marchands étrangers et qui a souffert du temps et de l'occupation est réhabilité depuis plusieurs années en hôtel touristique.

Le tourisme, encore très peu développé à Naplouse, est néanmoins de plus en plus envisagé et étudié en cohérence avec les importants projets de valorisation du patrimoine de la vieille ville. Le cas des Territoires Palestiniens illustre donc parfaitement comment la patrimonialisation est mobilisée politiquement pour répondre à l'occupation et contrer la menace sur l'identité territoriale palestinienne.

## 2. La reconnaissance Unesco, une force pour la légitimité de la Palestine.

### A. Une première étape pour la Palestine : la reconnaissance de l'Unesco en 2011.

La première victoire diplomatique d'importance pour la Palestine est remportée le 23 novembre 2011 lorsque celle-ci devient officiellement le 195<sup>e</sup> État membre de l'Unesco. Le 8 décembre 2011<sup>27</sup>, le gouvernement palestinien a officiellement déposé auprès de la directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova, ses instruments de ratification devenant ainsi état-partie à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. "La Palestine, berceau des religions et des civilisations"<sup>28</sup> menacée par les destructions liées à l'occupation israélienne nécessitait d'urgence l'aide de l'Unesco pour garantir la protection de son patrimoine historique et culturel. Cette admission vient couronner la persévérance des Palestiniens qui avaient fait une première demande d'intégration, grâce à la volonté de Yasser Arafat, comme État membre de l'Unesco en 1989.

Alors que c'est un pas en avant considérable pour sa reconnaissance en tant qu'État, le chemin reste long et semé d'embûches jusqu'à l'obtention de cette gratitude auprès de l'ONU. De plus, l'Unesco qui a pris la responsabilité de soutenir la Palestine en paie aujourd'hui le prix fort. En effet, cette décision de l'Unesco bien qu'approuvée par la majorité des états-membres, a longtemps été critiquée par les pays opposés à cette reconnaissance, jugeant l'adhésion prématurée, qui ont été jusqu'à couper leurs financements auprès de l'Unesco. Ce fut notamment le cas des États-Unis qui finançaient pourtant l'organisation à hauteur de 22%<sup>29</sup>.

C'est le bureau de l'Unesco à Ramallah, depuis son établissement en 1997, qui est à l'origine d'un travail de fond sur l'élaboration de projets destinés à la préservation du patrimoine culturel dans les territoires palestiniens. Ce bureau est né de la signature d'un accord entre l'Autorité nationale palestinienne représentée par Yasser Arafat et l'Unesco, un accord reconnu par le gouvernement israélien. Par la suite, le Comité du Patrimoine Mondial reconnaît en 2002 le potentiel du patrimoine palestinien et la valeur universelle exceptionnelle de ce dernier et finance en 2005 l'élaboration d'un inventaire des sites patrimoniaux culturels et naturels en Palestine. C'est le Comité du Patrimoine Mondial qui décide si un site peut être accepté pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et c'est également le Comité qui examine les rapports sur l'état de conservation des sites inscrits, demande aux États parties de prendre des mesures lorsque les sites ne sont pas correctement gérés et inscrit ces mêmes sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril si leur état s'accroît. Cet inventaire poursuit trois objectifs<sup>30</sup> : établir l'inventaire du patrimoine culturel et naturel, évaluer son état de conservation et garantir des mesures de protection et finalement approfondir les capacités des acteurs palestiniens en vue de la signature de la Convention du Patrimoine Mondial. Dans un premier temps non officiel car la Palestine n'était pas signataire de la Convention du Patrimoine Mondial avant 2011, l'inventaire des sites patrimoniaux culturels et naturels palestiniens qui s'apparente aujourd'hui à la liste

---

<sup>26</sup> Source : <http://www.unesco.org/new/fr/member-states/member-states-information/>

<sup>27</sup> Source : <http://whc.unesco.org/fr/actualites/852/>

<sup>28</sup> Source : Riyad al-Malki, Ministère des Affaires Etrangères de l'Autorité Palestinienne, <http://www.lefigaro.fr/international/2011/10/31/01003-20111031ARTFIG00482-la-palestine-devient-etat-membre-de-l-unesco.php>

<sup>29</sup> Source : [http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/10/31/l-unesco-se-prononce-sur-la-demande-d-adhesion-de-l-autorite-palestinienne\\_1596258\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/10/31/l-unesco-se-prononce-sur-la-demande-d-adhesion-de-l-autorite-palestinienne_1596258_3218.html)

<sup>30</sup> Source : Ministry of Tourism and Antiquities- Department of Antiquities and Cultural Heritage, 2009, Inventory of Cultural and Natural Heritage Sites of Potential Outstanding Universal Value in Palestine, Ed. : Dr. Hamdan Taha



indicative nationale, sert de base de travail pour les projets d'inscriptions sur la Liste du Patrimoine Mondial. Chaque pays qui s'engage en signant la Convention doit s'assurer de la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire, mais aussi de protéger son patrimoine national.

La question palestinienne a pourtant préoccupé l'Unesco bien avant la création du bureau de l'Unesco à Ramallah dans les années 90. En effet, est créée en 1949 l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA - United Nations Relief and Work Agency for Palestine refugees in the near east), un projet soutenu par l'Unesco visant notamment à donner une éducation aux enfants réfugiés palestiniens. En 1974, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), alors représentante du peuple palestinien, est admise en tant qu'observateur au sein de l'Unesco, un statut qui donne le droit à des États non membres de l'Unesco de participer à la Conférence générale qui se compose des représentants de tous les États membres de l'Organisation. La Conférence générale a lieu tous les deux ans et détermine l'orientation et la ligne de conduite générale de l'Unesco en adoptant un programme et un budget. Au fil du temps, la Palestine a acquis des droits et privilèges supplémentaires lui permettant de participer aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale ainsi qu'aux conférences internationales et aux conférences des Nations Unies.

Comme tous les États parties, la Palestine doit présenter au Comité du Patrimoine Mondial une Liste indicative de sites qu'elle a l'intention d'inscrire un an avant que les candidatures soient soumises. Sauf en cas de patrimoine en péril et donc de traitement d'urgence, les sites palestiniens n'ont pas pu être considérés pour inscription par le Comité du patrimoine mondial avant 2014<sup>31</sup>. En effet, le traitement d'urgence est appliqué quand un site potentiel est menacé de destruction imminente provenant d'événements naturels ou d'activités humaines. Le site est alors considéré à la prochaine réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial. Ca a notamment été le cas pour les inscriptions de l'église de la nativité de Bethléem en 2012 et le paysage culturel de Battir en 2014.

## B. Les sites palestiniens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou en attente de l'être.

Au-delà d'une victoire diplomatique, l'adhésion à l'Unesco offre à la Palestine l'opportunité de présenter la candidature de plusieurs sites prestigieux au patrimoine mondial. Cette inscription est un bon moyen d'assurer l'avenir du tourisme et le développement économique du pays et de montrer au monde les beautés cachées de ce pays plus souvent médiatisé pour ses conflits que pour ses paysages.

Comme dit précédemment, c'est en 2005 que la Palestine propose son inventaire des sites patrimoniaux culturels et naturels. Cet inventaire recense alors 20 sites potentiels dont Bethléem et Battir, 14 sites inscrits sur la liste indicative nationale répertoriés dans le tableau en annexe (voir annexe 5) et 4 autres non inscrits sur la liste indicative : les routes religieuses de la Terre Sainte, les palais Umayyad, Qanat es-Sabeel (les aqueducs de Jérusalem) et les routes commerciales. Les deux fiches en annexe (voir annexe 6 et 7) présentent de façon synthétique les dossiers de candidature des deux sites palestiniens inscrits sur la liste du patrimoine de l'humanité : Bethléem, le lieu de naissance de Jésus, l'église de la Nativité et sa route de pèlerinage depuis 2012 et Battir, terre des oliviers et des vignes, paysage culturel du sud de Jérusalem depuis 2014.

Le site de Bethléem, premier site palestinien à rejoindre la liste du patrimoine de l'Humanité, est l'un

---

<sup>31</sup> Source : <http://whc.unesco.org/fr/actualites/821/>

des sites touristiques les plus importants des territoires avec plus de deux millions de visiteurs chaque année<sup>32</sup>. La basilique de la Nativité, qui est à l'origine de cet afflux touristique, est l'une des églises les plus anciennes de la chrétienté et date du IV<sup>e</sup> siècle et a été restaurée au VI<sup>e</sup> siècle. La première nomination de la Palestine n'a pas suivi la procédure classique mais a suivi les lignes directrices des nominations à traiter en cas d'urgence qui régleme les candidatures en danger selon les lignes directrices de l'Unesco. En effet, l'ancienneté, le manque de financements pour restaurer un tel monument et les dégradations accentuées par les forces d'occupation israéliennes ont encouragé la Palestine à faire une demande d'inscription en urgence pour vite réagir afin d'assurer la pérennité du site. Au vu de l'ampleur des restaurations et du contexte géopolitique tendu du pays, le site de Bethléem est également inscrit sur la liste du patrimoine en péril depuis son inscription en 2012 et jusqu'à aujourd'hui. De plus, cette première inscription palestinienne porte une valeur symbolique forte et permet de faire reconnaître aux yeux du monde que le site patrimonial est Palestinien et non Israélien.

Le dossier d'inscription du paysage culturel de Battir atteste du rôle de la Palestine à travers l'Histoire comme un lieu de rencontre entre différentes civilisations qui a joué un rôle pivot dans l'évolution de l'Humanité et l'existence de cultures successives. Le paysage de Battir possède un système d'irrigation inédit, construit il y a des millénaires par les Romains, et qui a permis jusqu'à aujourd'hui la culture en terrasse. De plus, Battir est connu pour la culture de ses oliviers : des symboles de paix importants pour la Palestine en quête de quiétude et de liberté. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial du site de Battir en 2014 est un autre exemple d'une inscription traitée en urgence. En effet, le paysage a été inscrit suite à la décision de l'État israélien de construire le mur de séparation marquant la frontière israélo-palestinienne qui faisait abstraction de la topographie du site, venait altérer le paysage et annexer une partie des terres agricoles de la communauté rurale de Battir. L'inscription a donc pu sauver le paysage in extremis d'une mutilation irréversible et de préserver son authenticité. Le site est aujourd'hui et depuis son inscription toujours inscrit sur la liste du patrimoine en péril. Aujourd'hui, 55<sup>33</sup> sites à travers le monde sont inscrits sur la Liste du patrimoine en péril. Bethléem et Battir ont rejoint la ville de Jérusalem et ses remparts inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis la candidature jordanienne en 1981 et ajouté un an après sur la liste du patrimoine en péril.

Un autre patrimoine, cette fois immatériel, est inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2008, il s'agit de la hikaye palestinienne. Cette liste est composée d'expressions qui démontrent la diversité du patrimoine immatériel et qui font prendre davantage conscience de son importance. La hikaye est une forme de récit narratif pratiquée par les femmes palestiniennes le plus souvent âgées, des récits fictifs évoquant les préoccupations quotidiennes de la société. La Hikaye est habituellement racontée à la maison, lors d'événements spontanés et conviviaux réunissant de petits groupes de femmes et d'enfants. Malheureusement, cette tradition est en train de s'essouffler face à l'influence des médias. Cette reconnaissance participe également à démontrer aux yeux de l'humanité, la richesse du patrimoine palestinien qu'il soit immatériel ou matériel, culturel ou paysager.

L'enjeu de la nomination des sites palestiniens sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est avant tout territorial et identitaire afin d'affirmer à l'échelle internationale l'existence et la richesse du patrimoine palestinien. Bien que cette reconnaissance mondiale apporte son soutien aux Palestiniens, cette dernière ne change malheureusement pas la situation politique des Territoires palestiniens encore aujourd'hui en

---

<sup>32</sup> Source : [http://www.lemonde.fr/proche-orient/portfolio/2012/06/29/bethleem-inscrite-en-urgence-au-patrimoine-mondial-de-l-unesco\\_1727089\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/portfolio/2012/06/29/bethleem-inscrite-en-urgence-au-patrimoine-mondial-de-l-unesco_1727089_3218.html)

<sup>33</sup> Source : <http://whc.unesco.org/fr/peril/>

souffrance.

### 3. La zone tampon, une membrane qui permet d'affirmer l'existence du bien.

#### A. La zone tampon d'après l'Unesco.

La protection du pourtour des biens inscrits est considérée comme un élément essentiel de la stratégie de conservation, tant pour les sites culturels que naturels. Cette aire entourant le bien proposé, communément appelé zone tampon, vise à protéger efficacement le site inscrit sur la liste du patrimoine mondial des influences négatives indésirables comme l'urbanisation par exemple. Elle représente une zone dont la valeur universelle exceptionnelle est moindre mais qui peut influencer positivement un site du patrimoine mondial. En effet, elle s'apparente alors à une membrane qui permet d'affirmer l'existence et la pérennité du bien, une membrane permettant la protection de la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien.

Une zone tampon n'est pas une barrière mais doit être vue comme un outil de gestion pour faire face à la transition du bien vers son environnement grâce à une protection supplémentaire. Elle doit permettre d'apporter des outils réglementaires à la protection du bien sans pour autant que cela soit trop contraignant. Afin de protéger efficacement le bien proposé pour inscription, les usages et les aménagements sont soumis à des restrictions juridiques, afin d'assurer un surcroît de protection au bien. La zone tampon vise notamment à protéger l'environnement immédiat du bien proposé pour inscription, les perspectives visuelles importantes et d'autres aires ou attributs ayant un rôle fonctionnel important en tant que soutien apporté au bien et à sa protection. Le rôle essentiel de la zone tampon pour un bien du patrimoine mondial doit être la protection de la VUE, l'intégrité et l'authenticité du bien. Les objectifs d'une zone tampon changent à mesure que la distance augmente depuis le site inscrit. Trois typologies de zone tampon sont donc identifiables : la zone tampon primaire, la proche et la lointaine.<sup>34</sup> La zone tampon primaire représente l'environnement immédiat étroitement associé au bien et contient «des biens culturels importants et précieux, des lieux d'intérêt et des éléments du paysage». La zone tampon proche comprend essentiellement des périmètres proches de la propriété qui ne possèdent pas les qualités exceptionnelles de la zone tampon principale. Souvent, ce sont des zones résidentielles récemment construites avec de petites zones commerciales et industrielles. La zone tampon lointaine couvre toute la ligne de visée vue de la ligne de chemin de fer jusqu'à l'horizon.

L'Unesco ne possède pas de méthodologie précise quant à la définition d'une zone tampon. Il n'y a donc pas vraiment de règles prédéfinies pour la réalisation d'un périmètre, chaque site est unique et offre alors des limites nettes et précises ou des limites dites "en dentelles" plus précises et sélectives. Dans le premier cas, les limites s'accrochent par exemple au périmètre d'un bâtiment ou à la délimitation d'une rue. Dans le deuxième cas dit "en dentelle", les limites sont plus sélectives et se raccrochent à des éléments de grande importance pour l'inscription : aux lignes de bocages pour l'inscription d'un paysage agricole par exemple. La définition d'une zone tampon ainsi que celle du bien de valeur universelle exceptionnelle sont propres à chaque site et se dessinent selon des caractéristiques qui leur sont propres comme la géographie, la topographie ou encore l'organisation urbaine par exemple. Il est

---

<sup>34</sup> Source : UNESCO, World Heritage and Buffer Zones, World heritage Papers 25, Ed. Oliver Martin / Giovanna Piatti

rare que la délimitation d'une zone tampon ne se fie pas au paysage d'un site et vienne couper au travers sans raison évidente. La tendance est plutôt à la réflexion dans le but de se fier à l'existant et de venir s'accrocher aux éléments fondateurs du lieu : son relief, ses rues principales, ses ambiances paysagères etc ... Comme le précise l'Unesco pour la définition du bien, les limites devraient être dessinées pour refléter l'étendue des attributs qui véhiculent la valeur universelle exceptionnelle potentielle :

- les limites de propriété doivent englober les attributs nécessaires pour répondre à la condition d'intégrité, c'est-à-dire un ensemble complet et intact d'attributs qui véhiculent une valeur universelle exceptionnelle potentielle.
- les limites doivent être logiques et défendables par rapport à l'identification des attributs qui transmettent la valeur de la propriété.
- les limites doivent être clairement définies en ce qui concerne la protection juridique et la gestion du bien.
- les limites doivent être facilement identifiables si elles doivent être utiles à la gestion. Elles seront souvent basées sur des caractéristiques physiques et parfois sur des caractéristiques naturelles.

L'espace constituant la zone tampon doit être déterminé au cas par cas par des mécanismes appropriés. Dans chaque cas, une zone tampon doit être déterminée grâce à des précisions sur son étendue, ses caractéristiques et les usages autorisés qui doivent être fournies dans la proposition d'inscription. Ces informations doivent être accompagnées d'une carte indiquant les délimitations exactes et les limites précises du bien et de sa zone tampon. Une explication claire sur la manière dont la zone tampon protège le bien doit également être fournie. Pour que cet outil soit efficace, il est nécessaire d'identifier les attributs du bien qui portent la VUE et l'état souhaité de conservation de ces attributs. L'authenticité et l'intégrité du site doivent également être bien comprises afin de garantir la protection de la VUE.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) considère qu'une clarification des objectifs des zones tampons serait utile pour aider les États parties à élaborer leurs propositions d'inscription. L'UICN suggère que les principes suivants pourraient servir de base à l'élaboration d'orientations :

- Une zone tampon devrait avoir une protection claire et efficace.
- Elle devrait avoir des liens institutionnels clairs avec le site du patrimoine mondial qu'elle se doit de protéger.
- Elle devrait avoir des limites clairement définies et appropriées.
- Elle devrait être gérée efficacement.
- Elle devrait faire partie d'une approche intégrée du paysage pour la conservation de la nature qui comprend l'interconnexion avec d'autres zones naturelles.

Les *Directives Opérationnelles* précisent qu'une zone tampon n'est pas obligatoire. Le paragraphe 106 précise notamment que « *dans le cas où aucune zone tampon n'est proposée, la proposition d'inscription devrait inclure une déclaration indiquant pourquoi une zone tampon n'est pas requise* » pour la bonne conservation du bien proposé et une attention particulière doit alors être accordée à la mise en place d'autres outils de protection. La deuxième partie de ce paragraphe précise quant à lui que dans la plupart des cas, une zone tampon sera requise. La plupart des États parties définissent donc une zone tampon autour du site qu'il propose à l'inscription afin de s'assurer du bon déroulement des processus d'évaluation et de prise de décision. Cette situation conduit, parfois, à la définition de zones tampons non adaptées qui donnent alors un faux sentiment de protection. Ici se trouve la limite de l'outil zone tampon qui n'est pas réellement normé.

Les zones tampons doivent donc être considérées comme faisant partie d'un vaste processus de planification intégrée qui regroupe les préoccupations relatives au patrimoine en fonction des besoins du développement urbain et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Ce processus de planification et le système de gestion qui en résulte devraient être effectivement mis en œuvre et surveillés au fil du temps et, si nécessaire, les règlements et les politiques devraient être adaptés pour apporter des améliorations. Pourtant, de nombreux problèmes viennent déstabiliser les bienfaits d'une zone tampon sur la valorisation et la protection du bien inscrit : des constructions élevées qui viennent impacter le cône de vue sur le bien, des problèmes de législation ou de gestion, des limites imprécises, des pressions du développement urbain et économique, l'absence de zone tampon, des modifications des limites de la zone tampon, des activités inappropriées, une zone tampon de taille insuffisante, une pression touristique forte, la destruction du tissu urbain à l'intérieur de la zone tampon. Dans la préservation du patrimoine, le terme de zone tampon est étroitement lié à la méthodologie Unesco quant à l'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial. Pourtant, comme on va le voir par la suite, la notion de zone tampon est utilisée dans de nombreux domaines, des domaines qui vont nous inspirer quant à la réalisation de notre propre définition.

## B. Notre interprétation de la zone tampon.

Après l'étude de la définition de la zone tampon par l'Unesco, il nous semblait intéressant de rechercher la signification du mot dans un moteur de recherche pour comprendre comment est approprié le terme. Après wikipedia, le premier site qui aborde le sujet explique qu'une zone tampon désigne en agriculture *"tout espace interstitiel du paysage rural, maintenu ou expressément mis en place pour assurer une fonction d'interception et d'atténuation des transferts de contaminant d'origine agricole vers les milieux aquatiques"*<sup>35</sup>. Bien que la question du patrimoine ne soit ici pas abordée, nous retiendrons quand même cette idée d'interception et d'atténuation, caractéristique d'une zone tampon qui permet de préserver un bien. Cette idée peut alors s'appliquer à un site patrimonial où la zone tampon permettra de limiter les impacts de l'urbanisation ou de la pollution sur le bien par exemple. Un autre site propose la définition suivante<sup>36</sup> : *"une zone s'interposant entre un milieu fortement anthropisé et une ressource naturelle afin de limiter les effets néfastes d'un contact direct, que ce soit en termes de pollution, de nuisances, ou encore de perturbations biologiques"*. Cette définition nous interpelle car elle explique que la zone tampon joue le rôle d'entre-deux, de transition entre deux milieux souvent contraires. Une zone tampon pourra par exemple préserver un site de haute valeur patrimoniale de la proximité d'un site industriel en créant un espace neutre ne dévalorisant pas la nature des deux sites.

Une zone tampon est propre à chaque site et aux caractéristiques qui le définissent. Il n'est pas recommandé d'appliquer le même schéma de zone tampon défini pour un site A à un site B. Cette zone apporte une réelle plus-value au bien qu'elle encadre en assurant sa préservation et sa mise en valeur. Elle ne représente pas alors le pourtour direct du site mais se dessine "en dentelle" en fonction des fragilités d'un site, de ses contraintes géographiques, sociales, politiques etc.. et de son futur développement.

La définition d'une zone tampon se raccroche également à la thématique de l'inscription. Chaque bien inscrit à l'Unesco dégage une thématique comme la religion, l'agriculture, l'industrie, l'archéologie, l'architecture etc... Le paysage culturel de Battir, inscrit à l'Unesco depuis 2014, possède une vaste zone tampon de 623.88 hectares, presque le double de la superficie du bien lui-même. Cette zone

---

<sup>35</sup> Source : <http://zonestampans.onema.fr/qu-est-ce-qu-une-zone-tampon>

<sup>36</sup> Source : <https://www.aquaportail.com/definition-5299-zone-tampon.html>

tampon incorpore tous les éléments relevant de l'agriculture dont la VUE n'est pas aussi remarquable qu'à l'intérieur du bien mais qui joue cependant le rôle de continuité paysagère. On retrouve à l'intérieur de cette zone tampon tous les vestiges liés à la fonction agricole du site : des vieilles terrasses en pierre jusqu'aux anciennes tours de guets en passant par les villages habités par les paysans. Cette notion de thématique est pertinente car elle permet de sélectionner judicieusement les monuments ou autres éléments emblématiques en accord avec le bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Pour la première partie de notre atelier, il nous a été demandé de réfléchir au dessin d'une couche de protection supplémentaire au secteur sauvegardé de la vieille ville de Lille, une couche qui s'apparente à une zone tampon mais que l'on a préféré renommer "interstice" pour éviter toute confusion avec une éventuelle procédure Unesco. L'interstice qui est défini comme "un petit espace vide entre les parties d'un tout" par le dictionnaire Larousse<sup>37</sup> s'applique parfaitement au contexte de la ville de Lille. Alors que le tout s'apparente à l'ensemble de la ville, l'interstice représenterait alors le vide entre le Vieux-Lille caractérisé par sa richesse patrimoniale protégée par plusieurs outils réglementaires et la ville "banale" régulée par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Nous avons fait le choix de proposer deux scénarii (voir fig.61) tous deux réalisés grâce à la notion de thématique énoncée plus haut. Pour le premier scénario, la thématique choisie était le bâtiment industriel, un héritage important pour la ville que l'on retrouve condensé sur les grands axes de centre-ville. Le périmètre s'est alors dessiné autour des monuments remarquables recensés. Le deuxième scénario se justifie par les éléments de paysages urbains qu'il vient rencontrer, les espaces ouverts qui contribuent à la qualité de l'espace public. Le périmètre se dessine alors en fonction des grands boulevards du XVIIIe, des rues plantées et des places et autres squares. Ceux sont alors principalement les boulevards, éléments de la forme urbaine, qui dessinent les limites du secteur.

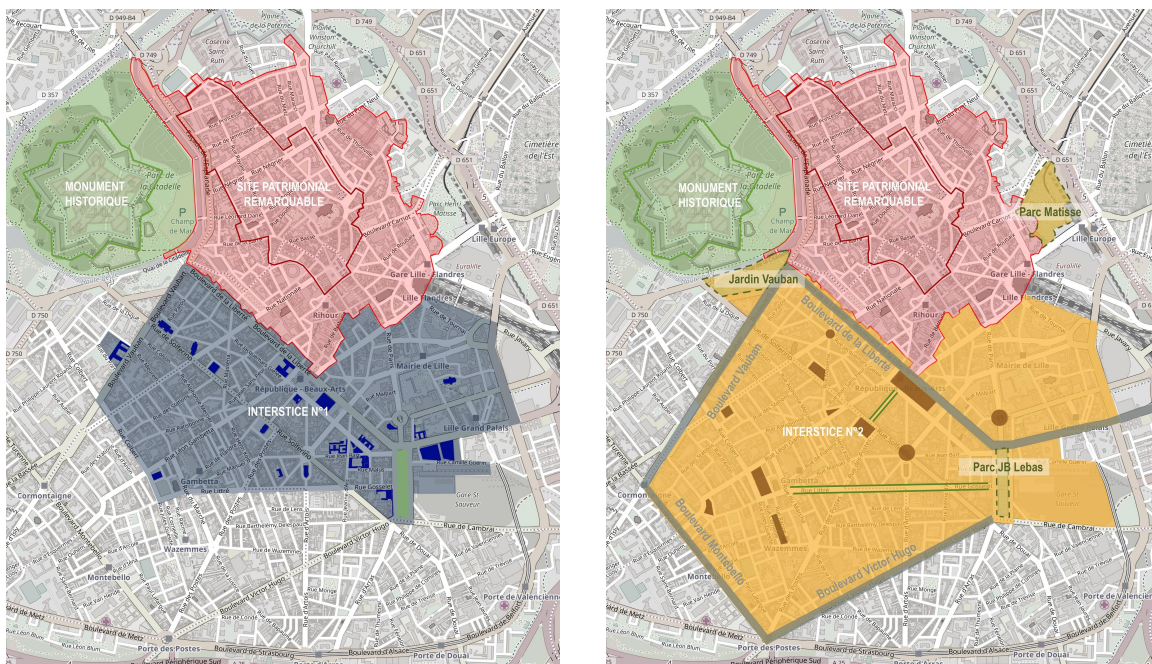
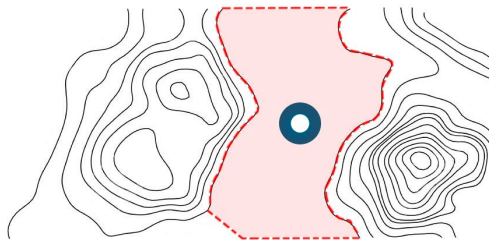


Fig.61 Propositions pour une couche de protection supplémentaire au Secteur sauvegardé du Vieux-Lille.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

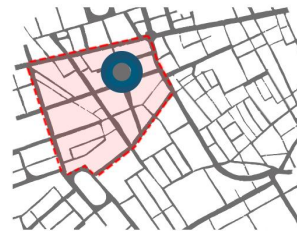
<sup>37</sup> Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/interstice/43864>

Les schémas ci-dessous (voir fig.62) résument les quatre grandes réflexions qu'il est nécessaire d'avoir lors de la réalisation d'une zone tampon. La topographie, ou toute autre continuité géographique voire paysagère, permet de créer une limite naturelle cohérente qui dialogue souvent avec les logiques d'un site : son origine et son développement. La structure urbaine offre de grands axes qui permettent de délimiter une parcelle, un îlot, un quartier, etc..., des limites sur lesquelles peuvent s'appuyer les limites d'une zone tampon pour avoir un cadre cohérent. L'occupation du sol est également importante car elle permet d'inclure, dans le périmètre de la zone tampon, une zone cohérente qui ne risque pas à long terme d'affecter le bien. Par exemple, il n'est pas recommandé d'inscrire dans la zone tampon des secteurs dits "à urbaniser" ou potentiellement aménageables en zones industrielles car la zone tampon n'aurait alors aucune influence positive sur le bien et n'optimiserait pas sa protection. Pour finir, le dernier schéma aborde la question de la thématique qui cadre la définition du périmètre d'une zone tampon. En effet, la logique veut qu'une zone tampon soit en écho avec le bien et que tous deux présentent des caractéristiques semblables liées à une thématique commune comme l'agriculture, l'architecture, etc..

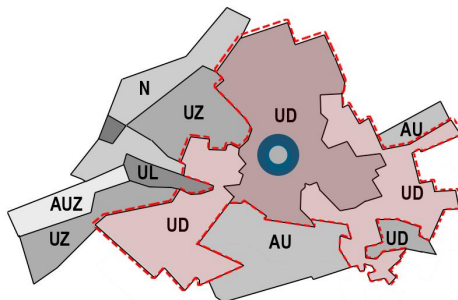
... la TOPOGRAPHIE



... la STRUCTURE URBAINE



... l'OCCUPATION DU SOL



... la THEMATIQUE

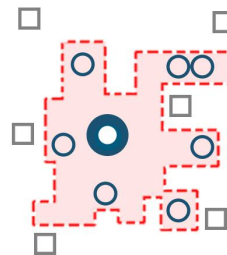


Fig.62 Schémas d'interprétation pour la définition d'une zone tampon.  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

#### 4. Méthodologie pour l'élaboration d'une zone tampon autour de la vieille ville de Naplouse.

Avant de dessiner le périmètre de la zone tampon, il est primordial de définir clairement le périmètre du bien à inscrire sur la liste du patrimoine de l'Humanité. A Naplouse, la tâche est compliquée car plusieurs scénarii sont possibles :

- Le premier scénario se focaliserait davantage sur le Palais Tuqam, l'un des palais Ottomans les plus prestigieux de Naplouse qui à lui seul symbolise une facette importante de l'histoire de la vieille ville.
- Le deuxième scénario engloberait l'ensemble de la vieille ville telle qu'elle a été établie par les Romains, un tracé qui a été conservé jusqu'au tremblement de terre de 1927 qui incita les habitants à construire en dehors de la vieille ville.
- Le troisième et dernier scénario comprend la vieille ville de Naplouse, le lieu saint du Mont Gerizim et Schéchem : la ville originelle de Naplouse créée par les Cananéens il y a plus de 4 000 ans. Ce scénario comprend les trois lieux les plus emblématiques liés à l'histoire de la ville.

##### A. Scénario 1 : un scénario "d'urgence" qui n'inscrit que le Palais Tuqan.

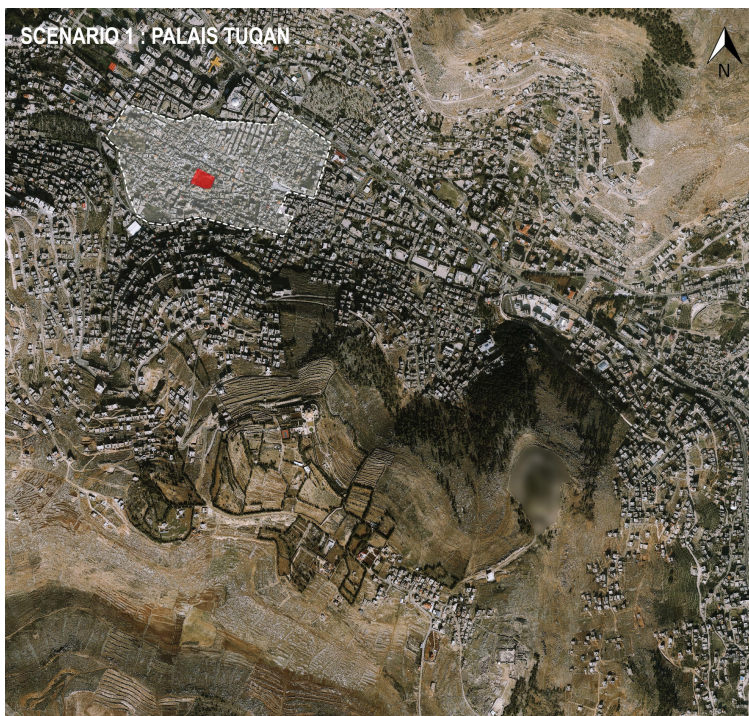


Fig.63 Scénario 1  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Le palais ottoman, construit au centre de la vieille ville (voir fig.63) près de la rue an-Nasr est une oeuvre monumentale composée de voûtes, d'arches, de cours, de jardins, de vergers et de fontaines, des éléments typiques de l'architecture ottomane que l'on retrouve assez régulièrement dans la vieille ville. La demeure Tuqan aurait d'ailleurs été la plus grande de Naplouse avec près de 5 000 m<sup>238</sup> de terrains la partie jardin comprise.

<sup>38</sup> Source : ARAFAT Naseer Rahmi, 2013, Nablus City of Civilizations



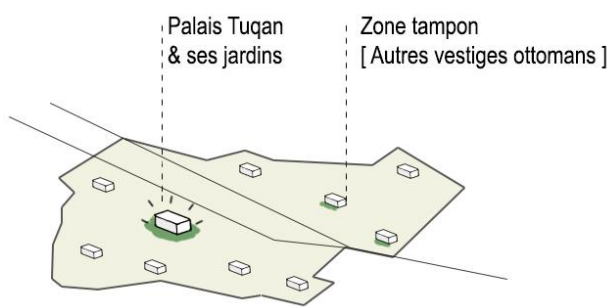


Fig.64 Schéma de principe pour la zone tampon n°1  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Afin de préserver l’emblématique Palais Tuqan, caractéristique de l’architecture des palais ottomans construits dans la vieille ville de Naplouse, la zone tampon nécessite de s’étendre sur un périmètre minimum de 500 m comme préconisé par les réglementations liées aux Monuments Historiques. Cependant, pour davantage favoriser la protection du bien, elle pourra incorporer tous les biens en résonance c’est-à-dire tous les biens décrits tels que des palais ottomans ou tous les biens construits à cette époque et possédant des caractéristiques architecturales communes (voir fig.64).

Les monuments ottomans étant concentrés dans la vieille ville, la zone tampon pourrait alors s’appuyer sur le tracé de cette dernière. Le bien serait alors préservé par le tissu urbain de la vieille ville, qui lui même sera protégé par des outils de protection réglementaires car de très grande valeur patrimoniale. L’inscription pourrait prétendre à un contexte d’urgence car le site est en très mauvais état : colonisé par les plantes adventices, pillés par les habitants de la ville et non préservé des aléas climatiques. Bien que cette inscription représenterait une étape importante dans la reconnaissance internationale de la ville même s’il semble dommage de ne pas reconnaître l’ensemble de la vieille ville et les autres trésors patrimoniaux qu’elle abrite.

## B. Scénario 2 : une inscription de la vieille ville de Naplouse dans l’enceinte de la ville romaine.

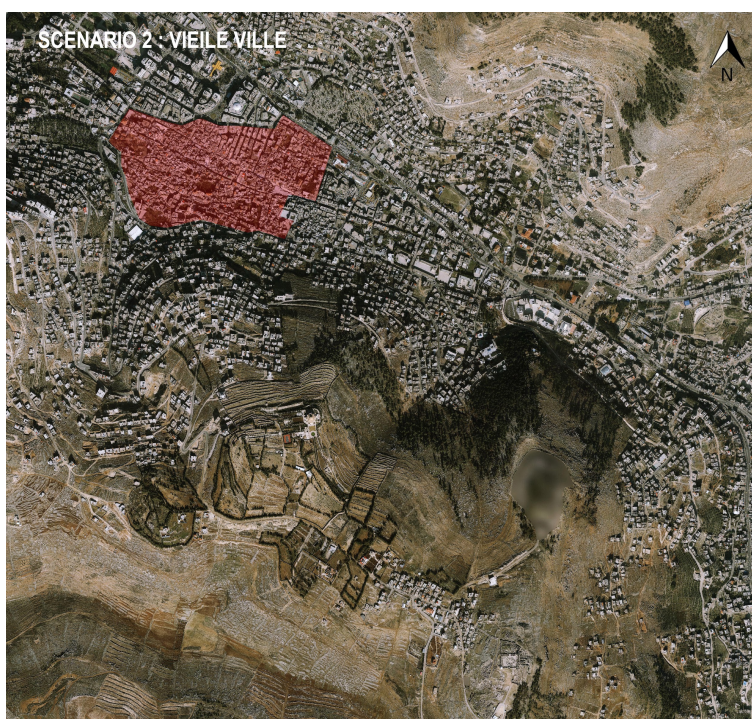


Fig.65 Scénario 2  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Le scénario 2 envisage l’inscription de l’ensemble de la vieille ville de Naplouse dont les limites s’appuient sur celles de la ville romaine à son origine (voir fig.65).

C’est d’ailleurs le scénario sur lequel se concentre actuellement la Municipalité de Naplouse qui a déjà engagé d’importantes études sur le patrimoine de ce secteur et sur ses alentours.

Nous avons d'ailleurs pu accompagner l'équipe d'ingénieurs municipaux : Sameh Abdo et Sundos Shaheen, en charge d'étudier le patrimoine bâti du pourtour de la vieille ville, lors de visites de demeures remarquables, presque centenaires. Ils analysent alors de façon très précise l'architecture des maisons grâce à des photos, schémas et mesures détaillées qu'ils répertorient et localisent sur une carte dans le but d'alimenter une base de données solide pour prétendre à une candidature Unesco. Afin de garder une trace de ces visites, nous avons nous-mêmes réalisé une carte (voir fig.66) afin de situer les maisons dignes d'intérêt quant à la potentielle zone tampon et des fiches détaillant les monuments à l'aide de photos et de détails techniques (voir annexe 4). Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, la carte révèle une importante concentration de demeures au nord bien qu'on les retrouve plus ou moins régulièrement sur l'ensemble du pourtour de la vieille ville. Les flancs du Mont Ebal étant plus ensoleillés, il est probable que les riches prioritaires aient préféré s'installer là plutôt que sur les flancs du Mont Gerizim souvent à l'ombre et où les températures sont relativement beaucoup plus fraîches.

Bien qu'il soit parfois difficile de dater ces maisons, car les propriétaires ou locataires actuels ne connaissent pas toujours la date de création, on estime que beaucoup ont un peu moins d'un siècle. En effet, l'expansion urbaine en dehors de la vieille ville daterait du tremblement de terre de 1927, date à laquelle auraient été construites près de 651 maisons<sup>39</sup>. Plusieurs de ces maisons, dont les 17 inscrites sur notre carte, possèdent des détails architecturaux typiques de monuments situés au sein de la vieille ville. Les détails les plus significatifs sont le motif des trois fenêtres qu'on retrouve régulièrement, les voûtes, les arches et les carreaux de ciment rappelant les tapis orientaux. En annexe, un lexique présente d'ailleurs quelques détails et typologies d'architecture rencontrés lors de notre voyage à Naplouse.



Fig.66 Localisation du bâti remarquable autour de la vieille ville  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

<sup>39</sup> Source : Naseer Arafat

Le motif des trois fenêtres (voir fig.67), typique également dans l'architecture libanaise, se décline en plusieurs variantes : trois fenêtres de même taille, une large fenêtre au centre accompagnée de deux plus petites fenêtres aux extrémités, deux fenêtres et une porte au centre. Ce motif se retrouve à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons comme façade ou comme cloison. Il est très facilement identifiable dans la vieille ville.



Fig.67 Motif des trois fenêtres  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

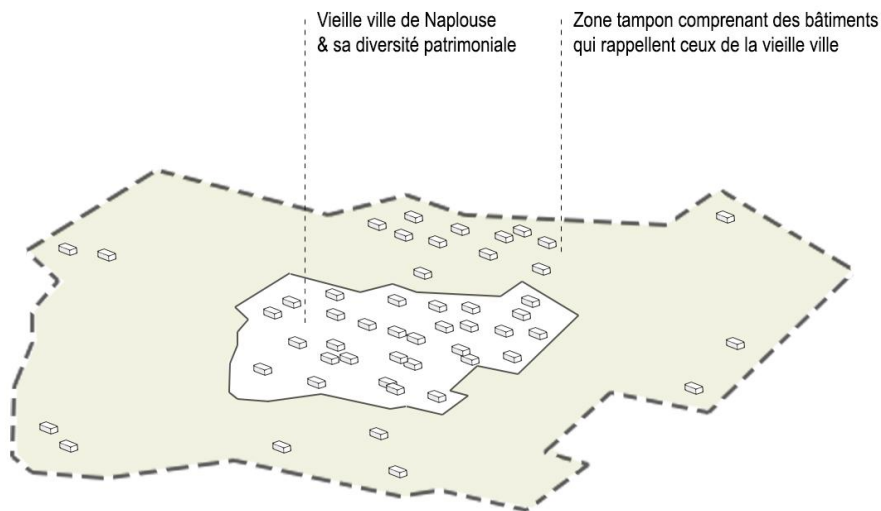


Fig.68 Schéma de principe pour la zone tampon n°2  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

La thématique de l'inscription Unesco est ici concentrée sur l'architecture. En effet, la vieille ville de Naplouse recèle de trésors architecturaux majoritairement issus de la période ottomane même si d'autres éléments perdurent depuis plus longtemps comme quelques rares vestiges byzantins ou mamelouks.

La définition de la zone tampon (voir fig.68) doit alors dialoguer avec les éléments d'architecture lisibles au sein de la vieille ville en englobant les maisons anciennes, en bon état de conservation et offrant

alors un panel de décors architecturaux semblables au motif des trois fenêtres, voûtes, arches et autres typologies. La structure des bâtisses est également très importante dans la sélection des bâtiments à inscrire dans la zone tampon. Beaucoup de bâtiments suivent le même plan caractéristique pour la répartition des pièces (voir fig.69) c'est-à-dire un hall central, souvent coiffé d'une voûte en plein cintre, qui distribue d'autres pièces plus petites : souvent des chambres.

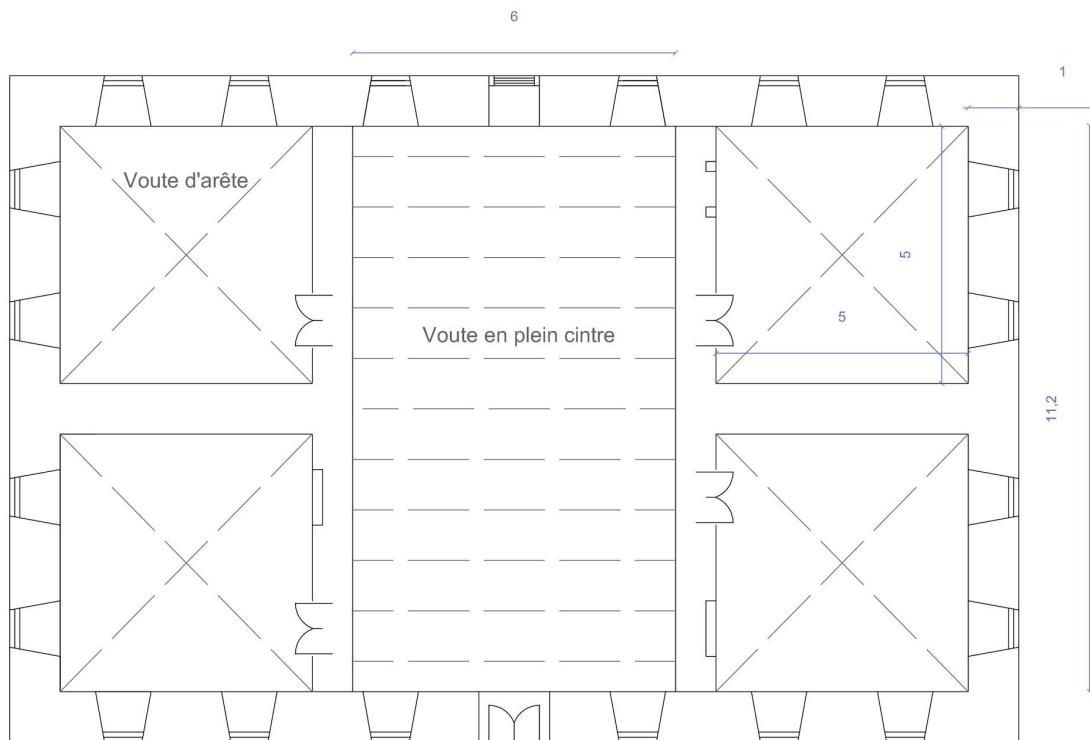
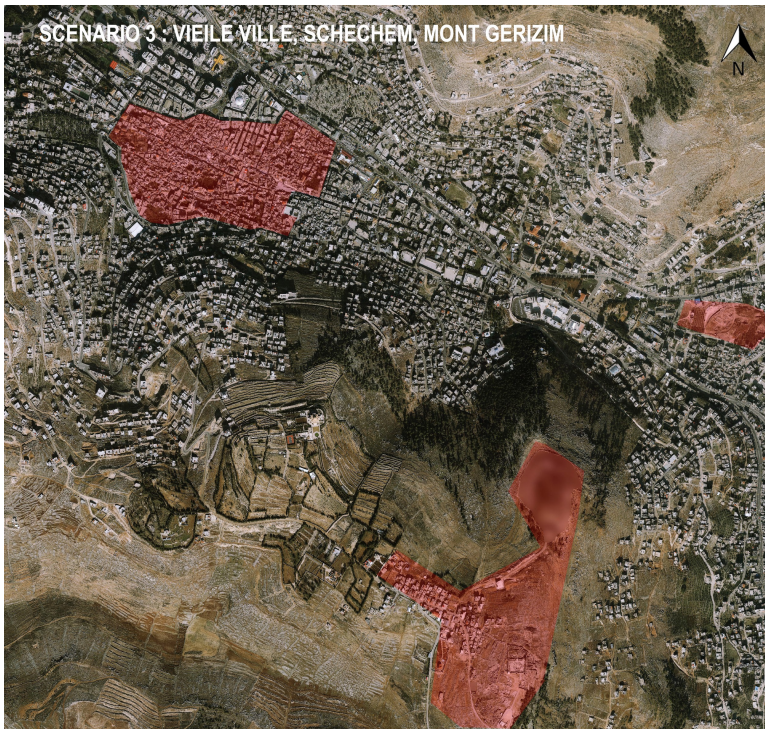


Fig.69 Plan détaillé de la maison Abo Zahra  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Pour conclure, ce deuxième scénario semble plus judicieux que le premier scénario car il traite de l'ensemble de la vieille ville qui est en soi un emblème de Naplouse et qui est reconnue pour l'ensemble des monuments qu'elle abrite. Pourtant, un troisième scénario semble encore plus sensé car il perçoit la ville via trois sites clés qui ont tous contribué à faire de la ville ce qu'elle est aujourd'hui : la vieille ville selon le tracé romain, Shéchem : la ville fondée par les Cananéens et le Mont Gerizim : haut lieu Saint de Naplouse.

### C. Scénario 3 : une inscription globale qui inclut les sites caractéristiques de l'histoire de la ville.

Le troisième et dernier scénario est le plus global de tous et peut-être le plus significatif. En effet, ce dernier interroge l'inscription de trois sites emblématiques dans l'histoire de la ville de Naplouse. Le premier étant la vieille ville selon le tracé romain qui, comme on l'a expliqué précédemment, possède un patrimoine architectural riche et remarquable. Le deuxième site n'est autre que Shéchem (aujourd'hui le site archéologique de Tell Balata) à l'Est de la ville qui représente l'unique trace des premières installations humaines.



Le troisième site est le Mont Gerizim, haut lieu sacré des Samaritains, au sommet duquel se situent de nombreux vestiges romains et byzantins comme le Temple de Jupiter et l'église de la Vierge Marie. Le site constitue à la fois le lieu de culte et le lieu de résidence d'une majeure partie de la communauté samaritaine. Lieu emblématique, de nombreuses actions de patrimonialisation comme la création d'un musée ont permis d'améliorer la visibilité du site et de sa communauté.

Fig.70 Scénario 3  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Bien que la méthodologie pour dessiner les limites d'une zone tampon autour de trois sites et non d'un seul semble plus complexe, elle se fie tout de même aux différentes règles énoncées dans notre interprétation de ce qu'est une zone tampon.

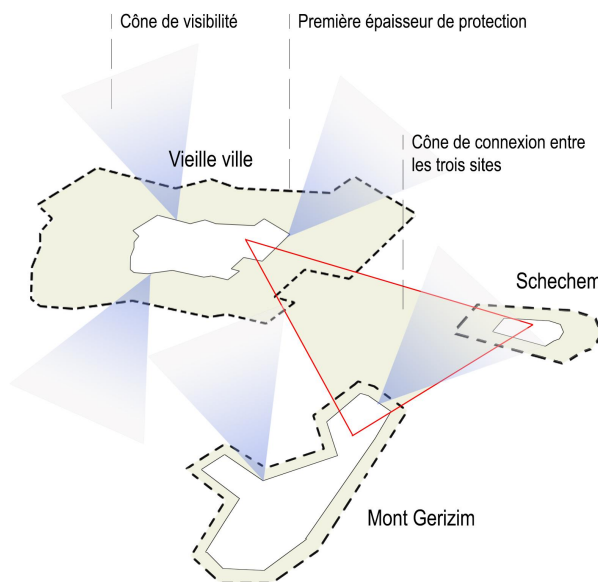


Fig.71 Schéma de principe pour la zone tampon n°3  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Afin de préserver les sites, comme une zone tampon doit pouvoir le faire, il est important de définir un premier périmètre (voir fig.71), une première épaisseur autour de chaque site afin qu'ils puissent être préservés de toute nuisance comme l'urbanisation par exemple. La zone tampon doit également prendre en compte les différents cônes de vue sur et depuis le site, des cônes de vue souvent très importants dans le paysage de la ville qui permettent à différents éléments de communiquer visuellement entre eux.

Ici, le projet vise à inscrire trois sites. Il est donc nécessaire que la zone tampon englobe tout ce qui relie les trois sites : des monuments historiques en passant par les axes de communication ou encore une continuité paysagère. Ce lien entre les trois sites est représenté par le triangle rouge sur le schéma. Ces trois premières étapes

seront ensuite complétées par un travail plus fin qui s'appuiera sur le plan d'occupation du sol, la structure urbaine et la topographie, des éléments clés pour la définition d'un périmètre cohérent comme on l'a vu précédemment.

Quoique la Municipalité de Naplouse décide d'inscrire à l'Unesco, la méthodologie reste plus ou moins similaire et même si l'on change d'échelle le travail doit être fin, de l'ordre de la parcelle. Les caractéristiques du ou des biens permettent d'identifier une thématique qui permet alors de définir quel(s) site(s) ou monument(s) méritent d'être inscrits au sein de la zone tampon. Le périmètre de cette zone tampon vient ensuite se greffer aux éléments géographiques, paysagers ou urbains tels que la topographie, la structure urbaine ou encore le plan d'occupation du sol. Finalement, l'objectif de la zone tampon est de protéger l'authenticité du bien grâce à des outils de protection conséquents sans pour autant nuire au bon développement de la ville. En ce qui concerne le troisième scénario, la zone tampon pourra également inclure le projet "Nablus Boulevard" (aussi dit "du Gouvernorat") cité dans le partie I, un projet d'aménagement qui vise à redynamiser le secteur tout en préservant les différents éléments de patrimoine du site comme l'usine électrique par exemple.

Alors que les trois scénarii permettraient tous trois de valoriser le patrimoine de Naplouse et d'affirmer l'existence d'une identité Palestinienne aux yeux de l'Humanité, il serait tout de même préférable d'inscrire les trois sites emblématiques pour la ville, c'est-à-dire de choisir le scénario 3 afin de répondre à un besoin urgent de valorisation et de protection de l'ensemble du patrimoine de la ville. En effet, beaucoup de sites sont aujourd'hui délabrés et nécessitent d'être réhabilités et protégés par des outils réglementaires adaptés. La vieille ville de Naplouse est en souffrance, car elle se relève à peine des catastrophes naturelles et anthropiques qu'elle a subi, et ne pourrait que tirer parti d'une inscription Unesco, de la reconnaissance et des moyens humains et techniques qui seront derrière mis en place pour tenter de la préserver.

# CONCLUSION

De par son histoire particulièrement riche, Naplouse abrite plusieurs communautés religieuses : Samaritains, Chrétiens et Musulmans. En effet, la ville est l'un des foyers de population les plus anciens. Son architecture et son tissu urbain complexe crée un paysage unique permettant à son visiteur averti de retracer son histoire singulière, quoique la plupart ait disparu ou tend à disparaître aujourd'hui au vu de la pression de l'urbanisation.

Lille, ville du Moyen-Âge, a entretenu dans le temps une étroite relation avec les villes des Pays-Bas. Aujourd'hui au cœur du triangle Londres-Paris-Bruxelles, elle est nommée Métropole Européenne de Lille et continue à profiter de son avantage de position stratégique et de carrefour économique et commercial. D'autre part, ce développement dynamique est facilement perceptible par les visiteurs. En effet, ils comprennent l'histoire de la ville en traversant le territoire : son installation avec la visite de la Cathédrale Notre Dame de la Treille, le Vieux-Lille, la rue Faidherbe reconstruite après guerre, etc ... le visiteur atteint finalement le centre d'Euralille, icône du développement actuel de la ville.

L'enjeu de préservation de ces deux joyaux de culture, de civilisation et d'architecture est indiscutable. Si Lille a entamé cette phase depuis quelque temps, elle tient toujours à garder la même vision en consolidant ses avantages et les enrichissant. En effet, la ville de Lille poursuit l'aventure de la définition du patrimoine avec l'élaboration de fiches détaillées d'immeubles du Vieux-Lille. La ville de Naplouse entame quant à elle ses propres fiches pour l'inventaire de ses maisons remarquables.

Le patrimoine de Naplouse se caractérise par de nombreux éléments patrimoniaux liés aux civilisations ayant peuplées la vieille ville depuis plus de 2000 ans. Ainsi, on retrouve aussi bien du patrimoine lié à la religion, lié au commerce, à l'habitat, aux loisirs ou des éléments symboliques. Aujourd'hui, une grande partie de ce patrimoine se retrouve dans un état avancé de dégradation. Mais quelques bâtiments ont toutefois été réhabilités grâce à la volonté des pouvoirs publics, d'associations ou grâce à des investisseurs privés avec des moyens importants. La ville de Naplouse doit faire face à de nombreux freins tels que le manque d'outils urbanistiques pour conserver et réhabiliter le patrimoine, le besoin de sensibilisation de la population à l'intérêt du patrimoine dans l'économie locale, ou encore la nécessité de répondre en priorité aux besoins des populations présentes. Cependant, nous avons constaté qu'il est possible d'allier cette dernière contrainte avec la conservation du patrimoine notamment avec les réhabilitations déjà effectuées sur les hawsh ou sur certains espaces publics. Il existe donc un réel potentiel à Naplouse pour valoriser le patrimoine que l'on pourrait qualifier de «quotidien » puisqu'il se fait en parallèle avec les besoins des habitants. Le soucis principal reste par rapport à la conservation et la protection du patrimoine archéologique, avec comme sites à conserver en priorité l'hippodrome et le théâtre romain, actuellement délaissés et sur lesquels la nature reprend progressivement ses droits.

Cependant, nous avons également découvert lors de notre enquête de terrain et lors de nos entretiens avec les naplousis que le patrimoine, et notamment la vieille ville toute entière, est une réelle fierté pour les habitants. Ils la considèrent comme l'élément central qui fait de Naplouse ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire un carrefour de l'histoire palestinienne et un symbole de cette culture. Le lien étroit entre patrimoine matériel et immatériel est bien présent et le knaffah est considéré comme un élément du patrimoine à part entière au même titre que les bains turcs ou les savonneries.

Nous avons pu constater au cours de ce travail de recherche de nombreuses similitudes et différences entre Lille et Naplouse notamment sur le fait que chacune de ces deux villes possède un patrimoine

riche lié à son développement, à ses guerres, à ses conquêtes ou à ses catastrophes. À Lille, on trouve aujourd'hui de nombreux vestiges liés à la religion, aux invasions militaires, aux mouvements d'urbanisme ou encore à l'industrialisation. Contrairement à Naplouse, la mise en patrimoine est en marche depuis les années 70. Il est possible de comparer l'état de la vieille ville de Naplouse actuellement avec celui du Vieux Lille avant les réhabilitations qui ont démarré dans les années 70 suite à la loi Malraux et à la création d'un secteur sauvegardé. Une autre spécificité du patrimoine lillois est sa capacité à avoir su réintroduire son patrimoine, même le plus récent lié à l'industrialisation, dans la ville actuelle et moderne. Ainsi, en changeant l'usage d'un lieu et en lui attribuant de nouvelles fonctions, une nouvelle image, il est possible de faire du patrimoine un atout économique et générateur de cohésion sociale, comme c'est le cas pour les Maisons Folies. Il ne faut pas oublier que si cela a été possible à Lille, c'est grâce à un large panel d'outils permettant la protection et la valorisation de ce patrimoine dans le respect des exigences de la société moderne. Bien que la France se caractérise par la complexité de sa réglementation, il semble que celle-ci soit finalement relativement efficace. Si Lille peut compter sur Naplouse pour lui apporter sa culture et sa richesse historique, Naplouse peut également apprendre beaucoup sur la réglementation et les moyens existants pour préserver efficacement et durablement le patrimoine.

La Palestine a été marquée par de nombreux conflits dont le dernier en date qui dure depuis près de 50 ans : l'occupation israélienne. Cette situation complexe n'a fait que renforcer sa volonté de s'affirmer en tant qu'état indépendant. Depuis les années 90-2000 et les importants dégâts humains et matériels causés par les intifadas, la patrimonialisation semble être une solution adaptée en réponse à l'occupation. Cette conscience patrimoniale représente pour les Palestiniens une volonté d'affirmation identitaire face à un territoire brisé et marqué par les guerres et la dépossession de leurs terres. De plus, privée de beaucoup de ses terres agricoles, la Palestine se voit forcée de réfléchir à de nouvelles stratégies de développement économique et perçoit alors le patrimoine comme une ressource importante pour son économie comme pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Alors qu'une première étape est franchie en 2011 lorsque l'Unesco reconnaît la Palestine en tant qu'état, deux sites sont par la suite inscrits au patrimoine mondial : Bethléem et l'église de la Nativité en 2012 et le paysage culturel de Battir en 2014. Cette reconnaissance, qui atteste de l'existence d'une culture palestinienne aux yeux de l'humanité, est une force pour la Palestine qui tente de s'affirmer face à l'occupation. Aujourd'hui, plusieurs sites, inscrits sur la liste indicative nationale palestinienne, sont dans l'attente d'être étudiés afin de prétendre à candidater pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. C'est notamment le cas de la vieille ville de Naplouse dont la municipalité étudie attentivement le dossier et enrichit son travail grâce à sa coopération avec la ville de Lille.

Pour prétendre à une candidature Unesco, la définition d'une zone tampon est tout aussi importante que la définition du bien à inscrire. Bien qu'il n'y ait pas de règles prédéfinies par l'Unesco pour la définition de son périmètre, il est important que la zone tampon permette d'affirmer l'existence et la pérennité du bien telle qu'une membrane permettant la protection de la valeur universelle exceptionnelle. D'après nous, la réalisation d'une zone tampon doit également se fier à quatre éléments importants : la topographie, la structure urbaine, l'occupation du sol et la thématique d'inscription du bien. Alors que la topographie et la structure urbaine permettent à la zone tampon de s'accrocher à des éléments de l'existant tels que le relief ou le maillage des rues, l'occupation du sol permet de n'intégrer que les zones qui sont susceptibles de protéger et de valoriser le bien. La logique veut qu'une zone tampon soit en écho avec le bien et que tous deux présentent des caractéristiques semblables liées à une thématique commune d'inscription comme l'agriculture, l'architecture, la religion etc ..

Nous nous sommes ensuite intéressés à la définition d'une zone tampon autour de la vieille ville de Naplouse. La complexité de l'exercice résulte dans le fait que le périmètre du bien ne soit toujours pas



arrêté. En effet, trois scénarii sont aujourd'hui envisageables : l'inscription du Palais Tuqan, l'inscription de la vieille ville d'après les limites de la ville romaine ou encore une inscription globale regroupant la vieille ville, le Mont Gerizim et Shechem. Bien que les scénarii soient tous trois bénéfiques à la valorisation de Naplouse et à sa reconnaissance, le scénario 3 permettrait davantage de mettre en valeur la diversité et la richesse de son patrimoine culturel historique en mettant en lumière trois sites clés dans la création de la ville.

Tout au long de cette étude, nous nous sommes attachées à démontrer que si les villes de Lille et Naplouse se sont développées de deux manières différentes de par leur géographie et les différentes civilisations qui les ont façonnées, il est possible de faire des parallèles entre elles notamment par rapport à leur évolution. Bien que les deux villes aient en commun un patrimoine très présent et représentatif de leur histoire, leur manière de le protéger et de le réhabiliter varie. En effet, le contexte géopolitique a fortement désavantagé Naplouse quant à sa façon d'appréhender le patrimoine en tant qu'enjeu de développement urbain. De par sa situation stratégique au cœur de l'Europe, le développement de Lille est influencé par les projets qui émergent dans les grandes villes qui l'entourent. Grâce à la coopération, de nombreuses perspectives s'ouvrent pour les deux villes et Naplouse pourra à l'avenir s'inspirer du retour d'expérience de Lille.

# BIBLIOGRAPHIE

**ARAFAT** Naseer Rahmi, 2013, Nablus City of Civilizations, 320 p.

**ARAFAT** Naseer Rahmi, Septembre 2001, Conservation policy for historic Nablus - promoting sustainable development, Dissertation Report University college of London

**ARAFAT** Yasser, MAYOR Frederico, 1999, Les recherches archéologiques Naplouse et ses environs, L'archéologie palestinienne

**ASFOUR** Nadim, 2000, L'eau dans les territoires palestiniens, [publ. par le] Centre français du commerce extérieur, Direction des relations économiques extérieures - Paris : CFCE

**BABELON** J.P., **CHASTEL** A., 1994, La notion de patrimoine, Paris, Liana Levi, 142 p., [[http://www.persee.fr/doc/rvar\\_0035-1326\\_1995\\_num\\_108\\_1\\_348206\\_t1\\_0073\\_0000\\_001](http://www.persee.fr/doc/rvar_0035-1326_1995_num_108_1_348206_t1_0073_0000_001)], consulté le 04.03.2017]

**BARNHOLDT** R., 2015, Tentative States of Heritage, Facts---in--the ground as facts---on--the--ground in the Tentative Lists of Israel and Palestine, Degree project for Master of Science in Conservation, Department of Conservation University of Gothenburg

**BLANC** P., **CHAGNOLLAUD** J-P., **SOUIAH** S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat, Ed. Autrement, Collection Atlas/Monde

**BONTEMPS** V., 2012, Ville et patrimoine en Palestine. Une ethnographie des savonneries de Naplouse, Paris, Karthala, 348 p., [<https://remmm.revues.org/8976>], consulté le 04.03.2017]

**BONTEMPS** V., 2009, L'industrie du savon à Naplouse : mémoire et identité locale. La mémoire, outil et objet de connaissance, Aux Forges de Vulcain, p.213-235, [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548168/document>], consulté le 04.03.2017]

**BONTEMPS** V., 2012, La restauration du Khan al Wakala à Naplouse : un parcours du combattant patrimonial, Les carnets de l'Ifpo, [<http://ifpo.hypotheses.org/4632>], consulté le 14.04.2017]

**CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**, 26.10.2016, Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial

**CHAIGNE-ODIN** A.L., 15.07.2010, Mur de séparation, Les clés du Moyen-Orient, [<http://www.lescledumoyenorient.com/Mur-de-separation.html>], consulté le 14.04.2017]

**CHAMBERLAIN** K., 2014, Stealing Palestinian Heritage in This Week in Palestine, Issue number 196, [<http://archive.thisweekinpalestine.com/details.php?id=1451&ed=107>], consulté le 10.04.2017]

**CRAPET** E., 15.02.2009, l'EuroNaplouse : une petite pierre pour l'édifice de la paix au Proche-Orient, La Voix Du Nord

**DIEVAL M.**, 2015, La valeur du patrimoine dans la vieille ville de Naplouse, Cisjordanie, Master Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires, spécialité Aménagement Touristique et Valorisation des Sites

**EUROPEAN COMMISSION MEDA-EUROMED-HERITAGE**, 2002, Traditional Mediterranean Architecture

**GERMAIN-ROBIN F.**, 2015, Palestine : l'archéologie, mère de toutes les batailles, L'Humanité, [<http://www.humanite.fr/palestine-larcheologie-mere-de-toutes-les-batailles-564860>, consulté le 15.04.2017]

**GUILLOSSOU P.**, 2013, La Palestine contemporaine, L'Harmattan

**GOUËSET C.**, 29.11.2012, Chronologie de la Palestine (1947-2012), L'Express, [[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/chronologie-de-la-palestine-1947-2012\\_496101.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/chronologie-de-la-palestine-1947-2012_496101.html), consulté le 01.03.2017]

**HABANE A.**, 2015, Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes, Thèse pour l'obtention du doctorat de géographie, Université Lille 1

**INSTITUTE OF ADVANCED ARCHITECTURAL STUDIES ONE WORLD STUDIES**, 1996, Conservation and Urban Regeneration in the Islamic World, Course Report, University of York

**KROYANKER D.**, 1994, Jerusalem Architecture, Ed : Ralph Mandel

**MEBARKI F.**, 01.12.2011, Palestine : à la découverte des maisons traditionnelles, Archéologia, n°194

**Ministry of Tourism and Antiquities- Department of Antiquities and Cultural Heritage**, 2009, Inventory of Cultural and Natural Heritage Sites of Potential Outstanding Universal Value in Palestine, Ed. : Dr. Hamdan Taha

**Ministry of Tourism and Antiquities- Department of Antiquities and Cultural Heritage**, 2014, Guidebook Tell Balata Archaeological Park, Ramallah

**MUHAMMAD M.**, 2009, Le patrimoine urbain au coeur de l'identité nationale : le cas de la Palestine, thèse de doctorat en géographie, École doctorale de Géographie de Paris. Espace, sociétés, aménagement (Paris)

**MUNR S.**, 1865, Palestine : description géographique, historique et archéologique, Ed. FIRMIN DIDOT frères, [<http://ima.bibalex.org/IMA/presentation/book/list.jsf;jsessionid=98880BA0F8667FADAA859FA7F83326F3?cid=647867720EBD4F033C4DBE3EE12BE9D4>, consulté le 01.03.2017]

**NATIONS UNIES**, La question de Palestine, [<http://www.un.org/french/Depts/palestine/history5.shtml>, consulté le 16.04.2017]

**NOFAL A.**, 04.02.2016, The Ottoman Legacy in Palestine, [<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/02/palestine-nablus-old-city-ottoman-historical-buildings.html>, consulté le 04.03.2017]

**RANDI S.**, 2008, Re-design in Historical City Centers - A case study of the Old City of Nablus, Master technology Urban Development and design, Stavanger University

**RENAULT P., SANTELLI S.**, 2002, Naplouse : l'architecture d'une ville, Paris, Association Européenne pour le Patrimoine Architectural Urbain du Pourtour Méditerranéen.

**SANTELLI S.**, 16.03.2012, Etude des patrimoines urbains de Naplouse et Bethléem, [<http://savoirs.ens.fr//expose.php?id=686>, consulté le 01.03.2017]

**SAYEJ, GHATTAS J.**, 2010, Palestinian Archaeology: Knowledge, Awareness and Cultural Heritage. Present Pasts, Vol. 2, No. 1,

**UNESCO**, October 2009, Inventory of cultural and natural heritage sites of potential outstanding universal value in Palestine

**UNESCO**, Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem, [<http://whc.unesco.org/fr/list/1433/documents/>, consulté le 28.02.2017]

**UNESCO**, Palestine : terre des oliviers et des vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir, [<http://whc.unesco.org/fr/list/1492/documents/>, consulté le 28.02.2017]

**UNESCO**, Palestinian Hikaye, [<http://www.unesco.org/culture/ich/en/RL/palestinian-hikaye-00124>, consulté le 28.02.2017]

**UNESCO**, World Heritage and Buffer Zones, World heritage Papers 25, Ed. Oliver Martin / Giovanna Piatti

**WELFARE ASSOCIATION**, 2011, NABLUS: enduring heritage and continuing civilisation. The revitalization plan of the old City.

**WELFARE ASSOCIATION**, 1999, Jerusalem Old City Revitalisation Plan, Interim summary Report

#### **Sites internet :**

**WELFARE ASSOCIATION** : <http://www.taawon.org/>

**RIWAQ** : <http://www.rwaq.org/>

# LEXIQUE ARCHITECTURAL

## >> Détails architecturaux

### **ABLAQ**

Pierres de différentes teintes, souvent noires et rouges, alternées dans une construction. Cette technique a largement été utilisée et cela notamment durant la période mamelouke.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

Photo : Jérusalem, Atelier Lille/Naplouse 2017



### **CARREAUX DE CÉRAMIQUE ARMÉNIENS**

Carreaux vernissés décorés de motifs géométriques et floraux souvent dans les tons bleu turquoise importés en Palestine et en Turquie au début du Mandat Britannique.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **DALLES DE TAPIS**

Carreaux de ciment rappelant les tapis orientaux.

Photo : MCRC, Atelier Lille/Naplouse 2017



### **DÉCORATIONS ACIER**

Combinaison de S pour s'accorder à la forme des arches au-dessus de portes et/ou fenêtres.

Photo : Maison côté Mont Ebal, Atelier Lille/Naplouse 2017



### **DIWAN**

Il se compose d'une salle ou de plusieurs salles adjacentes avec une cour ouverte, au centre de laquelle se trouve souvent une fontaine. Le diwan, séparé de la maison du propriétaire, est proportionnel à la maison, indiquant l'intérêt du propriétaire dans les relations sociales et son statut dans la société.

[Source : ARAFAT Naseer Rahmi, 2013, Nablus City of Civilizations]

### **IWAN**

Une typologie arabe, un vaste porche voûté laissé ouvert d'un côté, donnant souvent accès à une cour intérieure.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **KIZAN**

Des tuyaux creux de terre cuite, parfois remplis de végétation, dessinant un motif triangulaire aménagés sur les balcons. Le kizan filtre la lumière, laisse circuler l'air et permet de voir sans être vu..

Photo : Palais Abd ar-Rahim Abd al-Hadi, Atelier Lille/Naplouse 2017



### **LIWAN**

Salle centrale de grande importance donnant accès à d'autres pièces plus petites de part et d'autre.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **MESAMSAM**

Parement de pierres délicatement finies.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **MOUCHARABIEH**

Le moucharabieh filtre l'intensité de la lumière et protège également l'intimité féminine tout en permettant de regarder en dehors de la vie quotidienne. C'est le principe du voir sans être vu.

### **MUQARNAS**

Certains des éléments ornementaux les plus importants dans l'architecture islamique, principalement ceux qui datent de la période mamelouke.

[Source : ARAFAT Naseer Rahmi, 2013, Nablus City of Civilizations]

Photo : Hashim Palace, Atelier Lille/Naplouse 2017



### **ORIEL**

Avancée en encorbellement, analogue au bow-window. (A Naplouse, l'oriel est souvent un ajout informel)

Aussi appelé localement "erker" ou "kosk".

[Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>]

### **QANTARA**

Balcon fermé en bois qui s'avance de la maison sur la rue.

### **SABAT**

Arche en pierres qui passe au dessus de la rue.

### **SABIL**

Fontaine publique.

### **SALONS**

Dans les habitations traditionnelles, il est possible de relever la présence de deux salons : un "privé" et un "public". Le premier sert à la vie familiale et quotidienne, le second à l'accueil des visiteurs. Cela permet d'éviter que les visiteurs traversent l'espace de la vie quotidienne.

## **TOIT PLAT**

Les toits plats, soutenus par des poutres en acier ont peu à peu remplacés les toits en voûte.

## **VOÛTE D'ARÊTE**

Elle est formée par l'intersection à angle droit de deux voûtes en berceau (plein cintre ou brisé) de même diamètre. Les poussées sont dirigées vers les piliers et pèsent donc moins sur les murs. Comme elle reporte une part de ses poussées en des points précis, la voûte d'arêtes laisse ainsi libres les espaces inférieurs des arcs qui la soutiennent.

[Source : <http://www.encyclopedie.bseditions.fr/index.php>]

## **VOÛTE EN BERCEAU (OU PLEIN CINTRE)**

On appelle voûte en berceau une voûte qui a la forme d'une demi circonférence.

[Source : <http://www.encyclopedie.bseditions.fr/index.php>]

## **>> Ensembles architecturaux**

### **CARAVANSERAIL**

Ces bâtiments étaient la combinaison d'un hôtel et d'un marché : ils constituaient des relais essentiels pour les caravanes en transit sur les grandes routes commerciales intercontinentales. La porte d'entrée est ici dimensionnée pour un chameau.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **HOSH**

Cour intérieure d'une maison traditionnelle dans la vieille ville.

[Source : 2002, Traditional Mediterranean Architecture]

### **KATATIB** (Sg. : Kuttab)

Écoles d'une pièce avec un petit nombre d'élèves éduqués par un cheik durant la période des Mamelouks avant que les institutions éducatives soient tenues par l'État.

### **ZAWAIYA** (Sg. : Zawiyah)

Aussi appelés maqam , lieu d'adoration en relation avec un saint qu'on dit enterré à cet endroit. Elles représentent des centres pour l'apprentissage de la religion et pour les cheikhs soufis. Ils servent aussi de lieux d'accueil de voyageurs.

# LISTE DES FIGURES

- Fig.1 Situation géographique de Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.2 Situation géographique de Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.3 Photographie d'un canal de Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig. 4 Source Al Qaryoun, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.5 L'évolution de l'eau à Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.6 La topographie à Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.7 Plan relief de la ville de Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.8 La topographie à Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.9 Plan ancien de la ville de Lille, Source : www.s-pass.org
- Fig.10 Vue aérienne de Lille, Source : Carnet de ville de Lille- Septentrion; Photo: Pierre Cheuva Caue du Nord
- Fig. 11 Le développement à Naplouse par conquête des flancs de montagne d'Est en Ouest,Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.12 Développement des ville de Lille(en haut) et Naplouse(en bas), Source : IGN - CD59; Rapport d'études Unbuilt spaces in Lille and Nablus par l'équipe d'étudiants de l'IAUL et An-Najah 2016
- Fig.13 Grandes époques qui ont marqué la ville de Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.14 Grandes époques qui ont marqué la ville de Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.15 Photographie Cathédrale Notre Dame de la Treille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.16 Photographie de l'enceinte de Tel Balata, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.17 Schémas des premiers établissements humains à Lille (en haut) et Naplouse (en bas), Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.18 Photographie de la Porte de Paris, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.19 Photographie de vestiges de théâtre romain à Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig. 20 Schémas Lille au 17ème siècle (à gauche) et Naplouse romaine (à droite), Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.21 Photographies Palais Tuqan (à gauche) et vue sur la vieille ville (à droite), Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.22 Photographie Hosh Al Atout- Al Fakhorah, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.23 Schémas de Lille au 19ème siècle(à gauche) et de Naplouse ottomane (à droite), Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.24 Photographie du quartier Al-Makhfiya, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.25 Schémas de Lille au 20ème siècle, et de Naplouse contemporaine, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.26 Tissu urbain de la vieille ville de Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.27 Millefeuille du tissu urbain: schémas de l'imbrication des tissu urbains à travers les époques, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.28 Le développement vertical du tissu urbain à Naplouse et horizontal à Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.29 le millefeuille architectural à Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.30 Le paysage de Naplouse dans son contexte topographique (conquête des flancs de montagne), Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.31 L'évolution du même paysage de Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.32 L'évolution du même paysage de Lille, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.33 Photographie du paysage de Naplouse, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.34 À gauche, la Tour de l'Horloge (Clock Tower), monument remarquable et symbole de Naplouse construit vers 1900. À droite, le beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille construit en 1932. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017.
- Fig.35. L'entrée du Hosh Al-Jitan. Depuis l'espace public, difficile d'imaginer que de nombreuses habitations se trouvent à l'intérieur. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.36 Le Palais Tuqan, vestige de l'époque ottomane aujourd'hui en état de dégradation avancé. Des travaux sont actuellement en cours pour tenter, petit à petit, de le rénover. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.37 L'intérieur du hosh Al-Atout, rénové entre 2012 et 2014. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.38 Le Old Khan Market un vendredi, jour de repos hebdomadaire en Palestine. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.39 Exemple de fenêtre de savonnerie. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.40 Le caravansérail (ou Khan Al Wakkala) auparavant espace d'accueil pour les marchands, transformé en hôtel. Source : Atelier Lille-Nablus 2017 et municipalité de Naplouse
- Fig. 41 Le théâtre romain, découvert en 1979. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.42 Le devant du site de l'hippodrome, laissé à l'abandon aujourd'hui. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.43 Réponses du questionnaire à la question "Que montreriez vous en premier à vos amis s'ils venaient visiter Naplouse?" Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.44 Réponses du questionnaire à la question "Quel est le quartier qui représente le plus la ville de Naplouse?" Source : Atelier Lille-Naplouse 2017
- Fig.45 Réponse du questionnaire à la question : "Quel est le patrimoine le plus emblématique de Naplouse?" Source : Atelier Lille-Naplouse 2017



Fig.46 Vendeur de knaffah fabriqué de façon artisanale. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.47 Réponses du questionnaire à la question "Classer par ordre d'importance ces éléments du patrimoine?" Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.48 Exemple de maison que nous avons visité. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.49 Exemple de fiche sur le patrimoine majeur de Naplouse. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.50 Exemple de projet réalisé en partenariat avec Welfare Association et la municipalité de Naplouse : la réhabilitation de la place Habaleh dans la vieille ville. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.51 Vue sur les toits de la vieille ville : au fond, les bâtiments hauts et espacés contrastent avec la densité de la vieille ville. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017.

Fig.52 La rue commerçante de la vieille ville, avec ses nombreux déchets que l'on trouve même sur les toits des bâtiments détruits par des années de conflits. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.53 Exemple de fiche sur le patrimoine majeur de Lille. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.54 Cette carte montre en rouge la limite de l'ancien secteur sauvegardé du Vieux Lille, et en rose, l'extension envisagée. Cette extension prévoit un agrandissement de la zone protégée de 58 ha à 170 ha. Lorsque le nouveau secteur sera approuvé, il prendra l'appellation de Site Patrimonial Remarquable (SPR). Source : Municipalité de Lille

Fig.55 L'archipel palestinien, Source : BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat

Fig.56 Evolution de l'occupation israélienne. Source : <https://palestineawarenesscoalition.wordpress.com/>

Fig.57 Résumé des grandes dates du conflit. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.58 : B'Tselem, Map of the Separation Barrier, juin 2012, BLANC P., CHAGNOLLAUD J-P., SOUIAH S-A., 2014, Atlas des Palestiniens, Un peuple en quête d'un Etat

Fig.59. Source : KOUDELKA J., Camp de réfugiés de Shu'fat. <http://tempsreel.nouvelobs.com/photo/20131218.OBS9970/israel-palestine-le-mur-de-separation-un-dommage-irreparable.html>

Fig.60 Vue depuis le village de Kufr Sur. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.61 Propositions pour une couche de protection supplémentaire au Secteur sauvegardé du Vieux-Lille. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.62 Schémas d'interprétation pour la définition d'une zone tampon. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.63 Scénario 1, Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.64 Schéma de principe pour la zone tampon n°1. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.65 Scénario 2. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.66 Localisation du bâti remarquable autour de la vieille ville. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.67 Motif des trois fenêtres. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.68 Schéma de principe pour la zone tampon n°2. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.69 Plan détaillé de la maison Abo Zahra. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.70 Scénario 3. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

Fig.71 Schéma de principe pour la zone tampon n°3. Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

# ANNEXES

Annexe 1 : Cahier des charges pour la deuxième partie du Workshop  
Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

## CAHIER DES CHARGES \_ DEUXIÈME PARTIE DU WORKSHOP LILLE-NABLUS

### 1° Grille de classement des documents de la plateforme S-PASS

**Objectif** : Classer les documents de la plateforme S-PASS en dégagant des mots-clés.

**Méthode** :

- Lire les sommaires et les pages principales pour identifier des mots-clés
- Dans ces documents, dégager les documents graphiques essentiels pour la connaissance du patrimoine urbain à Naplouse
- Le CAUE doit faire une proposition des ouvrages les plus pertinents à analyser

### 2° Cartes du patrimoine à différentes époques

**Objectif** : Réalisation de cartes de localisation des éléments du patrimoine à Naplouse à partir de l'outil Atlas de la plateforme S-PASS.

**Méthode** :

- Le repérage des éléments du patrimoine est fait à partir des documents de la plateforme S-PASS et de l'expérience de terrain
- Les cartes sont réalisées par périodes historiques (Il est donc nécessaire de réaliser en amont un tableau synthétique identifiant les différentes caractéristiques de chaque période identifiée et notamment les styles architecturaux)
- La légende des cartes sera celle des 4 couleurs (bleu, vert, rouge, noir) : la méthodologie d'analyse du territoire du CAUE du Nord

NB : La grille et les cartes doivent être complémentaires. Les informations pertinentes d'un document sont relevées dans la grille et retranscrites sur les cartes.

### 3° Connaissance des dossiers UNESCO de Battir et de Bethlehem

**Objectifs** :

- Identifier les enjeux de la reconnaissance de biens à valeur universelle exceptionnelle pour la Palestine
- Relever l'historique des projets de candidature UNESCO (Qui a lancé l'idée ? Combien de temps a-t-il fallu pour aboutir à la labellisation ?)
- Analyser le plan de gestion (outils mis en place, acteurs, projets)
- Comment ont-ils pensé leur zone tampon ? A partir de quels critères ?

**Méthode** :

- Recherches bibliographiques
- Visite à l'UNESCO Paris pour consulter les dossiers de candidature
- Déplacement sur le terrain à Battir et Bethlehem et rencontre des correspondants UNESCO (ex: Centre for Cultural Heritage Conservation à Bethlehem)
- Fiches synthétiques visuelles pour chaque site

### 4° Qu'est-ce qui fait patrimoine à Lille et à Naplouse ?

**Lille** :

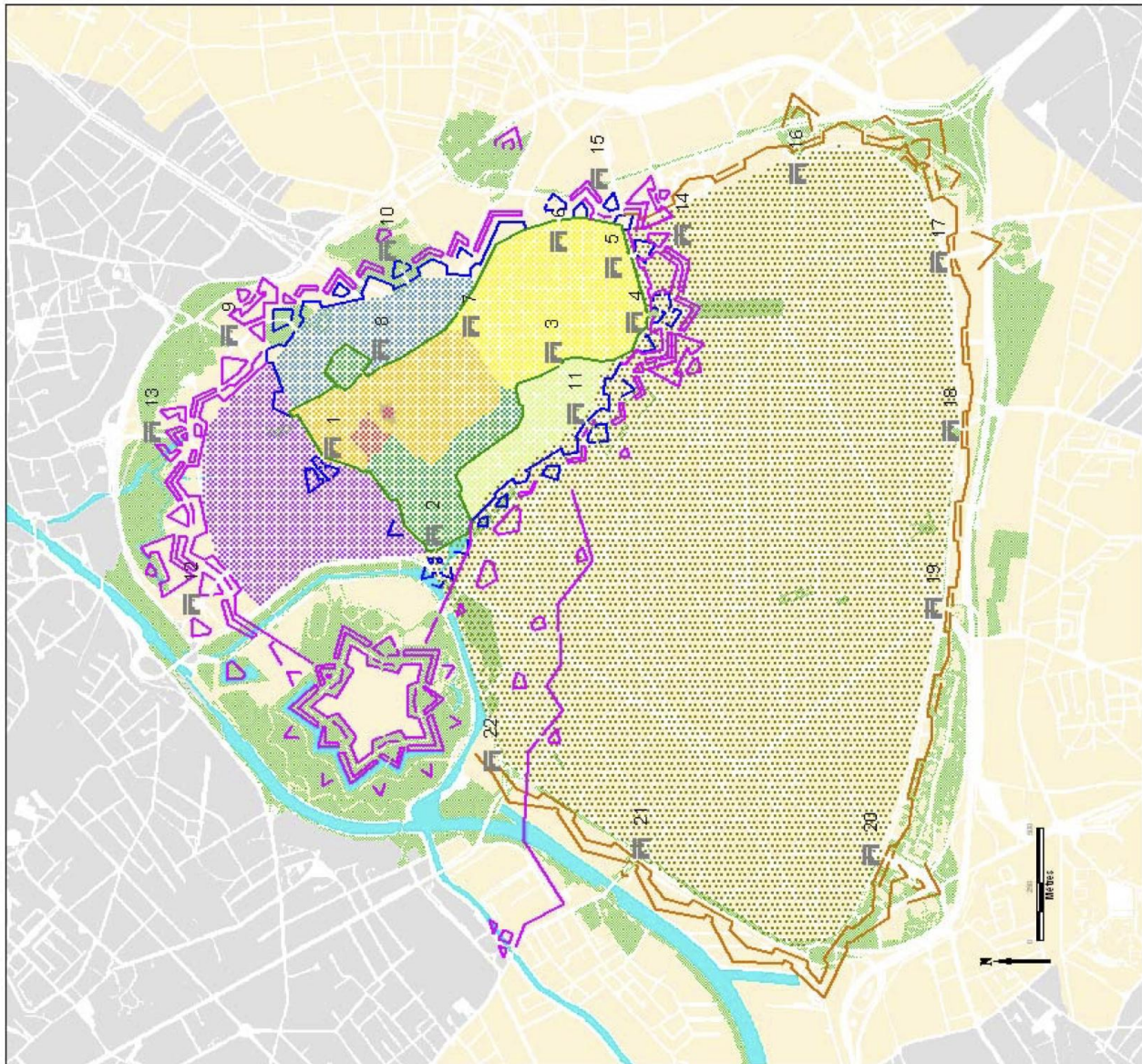
- Identifier quelques éléments remarquables pour chacun des trois secteurs environnant le Secteur Sauvegardé de Lille sous forme de fiches. Identifier ensuite ce qui existe pour protéger ces éléments de patrimoine.

**Naplouse**

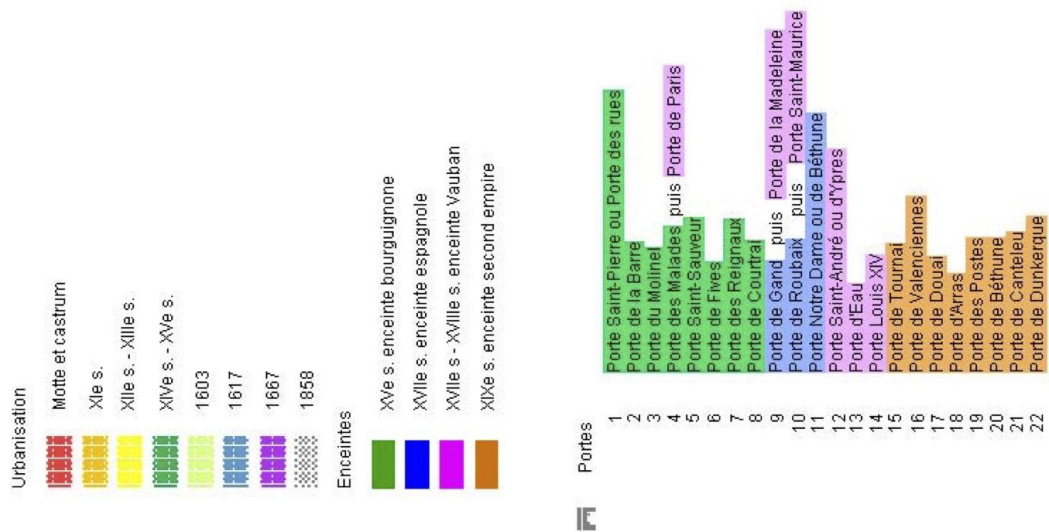
- Choisir quelques éléments clés du patrimoine à Naplouse (vieille ville et ses alentours) et identifier les mesures de protection mises en place. Réaliser des fiches synthétiques pour ces différents éléments.

**Méthodologie** : Cette partie est à réaliser avec les étudiants Palestiniens et les RDV avec le service patrimoine de la ville de Naplouse.

### 5° A partir des études de cas de Battir et Bethlehem et le point 4°, quelle méthodologie peut-on envisager pour établir le périmètre d'une zone tampon autour du bien de la ville historique de Naplouse ?



### Fortifications et urbanisation de Lille



Annexe 3 : Réponse au questionnaire « Qu'est-ce qui fait patrimoine à Naplouse ? », Source : Atelier Lille-Naplouse 2017

	1	2	3	4	5	6	7	8
Gender	M	F	F	F	F	M	F	F
Age	30-50	18-30	18-30	18-30	18-30	18-30	18-30	18-30
Where do you live ?	Nablus	Kufr Sur	Beside Nablus	Germany	Tulkarm	Jenin	Selfit	Tulkarm
In Nablus, in which neighborhood ?	Asera Street	/	/	/	/	/	/	/
If not, how often do you come to Nablus ?	/	Everyday (studies)	Everyday (studies)	A few weeks for volunteering	Everyday (studies)	Everyday (working)	Everyday (Students)	Everyday (Studies)
If friends are coming to Nablus to visit you, what will you show them in first ? Give 3 answers.	1. Old City 2. Turkish Baths 3. Soap factories	1. Old City 2. Sebastya 3. Samaritan's village	1. Old City 2. Jamal Abd An Naser Park 3. City Centre	1. Old City 2. Sama Nablus 3. Rafidia Street	1. Old City 2. Gernata street (Al Asi Cinema) 3. Rafidia Street	1. Old City 2. Sama Nablus 3. Rafidia Street	1. Old City 2. Tel Balata 3. Sama Nablus	1. Old City 2. Al Hamouz Cafe 3. Sama Nablus
For you, what is the monument which represents the best the city of Nablus ?	Multipurpose Center (MRC)	The Clock Tower	Tuqam Palace	The minaret of the An-Naser mosque	The Commercial campus (in city center)	An-Naser Mosque	Central Circle	Almanarah Tower
What is the district which represents the best the city ?	The North of the City (Ebal Mountain)	Rafidia Street	The Old City	The City Centre	The Old City	The Old City	The Old City	Rafidia Street
What is the best place for meeting friends in the city ?	The City Center	Al-Aqsa Shop for kunafa pastries in the Old City	The Central Circle (city center)	The entrance of the Old City	An-Najah University	An-Najah University	Jamal Abd An-Naser park	Jamal Abd An-Naser park
What is the most iconic/emblematic heritage in Nablus ?	Jamal Abd An Naser Park	The Old City	The Clock Tower	The Old City	The Clock Tower	The Clock Tower	The Clock Tower	Kunafa
Rank in order of importance these elements of heritage : Architecture – Palestinian Handcraft – Gardens – Landscapes – Archeological sites – Traditional dance	1. Architecture 2. Gardens 3. Landscapes 4. Archeological Sites 5. Palestinian Handcraft 6. Traditional Dance	1. Palestinian Handcraft 2. Architecture 3. Archeological sites 4. Landscapes 5. Gardens 6. Traditional Dance	1. Archeological sites 2. Architecture 3. Palestinian Handcraft 4. Landscape 5. Traditional Dance 6. Gardens	1. Archeological sites 2. Landscapes 3. Architecture 4. Palestinian Handcraft 5. Traditional Dance 6. Gardens	1. Archeological sites 2. Traditional dance 3. Architecture 4. Palestinian Handcraft 5. Landscapes 6. Gardens	1. Architecture 2. Palestinian Handcraft 3. Archeological sites 4. Gardens 5. Landscapes 6. Traditional dance	1. Archeological sites 2. Architecture 3. traditional dance 4. Handicraftsman 5. Landscapes 6. Gardens	1. Archeological sites 2. Architecture 3. Handicraftsman 4. Landscapes 5. Garden 6. Traditional dance

	9	10	11	12	13	14	15	16
Gender	M	M	F	M	F	F	M	F
Age	18-30	18-30	18-30	18-30	30-50	30-50	18-30	18-30
Where do you live ?	Nablus	Nablus	Nablus	Nablus	AlFara'a	Nablus	Selfit	Nablus
In Nablus, in which neighborhood ?	Rafidia Street	Bet Wazan	Rafidia Street	AlMaajin	/	Rafidia Street	/	AlQuds street
If not, how often do you come to Nablus ?	/	/	/	/	Everyday (working)	/	Everyday (working)	/
If friends are coming to Nablus to visit you, what will you show them in first ? Give 3 answers.	1. Old City 2. Jacob's Well 3. Sebastya	1. Old City 2. Sama Nablus 3. Rafidia Street	1. Old City 2. Tel Balata 3. Hippodrome	1. Old City 2. Sama Nablus 3. Refugee Camps	1. Old City 2. Jamal Abd An-Naser park 3. An-Najah University	1. Old City 2. City Centre 3. Al Aqsa Kunafa	1. City Centre 2. Jamal Abd An-Naser park 3. Old City	1. Old City 2. Tel Balata 3. Samaritan's village
For you, what is the monument which represents the best the city of Nablus ?	Munib Almasri Palace	The Clock Tower	An-Naser Square	The Minaret of Naser Mosque	Khan Alwakalah	Jacob's Well Church	Aljetan Hosh	The Clock Tower
What is the district which represents the best the city ?	The Old City	Rafidia Street	The Old City	The City Centre	The Old City	The City Centre	The Old City	The Old City
What is the best place for meeting friends in the city ?	Streets	Rafidia Street	Restaurants and Cafes	Restaurants and Cafes	The Central Circle (city center)	Restaurants and Cafes	Restaurants and Cafes	Rafidia Street
What is the most iconic/emblematic heritage in Nablus ?	The Clock Tower	The Clock Tower	The Clock Tower	An-Naser Mosque	The Clock Tower	The Clock Tower	An-naser Mosque	Kunafa
Rank in order of importance these elements of heritage : Architecture – Palestinian Handcraft – Gardens – Landscapes – Archeological sites – Traditional dance	1. Palestinian Handcraft 2. Traditional Dance 3. Architecture 4. Archeological sites 5. Gardens 6. Landscapes	1. Architecture 2. Archeological sites 3. Palestinian Handcraft 4. Gardens 5. Landscapes 6. Traditional dance	1. Architecture 2. Archeological sites 3. Palestinian Handcraft 4. Traditional dance 5. Gardens 6. Landscapes	1. Archeological sites 2. Architecture 3. Landscapes 4. Gardens 5. Palestinian Handcraft 6. Traditional Dance	1. Architecture 2. Traditional dance 3. Gardens 4. Archeological sites 5. Palestinian Handcraft 6. Landscapes	1. Architecture 2. Archeological sites 3. Traditional dance 4. Landscapes 5. Palestinian Handcraft 6. Gardens	1. Architecture 2. Archeological sites 3. Landscapes 4. Gardens 5. Traditional dance 6. Palestinian Handcraft	1. Palestinian Handcraft 2. Archeological sites 3. Architecture 4. Traditional dance 5. Gardens 6. Landscapes

	17	18	19	20	21	22	23
Gender	F	F	M	M	F	M	M
Age	30-50	18-30	30-50	18-30	18-30	50-70	50-70
Where do you live ?	Nablus	Nablus	Tulkarm	Tulkarm	Tulkarm	Nablus	Nablus
In Nablus, in which neighborhood ?	Sebastya	Atour street	/	/	/	Rafidia Street	Al Maajin
If not, how often do you come to Nablus ?	/	/	3 times in a week (working)	Everyday (studies)	Everyday (studies)	/	/
If friends are coming to Nablus to visit you, what will you show them in first ? Give 3 answers.	1. Sebastya 2. Old City 3. Tel Balata	1. Old City 2. Sebastya 3. Samaritan's village	1. Old City 2. Jacob's Well 3. Tel Balata	1. Old City 2. City Centre 3. Jacob's Well	1. Old City 2. An-Najah University 3. Sama Nablus	1. Old City 2. An-Najah University 3. City Centre	1. Old City 2. Tel Balata 3. Sama Nablus
For you, what is the monument which represents the best the city of Nablus ?	Jamal Abd An-Naser park's street	The Clock Tower	Jacob's Well	Khan Alwakalah	Tel Balata	The Two Mountains (E'bal and Gerisim)	The Clock Tower
What is the district which represents the best the city ?	The City Centre	The Old City	The Old City	Rafidia Street	The Old City	The Old City	The Old City
What is the best place for meeting friends in the city ?	Jamal Abd An-Naser park	Jamal Abd An-Naser Park	The Central Circle (city center)	An-Najah University	The Central Circle (city center)	Rafidia Street	The Central Circle (city center)
What is the most iconic/emblematic heritage in Nablus ?	Khan Alwakala	An-Naser Mosque	The Clock Tower	Jacob's well	The Clock Tower	Roman Theatre	An-Naser Mosque
Rank in order of importance these elements of heritage : Architecture – Palestinian Handcraft – Gardens – Landscapes – Archeological sites – Traditional dance	1. Archeological sites 2. Palestinian Handcraft 3. Traditional dance 4. Architecture 5. Landscape 6. Gardens	1. Architecture 2. Landscapes 3. Archeological sites 4. Gardens 5. Palestinian Handcraft 6. Traditional dance	1. Palestinian Handcraft 2. Architecture 3. Archeological sites 4. Traditional Dance 5. Landscapes 6. Gardens	1. Archeological sites 2. Architecture 3. Gardens 4. Landscapes 5. Palestinian Handcraft 6. Traditional Dance	1. Archeological sites 2. Traditional sites 3. Gardens 4. Palestinian Handcraft 5. Landscapes 6. Architecture	1. Archeological sites 2. Gardens 3. Palestinian Handcraft 4. Architecture 5. Traditional dance 6. Landscapes	1. Architecture 2. Gardens 3. Archeological sites 4. Landscapes 5. Palestinian Handcraft 6. Traditional dance

### Presentation

N°13

Name of building : *Qamhia House*

Location : *Rawda Street (near to the Governorate)*

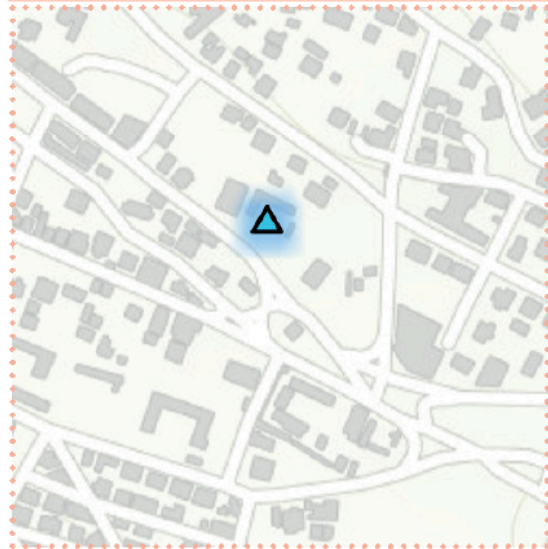
Date assumed :  
+/- 1920

Original Use : *Family House*

Current use : *Unchanged*

Date de la visite : *27 february 2017*

### Location



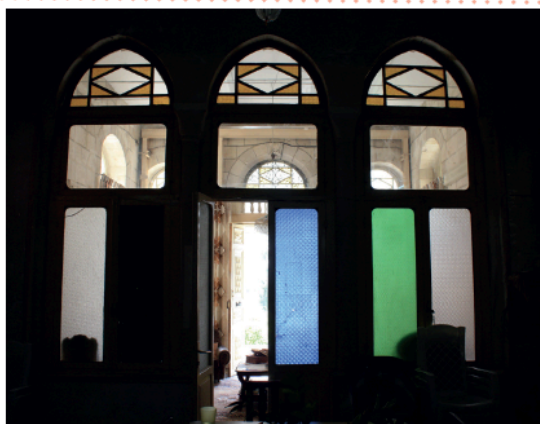
### Details

The floor was added after 1950s.  
Steel beams, flat roof. Well maintained garden.

### Illustrations



*Zoom on the steel beams and the flat roof.*



*3 windows patterns inside the bulding*



*Patternd on the rear entrance door*

NOM	DATE DE SOUMISSION	ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER
TELL ES-SULTAN, VILLE ANTIQUE DE JERICHO	04.02.2012	-
ZONES HUMIDES CÔTIÈRES WADI GAZA	02.04.2012	-
FORÊT UMM AL-RIHAN	02.04.2012	-
PORT ANTHEDON	02.04.2012	-
SEBASTIA	02.04.2012	Ce site est à la fois revendiqué par les palestiniens et les israéliens et se trouve alors négligé, non aménagé ou encore non excavé. La candidature est donc compromise au vu du contexte.
TELL UMM AMER	02.04.2012	-
VIEILLE VILLE DE NAPLOUSE ET SES ENVIRONS	02.04.2012	La Municipalité a engagé un travail précis quant à la connaissance et au repérage de son patrimoine. Elle mène actuellement une réflexion sur une zone tampon potentielle.
EL-BARIAYAH : SA NATURE ET SES MONASTERES	02.04.2012	-
QUMRAN ET LES ROULEAUX DE LA MER MORTE	02.04.2012	Ce site archéologique nécessite d'importants moyens humains et financiers afin de l'étudier en détail avant de prétendre à une candidature. Une nouvelle grotte a encore récemment été découverte.
MONT GERIZIM ET LES SAMARITAINS	02.04.2012	Ce site pourrait potentiellement être greffé avec la vieille ville de Naplouse et Tell Balata afin d'obtenir un ensemble cohérent des différents sites emblématiques de la création de la ville.
VIEILLE VILLE DE HEBRON AL-KHALIL ET SES ENVIRONS	02.04.2012	Comité de Réhabilitation d'Hébron (travaux de rénovation) et Comité pour la sauvegarde du patrimoine (Belfort, Arcueil et Hébron) pour accompagner les démarches d'inscription au patrimoine mondial.
VILLAGES DU TRÔNE	06.06.2013	-
WADI NATUF ET LA GROTTTE SHUQBA	06.06.2013	-
SITE DE BAPTÊME «ESHRIA'A» (AL-MAGHTAS)	28.10.2015	-

## PALESTINE : LAND OF OLIVE TREES AND VINEYARDS CULTURAL LANDSCAPE OF SOUTHERN JERUSALEM, BATTIR

**Registration date :** 2014  
**Site :** 348.83 ha  
**Buffer Zone :** 623.88 ha

### INTEGRITY

The cultural landscape includes ancient terraces, archaeological sites, tombs dug in the rock, agricultural watchtowers and above all an intact irrigation system, represented by a reservoir, gullies and others. The integrity of this traditional irrigation system is guaranteed by the families of Battir, who depend on it.

### AUTHENTICITY

The irrigation and culture system haven't changed so much over time. The cultural landscape has a high level of authenticity but remains threatened by the separation wall, which could destroy much of the landscape visually as materially.

### CRITERIA

**Criteria (iv) :** Dry stone architecture is an exceptional indicator of land adaptation to agriculture. Battir, which has developed near this cultural landscape, testifies to the sustainability of this system and its persistence for 4000 years. The traditional system of irrigated terraces is a remarkable example of technical expertise, which is an integral part of the cultural landscape.

**Criteria (v) :** The strategic location of Battir and the presence of springs were the two main factors that prompted the inhabitants to settle in this area. The agricultural practices used to create this living landscape embody one of the oldest farming methods and are an important source of income for local communities.



Cultivated terraces, 20.03.2017, S. Bourré

### CONTEXT OF REGISTRATION

The proposal was submitted by the State in the framework of an inscription procedure to be treated urgently because the landscape was made vulnerable by a plan for the construction of a Israeli separation wall that would move peasants away from their lands and that would damage the landscape. Since its inscription, the site is on the List of World Heritage in Danger.

### DESCRIPTION

The landscape of Battir is composed of agricultural valleys characterized by stone terraces for the production of vegetables, vines and olive trees.

The landscape has specific features that make its uniqueness and authenticity :

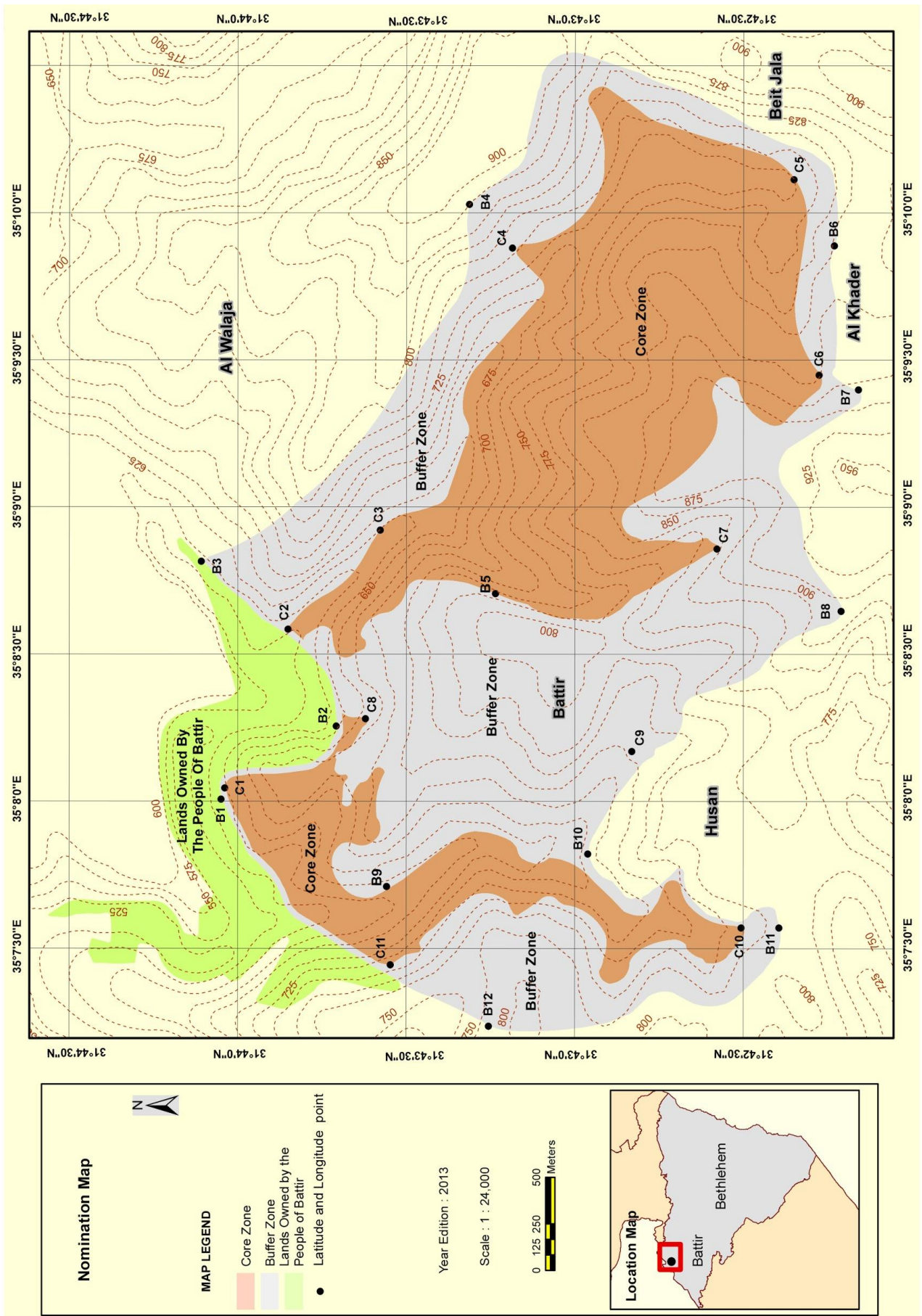
- terraces and their dry stone walls (irrigated terraces for fruit and vegetables and dry terraces for olive trees and vines)
- the traditional irrigation system and its network of canals supplied by ten underground sources)
- the culture of the olive tree (presence of olive presses dating back several centuries)
- the vernacular buildings (about 230 watch towers of different sizes and shapes are listed, old houses, etc ...)

### BUFFER ZONE

The buffer zone consists of surrounding villages, collapsed terraces, vestiges of watchtowers and other vestiges of agriculture. The buffer zone refers to everything that affirms the landscape continuity with the registered site. The buffer zone represents a ten meter wide band between the inscribed site and the green line, the boundary line.



Clocktower, 20.03.2017, S. Bourré



World heritage site nomination document, Ministry of Tourism and Antiquities - Department of Antiquities and Cultural Heritage, Palestine, 2013



## BIRTHPLACE OF JESUS, CHURCH OF THE NATIVITY AND THE PILGRIMAGE ROUTE, BETHLEHEM

**Registration date :** 2012  
**Site :** 2.98 ha  
**Buffer Zone :** 23.45 ha

### INTEGRITY

The integrity of the architectural ensemble is conceptually unimpaired and only physically diminished in relatively minor respects by modern additions. The approach to the Church via Star Street and Paul VI Street retains the street width and line fossilized by urban development. This 'width and line', as well as defining a working street in a busy town, now formalize a commemorative route for religious ceremony.

### AUTHENTICITY

Jesus was born in Bethlehem: in relation to this outstanding fact, the authenticity of the place is unimpaired and unquestionable. That authenticity has been enhanced by worship at, reverence for, and pilgrimage to the site since at least the 4th century AD, and probably earlier, up to the present. The existence of such a long-held belief and the observance of it on the spot lend a significant authenticity to the place parallel to the demands of scholarship.

### CRITERIA

**Criteria (iv) :** The Church of the Nativity is an outstanding example of an early church in a remarkable architectural ensemble which illustrates both a significant stage in human history in the 4th–6th centuries AD and in later stages up to the present century.

**Criteria (vi) :** The Church of the Nativity is an outstanding example of an early church in a remarkable architectural ensemble which illustrates both a significant stage in human history in the 4th–6th centuries AD and in later stages up to the present century.



Star Street, 20.03.2017, S. Bourré

### CONTEXT OF REGISTRATION

The immediate justification for inscription is the World Heritage Committee's encouragement, formally recorded in 2002 after the Church of the Nativity had been involved in military action. The Committee resolved that this Church and Bethlehem's Old City should be better protected. The Palestinians joined the Unesco in October 2011 after a vote that had provoked the anger of the Israelis. The Palestinians had applied for an inscription of the site in emergency, claiming degradation of the architectural complex, in particular because of Israeli occupation forces. Since its inscription, the site is on the List of World Heritage in Danger.

### DESCRIPTION

People have always believed that the place where the Church of the Nativity, Bethlehem, now stands is where Jesus was born. One particular cave, over which the first Church was built, is traditionally believed to be the Birthplace itself. In locating the Nativity, the place both marks the beginnings of Christianity and is one of the holiest spots in Christendom.

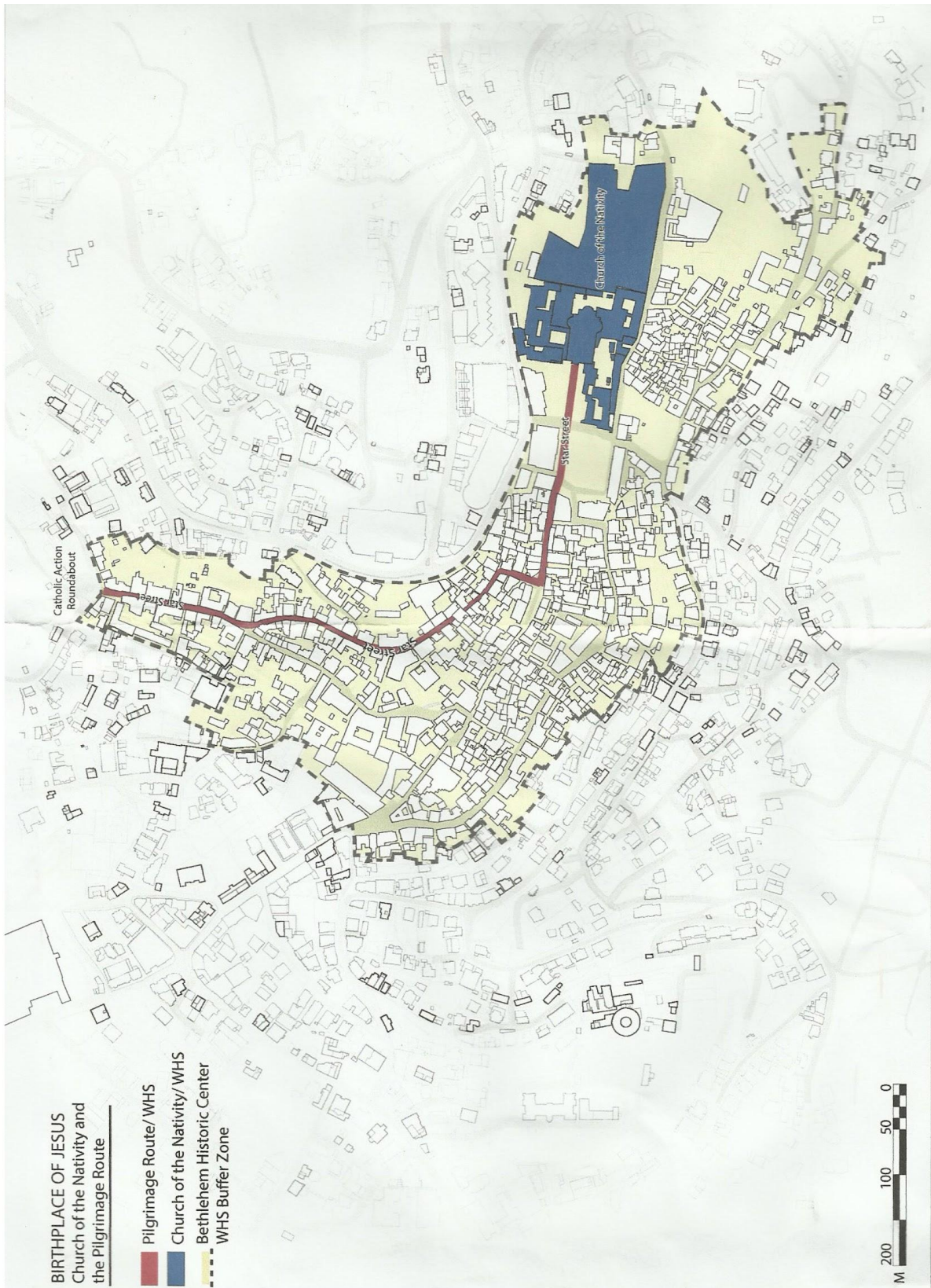
The inscription is based on an extraordinary complex of buildings : the church of the Nativity, the church of St. Catherine of Alexandria, the chapel of St. Helena, the Franciscan monastery, the Armenian convent and the Greek Orthodox convent. Also marked is the street of the star, the route of the pilgrimage traditionally followed by the patriarchs of the three churches during Noel coming from Jerusalem. It is part of a series of appointments that intends to encircle Bethlehem by linking sites related to the story of Jesus.

### BUFFER ZONE

The Buffer Zone around the proposed property consists essentially of the Historic City of Bethlehem. Some 5000 inhabitants are estimated to live in the Buffer Zone. Bethlehem Peace Center, Al Riwaya Museum and The Melkite Catholic Church can be found inside the buffer zone.



Nativity Church, World heritage site nomination document



Salam Bannora, Centre for Cultural Heritage Protection, Bethlehem

## 28.02.17

### Entretien avec un représentant du MOTA : Mr Abdelrahim AWAD et sa traductrice interprète : Doa BARAQ Service municipal en charge de la vieille ville de Naplouse

#### Récapitulatif des différentes lois concernant la protection du patrimoine :

Durant la période Ottomane, il n'existait pas de lois mais quelques régulations pour les fouilles. Si volonté de fouiller il y avait, il fallait nécessairement une autorisation du Gouvernement Ottoman. Les villes mentionnées dans la Bible sont les plus fouillées.

**1927** : Loi sous Mandat Britannique régulant les fouilles archéologiques. Le but de cette loi est d'organiser les fouilles archéologiques.

Une loi bénéfique pour les britanniques mais pas pour les Palestiniens car toutes les oeuvres sont exportées en dehors de la Palestine (celui qui réalisait les fouilles gardait les découvertes pour son pays). A cette époque, il n'existe aucune institution nationale pour gérer ces oeuvres. Les oeuvres qui sont découvertes sont donc conservées par les institutions étrangères. Aujourd'hui, beaucoup de pièces se retrouvent partout sauf en Palestine.

Le premier « musée » de Palestine (aujourd'hui territoire israélien) appelé Rockefeller a marqué le début de l'administration pour l'organisation des fouilles. Pas d'institution locale mais utilisation du territoire palestinien pour y faire des fouilles (ex : Tell Balata).

**1948** : la côte méditerranéenne se trouve sous l'emprise israélienne, puis en 1967 cette emprise s'étend jusqu'à l'intérieur des terres.

**1948 – 1967** : La Palestine est sous l'autorité Jordanienne et les lois jordaniennes y sont donc appliquées. Gaza n'est cependant pas sous autorité jordanienne, les lois jordaniennes n'y sont donc pas appliquées donc pas de conservation. +80% des trouvailles ont été préservées grâce à ces lois.

**1966** : Loi qui a organisé les fouilles et la protection des bâtiments. Distinction des biens publics et privés. Cette loi définit le MOTA comme responsable de ces actions de protection. Cette loi limite le commerce des objets d'art.

**1967** : Colonisation de l'ensemble du territoire palestinien par les israéliens suite à la guerre israélo-arabe, dite guerre des « 6 jours » .

**Après 1967** : Conservation en apparence de la loi jordanienne mais application de principes israéliens qui confisquent et déplacent en secret des pièces palestiniennes dans les musées israéliens. 90% des pièces du musée de Jérusalem auraient été volé aux palestiniens. Les dates et origines de ces pièces ne sont d'ailleurs pas identifiées pour cacher leur véritable origine, seul un archéologue est en capacité d'identifier les dates et les lieux de découverte des objets.

Les israéliens définissent un périmètre exagéré autour des sites archéologiques, non pas pour protéger le patrimoine mais pour limiter l'extension des villes palestiniennes. Absolument rien n'est mis en place par les israéliens pour la protection et la conservation du patrimoine. Même le site de Sebastia est difficile à restaurer.

Zones sous contrôle palestinien : 22%  
Zone C sous contrôle israélien : 78%

Aujourd'hui, le MOTA travaille sur un projet de loi qui répondrait aux besoins des palestiniens et qui devrait être appliquée dans quelques mois. Les trois principaux problèmes auxquels doit faire face le MOTA :

- L'Etat est peu autonome donc la conservation du patrimoine n'est pas la priorité contrairement à l'approvisionnement en eau et en électricité, le paiement des salaires grâce aux subventions internationales etc ...
- La présence israélienne qui ne protège pas mais a plutôt tendance à détruire le patrimoine
- 95% du patrimoine est privé, les lois protègent les bâtiments mais ne peuvent pas tout racheter pour conserver.

Cette loi encouragerait la propriété des biens par l'état afin de pouvoir intervenir sur leur restauration et leur protection. La possession privée serait donc interdite. Elle concernerait tous types de patrimoine en liant le patrimoine culturel au naturel. Cette loi encouragerait de nouvelles candidatures sur la Liste du Patrimoine Mondial afin d'authentifier la valeur du patrimoine palestinien.

Le Guidelines de 2011 est un accord signé par plusieurs municipalités palestiniennes (ex : Bethlehem) lors d'une conférence à Bethlehem en présence de l'UNESCO et de l'ICCROM. Ces directives donnent des indications quant à la préservation du patrimoine, ex : recommandations sur l'utilisation de la pierre plutôt que l'asphalte, etc... La ville de Naplouse n'a pas signé cet accord mais agit tout de même en accord avec ces différentes recommandations.

Rapide historique :

- 4 000 avant JC jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle avant JC : Tell Balata
  - 72 après JC : Neapolis, création de la ville romaine par l'empereur Vespasian
- La ville s'étend de 2 km de long sur 100 km. La ville est alors centrale pour les Palestiniens et cela encore aujourd'hui.

*Pourquoi les romains ne se sont pas installés au même endroit que Schéchem ?*

L'emplacement choisi par les romains était 10 mètres moins hauts que Tell Balata. Cet emplacement était donc plus simple pour réaliser des fondations plus solides. De plus, les romains étaient alors à proximité des carrières qu'ils ont utilisé pour la construction de leurs bâtiments. Certaines carrières ont ensuite servi de « mur », un mur infranchissable car trop pentu. Proximité des montagnes et facilité pour ramener les pierres, et meilleure vue depuis les hauteurs.

Les traces les plus solides des romains sont le théâtre qui pouvait accueillir 10 000 personnes et l'amphithéâtre construit sur l'ancien hippodrome.

## 20.03.17

### Compte rendu de la journée à Bethléem et Battir

*Arrivée à Bethléem à 10h30 – Rencontre l'ingénieur Salam Bannora du CCHP (Centre for Cultural Heritage Protection)*

Beaucoup de voitures circulent au cœur de la vieille ville (qui correspond à la zone tampon de l'Église de la Nativité, bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO)

→ un projet d'aménagement vise à rendre cette rue piétonne et d'aménager une aire de dépôt des visiteurs grâce à un service de bus à l'entrée de la Rue de l'Etoile. Beaucoup d'habitants et de commerçant sont opposés à ce projet mais le CCHP tente de les convaincre peu à peu qu'il ne s'agit plus seulement de leur maison ou commerce mais d'un bien international.

Les différentes utilisations de ce lieu affectent le bien : commerces, logements... Certaines rues sont cependant peu commerciales et l'une des attentes des habitants est de les faire revivre (Rue de l'Etoile, aussi appelée route des Patriarches ou rue du Pèlerinage).

L'une des actions principales pour protéger un bien est la classification du bâti et l'application des recommandations de la même façon pour tous. Les recommandations doivent être strictes, les habitants doivent se rendre compte que s'ils ne respectent pas ils risquent des sanctions. Ils doivent aussi faire des demandes de permissions.

Dans le plan de conservation de la buffer zone, les bâtiments sont classés en 6 catégories : par exemple la première est celle dont les bâtiments ont un intérêt patrimonial et doivent être principalement protégés et presque aucune modification n'est possible, pour la seconde quelques modifications sont tolérées, et la 6<sup>e</sup> catégorie est constituée des bâtiments dits « communs », sans grand intérêt patrimonial et dont les modifications voire la destruction sont possibles.

Aucune loi palestinienne ne permet d'empêcher concrètement les commerçants d'aménager leurs magasins dans le cœur historique.

Sans instruments pour gérer et réguler le développement urbain, il est difficile d'agir. Mais de nouveaux statuts ont été définis récemment par le CCHP en coopération avec la municipalité de Bethlehem et le MOTA qui pourraient parfois être appliqués.

Qu'est-ce qui motive les gens à faire des modifications et à ajouter de nouvelles unités d'habitation ?

Il est d'usage dans la culture palestinienne que le fils construise sa maison à côté de ses parents, puis plus tard, la même chose pour les enfants du fils et ainsi de suite ce qui amènent les gens à ajouter de nouvelles unités d'habitation. De plus, dans la typologie des bâtiments de la vieille ville, il y a beaucoup de vieilles maisons avec seulement des pièces à vivre et pas de salle de douche ou de salles de bains : aujourd'hui les gens essaient d'adapter ces bâtiments à la modernité en ajoutant les éléments nécessaires qui ont été oubliés dans le passé (Plans de logement sont visibles dans le fichier Description et dans le fichier d'enregistrement pour l'UNESCO)

Plan de développement et zone tampon :

Plusieurs volets ont été analysés (social, économique, touristique...)

Pour les bâtiments, ont été étudiés : le nombre d'étages, le plan d'occupation du sol, les parcelles, la topographie, les points de vue vers la vieille ville, les terrasses, les jardins et arbres remarquables, le

tracé des rues, les lieux historiques et religieux, le paysage... Dans une zone de 2 à 3 km autour du centre historique.

Parfois, les contours de la zone tampon suivent la forme des routes principales. La zone tampon contient également tout ce qui pourrait impacter positivement comme négativement le Bien. Il faut par exemple considérer les potentiels de développement : quels sont les projets en cours, les espaces vides... La définition de la zone tampon est aussi importante que la définition du Bien. Elle permet en effet de réguler l'expansion urbaine.

Pour le passage à l'an 2000, beaucoup de visiteurs étaient attendu à Bethléem pour l'anniversaire du Christ. Des travaux (façades, canalisations en sous terrain) ont donc été réalisés pour valoriser entièrement la vieille ville à l'initiative de la municipalité vers 1998/1999 et pas spécialement dans le cadre du processus d'inscription.

L'ingénieur Salam Bannora nous conseille de nous référer au plan d'occupation du sol, au parcellaire, à la topographie et aux rues pour être capables de dessiner les contours de la zone tampon.

Le site de Battir est une zone montagneuse dont la topographie a été importante pour la définition des périmètres du Bien. Tout ce qui est lié aux pratiques agricoles a été "capté" à l'intérieur de la zone tampon car ces paysages sont liés à l'activité agricoles. L'agriculture (systèmes d'irrigations, cultures en terrasse, ...) est donc la thématique de cette inscription.

A l'inverse, la thématique pour l'inscription de Bethléem est la religion et la fabrique urbaine (habitations, commerces, rues passantes, ...). Naplouse et Bethléem possèdent quelques mêmes caractéristiques et similarités même si les périmètres des sites patrimoniaux différent.

Pour la réflexion menée quant à la définition d'une zone tampon autour de la vieille ville de Naplouse, il s'agit de considérer l'extension future de la ville, ce qui a un impact positif ou négatif sur celle ci. Prendre contact pour cela avec la Welfare Association spécialiste des vieilles villes.

## 27.02.17

### Entretien avec Rania Taha

### Service municipal en charge de la vieille ville de Naplouse

Rappel : Les accords d'Oslo (1994) officialisent l'état palestinien.

Les lois de conservation du patrimoine sont différentes à l'intérieur et à l'extérieur de la vieille ville :

- Conservation du patrimoine dans la ville (hors vieille ville) : problématiques différentes car les bâtiments ne sont pas collés les uns aux autres.  
Le MOTA (Ministry Of Tourism and Antiquities) doit donner son avis et sa permission si un privé souhaite détruire ou modifier un logement de plus de 50 ans mais ce n'est pas forcément appliqué. Celui-ci considère que tous les bâtiments de plus de 50 ans ont de la valeur. Avant tous travaux, il faut vérifier si les fondations sont assez solides auprès d'un ingénieur.
- Conservation du patrimoine dans la vieille ville : les bâtiments sont tous collés et très proches les uns des autres ; rues étroites. Si quelqu'un souhaite modifier un bâtiment (ajout d'un étage, destruction), la municipalité se rend sur place et donne son avis avec l'aide d'un ingénieur. L'ingénieur délivre alors un certificat qui autorise le propriétaire à construire un étage par exemple. On prend aussi en compte si la modification va porter atteinte à la vie privée des habitants voisins (fenêtre trop proche ou mal située donc demande de la mettre ailleurs par exemple). Dans la vieille ville, directive architecturale : 11m de haut maxi pour les bâtiments (+/- 3 étages).

En résumé les constructions ou modifications sont possibles mais avec des prescriptions. Toute destruction est officiellement interdite, tout comme un changement dans l'architecture, les éléments architecturaux doivent rester les mêmes.

Cependant les gens agissent quand même notamment la nuit quand la municipalité ne peut pas les voir. Le premier recours est l'envoi d'un avertissement par courrier afin d'ordonner au propriétaire de remettre le bâtiment dans l'état initial. S'il ne coopère pas, une convocation au tribunal lui est envoyée avec une amende à payer pour « pratique illégale ». Cette amende est très faible et n'est donc pas toujours dissuasive. Un autre problème est lorsque les commerçants allongent leur magasin sur le front de la rue. Dans ces cas là, la police municipale détruit l'aménagement.

Procédures générales identiques dans toute la Palestine, en lien avec le MOTA.

1995 : création du bureau municipal en charge de la vieille ville. Recherche d'interactions avec les habitants pour que ceux-ci prennent conscience de l'importance de la protection de leur ville : tentative de communication (c'est aussi le travail d'Ayman Shakaa) pour sensibiliser les habitants, discussions, explications pour convaincre de l'intérêt patrimonial de la vieille ville.